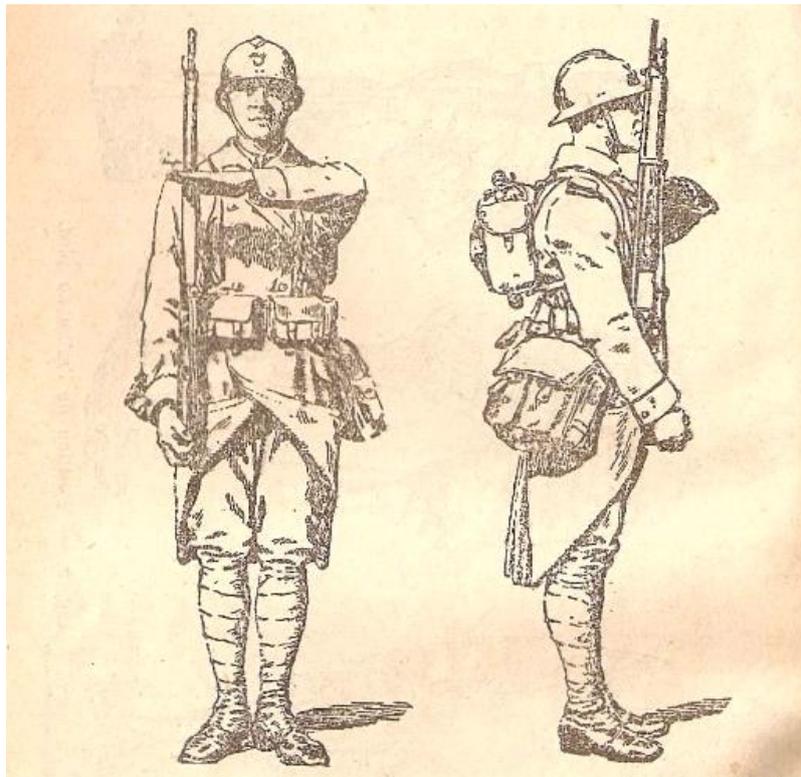


# *Deudonné* *c'est donné!*



*Repris..de justice*  
*c'est volé!*

*Ed. Kuruchetra N° 36 ~ 2014*

# *Editorial*

*Quand la crise "Dieudonné" a saisi la France fin 2013, il devenait urgent de faire le point et de mettre à jour un certain nombre de repères pour ne pas errer indéfiniment dans le chaos médiatique concocté par les experts désignés.. Pas question donc de laisser passer cette échéance tombée inopinément mais peut-être pas forcément tout à fait au hasard des circonstances, c'est à voir !*

*L'idée première était de créer ce n° consacré à "Dieudo" et de le faire suivre par un autre n° destiné à faire l'introspection de la problématique sioniste dans le débat historique mondial avec l'analyse de son impact idéologique sur nos sociétés en général.*

*Le fil de la démarche a conduit à inverser l'approche et à délimiter d'abord le champ d'expression de la théorie sioniste (n°35) avec les implications politique et militaro-économiques que ce "parti pris" prétend insinuer puis finalement imposé sous le nom de NOM...*

*Cela nous oblige à reconsidérer à la lumière des plus récentes études, une complexité murée par la falsification, ayant pour objectif de circonvenir les individus responsables, d'en exploiter la crédulité et s'appropriier tant les biens, les esprits qu'un pouvoir usurpé. Classique à priori !*

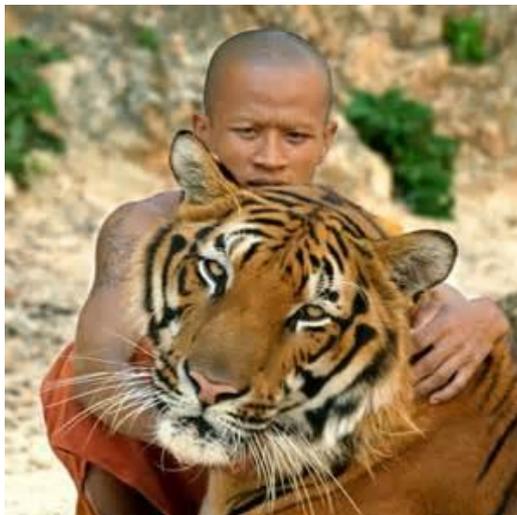
*Ce qui l'est moins dans un monde moderne laïcisé, c'est d'imaginer qu'une couverture religieuse pourrait servir de cheval de Troie à cette Cabale opportuniste fantasmée, sous prétexte que cet héritage ancre sa légitimité dans sa permanence. Alors que cela signe en fait son aveuglement.*

*C'est au fond pour avoir attaqué frontalement cette injustice criante par l'art d'un humour tout azimut que Dieudonné s'est vu placé au pilori médiatique avant d'être moralement exécuté par une intelligentsia qui n'a d'intelligence que le nom, et de courage politique que la peur de son ombre.*

*Il n'est pas dit que cette histoire s'en tienne là, tellement le pays est "remonté" contre la trahison de ses prétendues élites qui n'ont pas supporté de ce voir mises à nu par un "troubadour" dont les sarcasmes font mal à leur conscience et menacent l'obédience que leurs maîtres leur imposent.*

*Dans ce contexte, ce recueil n°36 ne peut que tracer une ligne rouge de mémoire afin que le moment venu chacun se souvienne du véritable enjeu qui se profile derrière cette soi-disant morale interdisant de rire des tragédies humaines, alors qu'elles sont en réalité un simple montage factice.*

*Une authentique investigation permettrait aisément d'y faire le ménage, mais les gardiens du temple de cette monnaie de singe qu'ils déversent sur le monde, sont attendus pour concéder leur erreur, afin de renoncer à leur fatuité et à leur mépris. Nous aspirons à la paix et implorons la sagesse !*



# ***Sommaire***

- ***Editorial sur le vif !*** ***p 2***
- ***Articles 2005 - 2014 : Analyses & interviews*** ***p 4***
- ***Lettre d'un citoyen*** ***p 5***
- ***Dieudonné : "Je veux aller en prison"*** ***p 7***
- ***Interdiction de Dieudonné : la France qui dérape...*** ***p 16***
- ***Retour sur image 2006 : le Dray chemin !*** ***p 17***
- ***La France confisquée !...*** ***p 21***
- ***La Bête Noire de l'establishment français*** ***p 30***
- ***Main basse sur la mémoire : pièges de la loi Gayssot*** ***p 35***
- ***La lettre de l'intérieur !*** ***p 37***
- ***Nicolas Bedos à la manœuvre...*** ***p 40***
- ***Dieudonné, Taddei, la LICRA... et la liberté vacilla...*** ***p 42***
- ***Dieudonné, la censure et la quenelle*** ***p 46***
- ***Et maintenant, la peine de mort pour Dieudonné ?*** ***p 48***
- ***Déjà en 2010 !*** ***p 49***
- ***Contrôle de la morale & retour de la censure*** ***p 51***
- ***Lettre ouverte du Comité Valmy*** ***p 54***
- ***Points de vue... à 360° !?*** ***p 56***
- ***Connaissez-vous le B'nai B'rith ?*** ***p 58***
- ***Les dessous de l'affaire vus par Artemisia*** ***p 61***
- ***Le Sionisme vu par le Judaïsme*** ***p 63***





## Articles 2005 – 2014 : *Analyses & interviews*

- 21.01.14 : Axel Bernard. Dieudonné, la censure et la quenelle
- 16.01.14 : Daniel Vanhove. « L'affaire Dieudonné » - Pour en finir avec les termes : ...
- 14.01.14 : Allain Jules. ASU ZOA. Première: voici la nouvelle bombe atomique de de...
- 12.01.14 : Comité Valmy. Affaire Dieudonné : refusons le retour aux juridictions ...
- 12.01.14 : Silvia Cattori. Pourquoi la Suisse devrait-elle s'aligner sur la censure ...
- 10.01.14 : Robert Bibeau. Dieudonné force les néo-fascistes à se démasquer
- 10.01.14 : Christophe Oberlin. Interdiction de Dieudonné : La France qui dérape ...
- 10.01.14 : Gilles Devers. Dieudonné : Contrôle de la morale par le Ministère de l'Intérieur...
- 09.01.14 : Allain Jules. Dieudonné bat Manuel Valls. Humiliation terrible pour ce ...
- 08.01.14 : Matthieu Béguelin. Affaire Dieudonné : Manuel Valls en ministre de la censure
- 08.01.14 : Robert Bibeau. Dieudonné celui par qui la résistance s'organise
- 08.01.14 : Allain Jules. Dieudonné: quand la Licra se retrouve débordée par ses mensonges
- 08.01.14 : Mikhail Gamandiy-Egorov. France : problème réel de liberté ou politique ...
- 08.01.14 : Bahar Kimyongür. Interdire Dieudonné ? Et pourquoi pas interdire le spectacle...
- 06.01.14 : Allain Jules. Dieudonné, sa quenelle, la négraille complexée et les négriers
- 06.01.14 : Moez Lahmédi. L'humour incolore (à propos de la quenelle de Dieudo)
- 05.01.14 : Marcel Sel. Dieudonné, le produit de nos errements
- 05.01.14 : Philippe Alain. Loi Valls contre Dieudonné, la quenelle et le chômage
- 05.01.14 : Allain Jules. Quenelle: quand les médias lancent clairement un appel à la...
- 03.01.13 : Allain Jules. "Salut Nazi Inversé": folie, pornographie, amalgame, illogisme ...
- 02.01.14 : Allain Jules. Défaite amère des pourfendeurs de l'humoriste Dieudonné
- 02.01.14 : Diana Johnstone. La tentative de museler Dieudonné M'Bala M'Bala, ...
- 01.01.14 : Allain Jules. Dieudonné répond au gouvernement avec sa nouvelle vidéo
- 31.12.13 : Allain Jules. QUENELLE & DIEUDONNE. La France est devenue le plus ...
- 31.12.13 : Jean Bricmont. Pourquoi je ne soutiens pas Dieudonné
- 30.12.13 : Allain Jules. OPPORTUNISME. Le journal islamophobe Charlie Hebdo ...
- 29.12.13 : Avic. Aggression de Jacky Sigaux, le régisseur de Dieudonné
- 29.12.13 : Allain Jules. QUENELLE. Main d'Or: Compte rendu analytique de la conférence...
- 29.12.13 : Allain Jules. QUENELLE. Dieudonné: Nicolas Anelka, un homme, un vrai, ...
- 28.12.13 : Philippe Alain. Valls se met à la quenelle
- 28.12.13 : Reportage de l'Agence info libre au passage de la main d'or ...
- 28.12.13 : Sonia B. Valls s'attaque à Dieudonné et épargne Charlie Hebdo
- 28.12.13 : Gilles Devers. Interdire les spectacles de Dieudonné ?
- 27.12.13 : Demain Online. Manuel Valls veut interdire de parole un humoriste français
- 27.12.13 : Allain Jules. DICTATURE & NEGROPHOBIE. Valls veut interdire ...
- 25.12.13 : Allain Jules. HYPOCRISIE. Dieudonné, les dictateurs, les tartuffes ...
- 24.12.13 : Allain Jules. J'ACCUSE ! Quenelle de Dieudonné: les médias, la Licra et ...
- 19.12.13 : Allain Jules. "SALUT NAZI INVERSE": histoire d'une arnaque ou la défaite ...
- 17.12.13 : Allain Jules. Dieudonné (vidéo): l'incroyable mensonge sur la quenelle
- 09.12.13 : Allain Jules. "Debout Les Belges" : quenelle géante et Dieudonné au meeting ...
- 11.10.13 : Allain Jules. Consécration. "La quenelle" ou le sacre hexagonal de l'humoriste ...
- 30.09.13 : Allain Jules. Dieudonné. L'inquisition médiatique lui fait gagner (encore) ...
- 19.09.13 : Allain Jules. L'incroyable falsification de SOS racisme et Cindy Leoni
- 13.09.13 : Média libre. Hollande veut interdire la « Quenelle » ! Et saisir l'ONU ?
- 12.09.13 : Média libre. Quenelle historique de Dieudonné à Damas ?
- 29.07.13 : Ginette Hess Skandrani. Dieudonné « Le mur »
- 23.05.13 : Allain Jules. FOXTROT. Perpignan: victoire de Dieudonné face à la censure ...
- 16.05.13 : Allain Jules. Dieudonné. FOXTROT. Dieudonné: le coup de folie du maire de ...
- 01.05.13 : Allain Jules. Dieudonné. Perpignan: le délirium tremens de l'édile de la ville ...
- 19.04.13 : Allain Jules. Dieudonné. Foxtrot à Rennes: 2800 personnes en mode quenelle ...
- 14.04.13 : Allain Jules. FOXTROT. Dieudonné: Comment le site Rue89 a raté son lynchage ...
- 07.04.13 : Allain Jules. Humour. Dieudonné: la machine Foxtrot triomphe (encore) à Biarritz !
- 06.04.13 : Allain Jules. VIDEO-FOXTROT. Fin du spectacle bordelais de Dieudonné: ...
- 06.04.13 : Allain Jules. FOXTROT. Humour: Près de 2000 personnes pour applaudir ...
- 05.04.13 : Allain Jules. FOXTROT. Humour: Dieudonné triomphe et joue (encore) à ...
- 22.03.13 : Allain Jules. Vidéo - FOXTROT. Les Arènes (Valenciennes) : Dieudonné joue ...
- 19.03.13 : Allain Jules. FOXTROT. L'humoriste Dieudonné terrorise les censeurs ...
- 16.02.13 : Sara Kharfi. Dieudonné : "Le mensonge dirige aujourd'hui le monde"
- 14.02.13 : Dieudonné : «Israël est la nation du racisme, du mensonge et de la domination»
- 27.12.12 : Vidéo. Dieudonné chez Noname TV
- 26.05.12 : Olivier Mukuna. Quand Bruxelles censure Dieudonné
- 25.05.12 : Al-Manar. Dieudonné censuré à Cannes se produira ce soir devant les internautes
- 10.03.11 : Dieudonné dans Rivarol : « Mon prochain spectacle s'appellera Jésus »
- 31.12.10 : Le lobby juif: Le Tribunal fédéral suisse reconnaît que Dieudonné M'Bala M'Bala ...
- 16.09.10 : Conférence de presse de Dieudonné, de retour d'Iran
- 28.05.10 : Dieudonné à Genève, nous y étions !
- 09.05.10 : Olivier Mukuna. Dieudonné à Bruxelles: des citoyens contournent la censure
- 06.05.10 : Le censuré Mukuna répond à tous ses censeurs
- 04.04.10 : **Dieudonné, Mes excuses 04** (vidéo)
- 31.03.10 : Bruno Gaccio et Dieudonné : invités du jour sur RMC pour leur livre Peut-on ...
- 24.03.10 : Romain Ledroit. Dieudonné: Humoriste, levez-vous
- 08.03.10 : Dieudonné - Ce soir ou jamais (vidéo)
- 10.02.10 : Interview de Maître Bastardi Daumont par Héraclès Productions
- 26.10.09 : Allain Jules. Il faut défendre la liberté d'expression de Dieudonné !
- 22.09.09 : Est-il permis de débattre avec Dieudonné (Un film d'Olivier Makuna)
- 16.05.09 : Abdellah Ouahhabi. Pourquoi il faut voter Dieudonné
- 14.04.09 : Tariq Ramadan. Rencontre avec Dieudonné et Alain Soral
- 13.09.05 : Dieudonné : « Tous les combats pour la justice me passionnent » (Entretien S. C.)

5 impasse du Beal du moulin 34990 JUVIGNAC

☎ 04 67 03 32 72 / Mobile : 06 11 47 01 74 - [jumboroger@orange.fr](mailto:jumboroger@orange.fr) - [jumboroger.fr](http://jumboroger.fr)

Commandant de Bord B 747 Air France (Retraité) Ex-Leader de la Patrouille de France

**Monsieur Manuel VALLS**  
**Ministre de l'Intérieur**  
**Place Beauvau**  
**75800 Paris Cedex 08**

**Lettre recommandée avec A/R**

Le 10 janvier 2014,

Monsieur le Ministre,

Nous nous sommes connus amicalement quand vous étiez Maire d'Evry et que je dirigeais un bureau d'études qui s'occupait des nuisances aériennes sur la Région Parisienne. Nous avons travaillé efficacement ensemble à diminuer ces nuisances.

Aujourd'hui, je vous écris concernant l'affaire Dieudonné et vous remercie d'avoir posé ce problème, car il ne s'agit rien de moins que de la liberté d'expression, dans une France qui fût à la pointe de l'essor de la démocratie moderne au 18<sup>ème</sup> siècle et notamment de la liberté d'expression, en introduisant dans la rédaction de la Déclaration de 1789 sur les Droits de l'Homme et du Citoyen.

S'agissant des propos du sieur Dieudonné, il serait conforme au droit que les éventuels dérapages de ce paladin soient condamnés par la Justice de notre pays, qui dispose de lois suffisantes pour ces propos, sans qu'il soit nécessaire de recourir aux lois mémorielles d'exception Gayssot et Taubira, qui viennent restreindre la liberté d'expression.

Ces lois liberticides s'efforcent d'imposer une lecture étatique de l'Histoire, incompatible avec la liberté d'opinion des citoyens et la recherche historique, qui doit être laissée librement aux Historiens. Ces lois n'auraient pas été désavouées par le régime soviétique.

Mais voici que vous ajoutez à ces atteintes à la liberté d'expression, en rétablissant l'immonde censure préalable, chère aux gouvernements totalitaires, avec la complaisance d'un Conseil d'Etat qui revient en deux heures sur une doctrine juridique établie depuis la loi de 1906 qui a aboli la censure. Vous faites appliquer un adage juridique cynique, « *Une petite injustice vaut mieux qu'un grand désordre* » !

J'invite le laïc que vous affirmez être à remarquer la proximité de calendrier de cette loi de 1906 qui supprimait la censure et dormait un sens à la liberté d'expression, avec celle de 1905, qui a organisé la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il était ainsi mis fin à la nuisance obscurantiste de cette Eglise qui intervenait depuis des siècles dans les affaires de l'Etat, pour dicter aux hommes ce qu'ils devaient penser, allant jusqu'à les mettre sur le bûcher, mais pour leur salut !

Aujourd'hui, les tenants d'une autre religion affichent sans détour leur volonté d'imposer la charia en France, laquelle affiche sans ambiguïtés la prééminence du spirituel sur le temporel. Pour ne pas revenir à une époque révolue et les combattre, la liberté d'expression restera toujours le meilleur rempart et toutes les tentatives qui la mettent en cause doivent être combattues.

La liberté d'expression est entière ou n'est pas. Nos amis américains l'ont bien compris et ont introduit en 1791 ce concept dans leur Constitution dans son premier amendement :

« Le Congrès ne fera aucune loi pour conférer un statut institutionnel et une religion, (aucune loi) qui interdise le libre exercice d'une religion, (aucune loi) qui restreigne la liberté d'expression, ni la liberté de la presse, ni le droit des citoyens de se réunir pacifiquement et d'adresser et l'Etat des pétitions pour obtenir réparation de torts subis (sans risque de punition ou de représailles)

Aux USA, votre démarche d'interdire le droit de réunion de Dieudonné aurait été vaine et ce pays ne serait pas considéré comme fasciste pour autant. Il est considéré là-bas que d'éventuels excès d'expression sont moins dangereux pour la démocratie que la censure. Ce qui menace le plus la démocratie en France, ce ne sont pas les propos d'un bouffon qui pourrait être condamné par les moyens de droit habituels, c'est la censure préalable que vous voulez imposer, car il en est d'elle comme du chantage, quand on cède une première fois, on n'en a jamais fini.

Demain, d'autres groupuscules, sectes, religions viendront exiger qu'on annule des réunions au motif qu'elles pourraient porter atteinte à ce qu'elles pensent être la bonne façon de penser. C'est donc une atteinte considérable faite à la liberté des citoyens que vous êtes censé protéger.

Monsieur le Ministre, je fais partie de ces Français qui en ont par-dessus la tête de ces dormeurs de leçons et moralistes qui s'octroient une légitimité autoproclamée à imposer leur façon de penser et quand ils sont de plus membres du Gouvernement, c'est intolérable. En tant que Ministre de l'Intérieur, vous m'obligeriez donc en appliquant la Déclaration universelle des Droits de l'Homme que notre pays a signée aux Nations Unies en 1948 et dont je vous rappelle l'article 19 :

"Tout individu a droit et la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit".

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes meilleures salutations républicaines.



# Dieudonné : "Je veux aller en prison"

Olivier Mukuna <http://www.femmesdechambre.be/>

Des médias au gouvernement français, en passant par une partie de l'opinion, on fustige ou nazifie « la quenelle »... Depuis plus de trois mois, ce geste est reproduit dans toute la France par des citoyens de tous âges et de toutes catégories sociales. Phénomène d'essence subversive ou « bras d'honneur » revisité sur fond de crise et de ravages socioéconomiques ?



Manuel Valls et les médias mainstream ne répondront pas à cette question. Obsédé par la loi non écrite du « deux poids deux mesures », le ministre de l'Intérieur français a choisi de s'illustrer dans l'irrationnel en voulant interdire les spectacles de l'inventeur du geste : Dieudonné M'Bala M'Bala.

Humoriste antisioniste franco-camerounais. Provocateur et diabolisé depuis dix ans par les médias et la sphère politique francophones ; condamné en justice à plusieurs reprises pour « antisémitisme et incitation à la haine raciale » sur plaintes des associations pro-israéliennes ; illégalement interdit de se produire en spectacle à Bruxelles.

Depuis 2012, l'artiste controversé, dont la popularité dérange le pouvoir, refuse toute interview à la presse subventionnée. Hors la scène, il s'exprime via son site et ses vidéos dont deux ont été visionnées plus de deux millions de fois. En exclusivité, Dieudonné a accepté de répondre aux questions de FDC.

Femmesdechambre.be : Quel est votre sentiment face à l'agression récente d'un citoyen par un groupe d'individus « anti-quenelles » à Lyon ?



Dieudonné : J'attends de voir la réponse de la justice face à ces actes criminels et de séquestration. Je m'étonne également de voir que les six coupables présumés ont directement été remis en liberté sous contrôle judiciaire. Je pense rencontrer la semaine prochaine la victime de ces agressions et voir comment l'aider à organiser sa défense. Parce qu'on est tous visés par ces agressions...

FDC : S'appuyant sur un extrait de Complément d'enquête (France 2) diffusé le 19 décembre, le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, a annoncé vouloir interdire vos spectacles qu'il qualifie de « réunion publiques »...

D. : Tout d'abord : je pars bientôt en tournée à travers la France. La seule possibilité pour le gouvernement d'interdire mes spectacles, c'est de faire passer une loi ... une loi qui porterait peut-être mon nom : bon courage ! Je ne vois pas comment on interdirait à un citoyen de travailler ?! Après le ministre de l'Économie, Pierre Moscovici, qui m'a soumis à une imposition fiscale démentielle et tenté de faire saisir mon bien immobilier, c'est désormais Manuel Valls qui veut m'interdire de travailler. Soit me condamner à une peine de mort sociale! On verra ... Soit ils interdisent ma tournée et on fera, comme d'habitude, casser cette interdiction avec un arrêté, à la suite duquel ils devront me rembourser. Avec l'argent public, celui des Français. Je ne crois pas qu'en temps de crise, cette perspective soit très judicieuse...

FDC : Valls et les médias vous accusent à nouveau d'antisémitisme pour vous être attaqué, dans votre dernier spectacle, au journaliste Patrick Cohen en évoquant les chambres à gaz ...

D. : Ici aussi, on attend la nature de la plainte... En réalité, il n'y a pas « d'affaire Cohen ». Juste un énorme bruit médiatique nourri par un amoncellement de mensonges. L'extrait de France 2 sur lequel se base cette histoire est frauduleux. L'objet du « délit » est un vol revendiqué d'images auquel ils font dire ce qu'ils veulent. J'ai confié l'affaire à mes avocats et ne vois pas comment je pourrais être condamné pour ça.

FDC : Samedi passé, Nicolas Anelka a fait « une quenelle » après avoir marqué un but en championnat d'Angleterre, provoquant la colère de la ministre française des Sports comme la possibilité d'une sévère sanction à son encontre. Votre réaction ?

D. : Avant cela, il y a eu Jean-Marie Bigard qui a fait une quenelle. Dans un moment où il ne faut pas en faire. Ça m'a touché parce que, comme moi, c'est un laborieux, un agriculteur de l'humour. Mais cela faisait des années que j'attendais notre «Mohammed Ali français ». Le voilà : il s'appelle Nicolas Anelka ... Il a dit qu'il avait fait cela par amitié à mon égard. Or, pour moi, Nicolas n'est pas un ami : c'est un frère ! Ce panache est aussi lié à son histoire antillaise. Ses arrières grands-parents doivent être très fiers de lui. Faire ce geste, en ce moment très précis, c'est tout simplement héroïque. Nicolas a toujours été un nègre marron et il a rendu leur fierté à ses ancêtres. C'est notre champion !



FDC : Pensiez-vous que la quenelle prendrait, à la fois, la tournure d'un phénomène populaire et serait désigné par les élites comme un « salut nazi inversé » ?

D. : Non, pas du tout. Au départ, en 2005, c'est un geste dans un sketch... Puis, la définition a évolué (rires) ... Glisser une petite quenelle, c'est une sorte de bras d'honneur au système avec une dimension, heu ... dans le cul, quoi ; carotte dans le cul. Bon, on parle d'une quenelle, donc c'est un peu mou, moins violent : le truc en lui-même n'est pas très agressif. Puis, il y a une première évolution où j'ai repris le geste durant la campagne de la liste antisioniste aux élections européennes de 2009. Ce n'était pas un signe de ralliement des antisionistes à ce moment-là, mais disons que c'était une virgule supplémentaire dans cette démarche antisioniste. Et puis, selon moi, il y a eu Romain ... Je parle de ce jeune garçon de 17 ans atteint d'un cancer qui nous a quitté, il y a un an.



Selon moi, c'est lui qui a donné la dimension qu'il fallait à ce geste de la quenelle. Avant de mourir, Romain a été approché par l'association Make a wish (« Fais un vœu », ndlr) censée réaliser le vœu d'enfants très malades. Romain leur a demandé à pouvoir me rencontrer et l'association a refusé. La mère de Romain a donc entrepris la démarche et j'ai rencontré son fils.

Le peu de temps où nous avons communiqué ensemble et partagé des moments sur scène restent gravés dans mon esprit. Lorsqu'il a fait cette quenelle devant le scanner de l'hôpital à l'adresse de l'Institution médicale, pour moi, c'était vraiment le panache. Il a apporté à la quenelle une dimension héroïque. Face à la mort et face à la peur, eh bien : quenelle !

FDC : Ce temps passé avec Romain intervient donc avant « la diffusion virale » de la quenelle, pour reprendre l'expression médicale des médias ?

D. : Oui, tout à fait. A l'époque je l'expliquais déjà comme cela : de mon esprit est sortie une expression et la meilleure définition que l'on peut en donner, c'est celle qu'en a donné Romain.

FDC : Il y a plusieurs facteurs d'explication à l'apparition d'un phénomène. Est-ce la crise socioéconomique qui radicalise une partie croissante des citoyens ou l'incompétence moralisatrice des gouvernants actuels qui explique le succès de la quenelle ?

D : Bon, moi, je suis un humoriste ... On essaye de politiser à outrance mon discours alors que l'essentiel de mon temps, je le passe à faire rire les autres. Je vais donc essayer de limiter mon analyse à ce que je connais : c'est-à-dire que je prends le pouls de cette société dans les salles de spectacle. Je vois les sujets sur lesquels le public réagit, aime rebondir, les tabous qui sont en train de sauter. Nous sommes dans une société qui se libère d'un poids et, effectivement, la crise pousse l'opinion publique à une sorte d'appétit pour la subversion.



Il y a un esprit subversif très vivant en ce moment. Et puis, cette vie qui est difficile, dans le travail, dans l'économie, fait que les gens ont besoin d'espace, d'oxygène, de sensations de liberté. Je pense que la quenelle leur apporte ça : c'est un acte subversif qui libère. C'est un peu l'émancipation de l'esclave qui veut sortir du jeu.

Au-delà même de la crise économique, je pense que les dirigeants n'avaient pas vu la gravité de la crise de confiance. A partir du moment où vous persistez à jouer un jeu auquel les gens ne veulent plus jouer, ils n'y croient plus. Il faut inventer un autre jeu. La République et la démocratie se sont construites avec le temps. Il a fallu y croire, partager avec un maximum de gens cette utopie qu'était la démocratie. Pour un petit nombre, elle est devenue réalité mais pour beaucoup, elle ne l'a jamais été. Aujourd'hui, ce système est en crise. Personnellement, je pense que la démocratie n'a jamais existé mais ceux qui en profitent grassement n'arrivent plus à nous faire croire que ce projet est réalisable tel quel ...

FDC : Dans le film « Est-il permis de débattre avec Dieudonné ? » (2009), vous espérez « une révolution » : s'en approche-t-on aujourd'hui ?

D. : Oui, mais cette révolution ne viendra pas de ce système qui est complètement fermé. Prenons simplement le vote électronique que vous avez aussi en Belgique : il faut avoir une foi indestructible dans le ministère de l'Intérieur pour croire en la démocratie, puisque c'est ce ministère qui se charge du dépouillement virtuel. Cela n'a plus aucun sens ! Il faudrait avoir confiance. Or, nous sommes dans une période de doute absolu ... Donc, cette histoire de vote électronique, il faut arrêter ça et revenir au moins au dépouillement manuel. Pour que les gens raccrochent un peu... Je pense que malheureusement ce n'est pas l'objectif. L'objectif de ceux qui nous dirigent, c'est de tenir en force ou peut-être ont-ils anticipé ce qui est train de se passer et que, finalement, cette crise sert une sorte de « guerre civile » qui leur profiterait ? En fait, la révolution, c'est Internet !

Lorsque Roger Cukierman (président du Conseil Représentatif des Institutions juives de France, ndlr) essaye de m'interdire de communiquer sur Internet, on sent bien que c'est par là que ça se passe. C'est par la toile que des millions de gens vont se rassembler et puis vont mener des actions de résistance. La révolution ? Oui, on s'en rapproche ... J'ignore si on peut les qualifier de « révolutionnaires », mais on a vu qu'au départ des printemps arabes, il y avait les réseaux sociaux. La France et l'Europe n'échapperont pas à cette libération-là. En tout cas, j'y crois !

FDC : Dans le même film, vous estimiez que « les médias travaillent à leur propre disparition ». Vous persistez aujourd'hui ?

D. : Oui, il n'était déjà pas en forme en 2009, mais alors aujourd'hui ... Je suis certainement un élément révélateur : il y a quelques années mes vidéos postées sur Youtube faisaient 100.000 ou 200.000 vues ; aujourd'hui, on dépasse le million voire plus de deux millions. En termes de visibilité, je dépasse donc certaines émissions du service public. Ce qui est amusant d'ailleurs, car les responsables de ces émissions viennent désormais me voir pour me proposer de faire des choses (rire). Encore dernièrement, c'était Complément d'enquête (France 2). Je leur ai répondu ceci : « Venez avec vos caméras et moi, j'aurais les miennes. Vous me posez les questions que vous voulez ; moi, je vous pose les questions que je veux et puis : chacun fait son programme ! ».

Évidemment, ils ont refusé. En conséquence, j'ai décliné toute interview et leur ai interdit l'accès à mon théâtre. Mais les responsables de ce média traditionnel ont quand même envoyé leurs journalistes filmer mon spectacle en cachette. Ils se sont fait passer pour des spectateurs, ont payé leur billet pour mieux voler des images et les recéler. Donc, j'ai mis mes avocats sur le coup et j'ai déposé plainte ... Non seulement ces médias de l'ancien système s'effondrent mais en plus, ils sont fiers de leurs méthodes de voyous. Si je faisais la moitié du quart de ce que fait France 2 en volant des images, j'aurais déjà le parquet de Paris sur le dos !

FDC : De 2003 à 2012, vous acceptiez les demandes d'interviews des médias traditionnels: désormais, vous refusez de parler aux journalistes français ?

D. : Oui, je n'ai plus aucun intérêt à les aider dans leur entreprise. Mes salles de spectacle sont pleines ; je communique avec des millions de personnes grâce à d'autres réseaux. Pour moi, ils n'existent plus : je n'ai aucune raison de collaborer avec eux. Donc, quand ils viennent me voir, ils passent au guichet comme les autres. C'est 35 € la place ou moins, ça dépend s'ils ont une réduction : à priori, ils ne sont pas encore chômeurs, mais ils pourraient le devenir assez rapidement ... C'est vrai qu'ils n'apprécient pas trop ma façon de voir le journalisme parce que, selon moi, le seul journalisme qui vaille aujourd'hui est celui d'Internet. Il faut évidemment le professionnaliser pour qu'il devienne une activité normale et rentable pour ceux qui fournissent ce travail. C'est en train de se mettre en place même si c'est un peu long.

Lorsque cet objectif sera atteint, je pense que ça va libérer beaucoup de journalistes du joug de ces rédacteurs en chef qui ne sont que des marionnettes du système en place. A l'image de Benoît Duquesne, le rédacteur en chef de Complément d'enquête. Je l'ai eu au téléphone pendant environ 30 minutes, avant la diffusion de son émission (le 19 décembre, ndr). Il m'a dit qu'il voulait bien m'inviter en plateau. Ce à quoi j'ai répondu : « Tout ce qui est montage ne m'intéresse pas ».

Si ce n'est pas en direct, je n'y vais pas ! Ou alors, c'est la réciprocité : ils me filment ; mes caméras les filment et puis chacun fait son émission. Duquesne m'a alors dispensé « une leçon de journalisme, d'honnêteté et d'intégrité ». A la fin, je lui demande quel est mon intérêt de passer dans son émission ? Là, il me répond : « Eh bien, vous passerez dans une émission de qualité. C'est vrai que vous n'avez pas besoin de nous, Dieudonné - j'en suis parfaitement conscient ! -, mais il s'agit quand même d'une émission qui possède une aura de prestige et de sérieux dans sa réalisation » ... Il a donc essayé de se faire le commercial de son imposture. Non seulement, cet homme est un menteur mais il ignore qu'il appartient à un système en train de disparaître.

Il est obligé, pour exister, d'envoyer une de ses équipes dans mon théâtre afin de voler des images parce que l'opinion publique se trouve là ! Elle ne le regarde plus ! En me mentant de manière outrancière au téléphone, en venant chaparder quelques images, l'attitude de cet homme est hallucinante. Sans doute que Duquesne a l'impression d'avoir fabriqué un message, d'avoir répondu à une commande, mais comme d'habitude, ça va se retourner contre eux. Sur le propre site de l'émission, la plupart des internautes l'insultent, lui et ses journalistes ... Ils ont tellement quitté le sens de la réalité ; ils sont sur le terrain du mensonge et ne retrouvent plus leur chemin.

FDC : En parlant d'insultes : avez-vous des nouvelles de notre compatriote Myriam Leroy?

D. : Pour ce qui est du spectacle humoristique, le public est derrière moi. Sans publicité, sans promotion, je remplis autant que les stars du système du show-business. Sur un plan purement professionnel, c'est se tirer une balle dans le pied que de m'en mettre une. Alors, la pauvre Myriam Leroy... La « stagiaire » qu'on envoie au front : je ne lui ai rien demandé. Bon, j'ai tenté d'être le plus délicat possible, même si ... je devais lui balancer une petite crotte de nez dans sa face parce qu'elle s'était lâchée. Elle a voulu se frotter au jeu de l'humour et c'est un métier qui est quand même difficile. Cela fait presque trois dizaines d'années que je le pratique et je dois dire qu'elle aurait dû être plus prudente dans son approche. La scène, jouer dans des autocars, dans des champs, pendant des années, c'est une expérience qu'elle n'a pas ... Parce qu'elle avait intégré une enseigne, Canal +, elle a cru qu'elle pouvait se permettre un tas de choses : elle a été rattrapée par la réalité ! Elle s'est aperçue qu'elle n'avait pas le niveau nécessaire pour pouvoir amuser sur un sujet qui est drôle, certes, mais il faut aussi avoir le talent pour le mettre en scène. C'était très très lamentable ce qu'elle a pu faire et je crois qu'elle doit le regretter aujourd'hui.

FDC : Estimez-vous être un « pionnier » dans votre secteur : soit un artiste qui, par son travail et Internet, peut vivre de son art sans passer par la médiatisation positive des médias ?

D : Je m'aperçois de cela ... Le système avait organisé quelques défenses qui aboutissaient, d'une certaine façon, à une séparation entre le monde du sérieux et celui de la dérision. Il y a d'abord eu Coluche qui a fait un peu trembler le premier monde. De par son investissement dans le champ politique qui a suscité un engouement. Malgré qu'il était complètement encadré par le système, Coluche a eu envie de s'amuser à un moment donné et il leur a fait peur... Après lui, se sont ouvertes les vannes du one-man-show, du spectacle humoristique et d'autres artistes ont pu s'exprimer. La grande différence avec Coluche et Desproges, c'est que je n'aurais pas « leur distanciation ». C'est ce que m'a reproché le dernier juge que j'ai vu. Ce magistrat à qui je faisais visiblement peur me parlait ensuite de



« distanciation » (rire). Oui, au plus profond de lui-même, cet homme a peur de ce qui est en train de se passer et, effectivement, certaines personnes ont peur de moi...

Mais pour revenir à votre question, les tenants du système n'avaient pas vu que la sacralité du sérieux allait fondre comme neige au soleil, qu'allait apparaître une expression de la vérité qu'ils ne maîtrisaient absolument pas : l'humour. Drapés dans une posture historique, scientifique, professorale, ils nous expliquent qu'ils ont raison, que ce sont des gens sérieux et que le reste n'est que bouffonnerie. En fait, ils n'ont pas vu que par la bouffonnerie arrivait l'expression de la vérité. Contre laquelle ils n'ont pas d'armes parce qu'ils ne sont pas drôles et n'arrivent pas à l'être. Souvent, certains disent : « la quenelle, ce n'est pas drôle : c'est vulgaire ! ». Or, d'une part, la vulgarité n'est pas le problème, d'autre part, pour certains comme Romain, la quenelle, c'est quelque chose de fort, de mystique. Contre ça, ils n'ont pas d'armes.

La grossièreté, c'est eux. La vraie vulgarité, aujourd'hui, elle est en cols blancs et cravates. Elle parle bien, avec des mots ampoulés, parfaitement ciselés, mais il n'y a que du caca qui sort de ces idées. C'est-à-dire la supercherie, le mensonge, le vol, l'escroquerie. Ils ont un Dieu : l'argent. Et leur objectif est d'intégrer une

sphère, une élite richissime, vivre entre eux tout en continuant à exploiter une partie de la population.

Mais ils n'avaient pas anticipé la force du rire : la quenelle est un phénomène qui vient du rire, de la bouffonnerie. Même si c'est « je te la mets dans le cul », la quenelle ne sera jamais plus vulgaire que le discours de François Hollande, de Nicolas Sarkozy ou de ceux d'avant et de ceux d'après. La vraie vulgarité est démasquée par cette vulgarité potache et ils sont piégés. FDC : Dans votre dernier spectacle, vous déconseillez pourtant à votre fils d'entreprendre une carrière d'humoriste ; vous dites que « l'humour n'a plus d'avenir » et que vous vous « y employez tous les jours » ...



D. : Je pense qu'à un moment donné lorsque le rire se rapproche du soleil de la vérité, eh bien, celui-ci illumine ... Je parlais de Coluche, qui a carrément amené l'humour aux élections présidentielles ; moi, dans ce bâton de relais qu'on se donne, j'amène le rire jusqu'aux portes de la raison. C'est-à-dire que « nous » sommes la raison et « le sérieux » n'était pas raisonnable. Ceux qui le représentent n'étaient pas raisonnables, regardez où ils nous ont conduit ; avec leurs règles et leurs dogmes extrêmement sérieux, regardez ce qu'ils ont fait de nous ...

Tout se recoupe, notamment lorsqu'on discute avec des gens qui ont la foi, je pense que Jésus comme le Prophète de l'Islam avaient de l'humour. C'était des hommes qui souriaient. Des personnes qui avaient une paix intérieure qui leur permettait d'avoir un sourire permanent sur la vie et sur les gens. Ce sourire est l'origine du rire. Même si le rire est une outrance, une forme un peu excessive du sourire. Quand je dis à mon fils que « c'est bientôt fini », j'estime qu'on va passer du rire au sourire. Et on va enfin, tous ensemble, sourire sur ce qui est vrai et ce qui est faux.

FDC : Depuis dix ans, vous avez connu divers détracteurs, y compris violents, qui vous ont agressé ainsi que certains de vos spectateurs et récemment votre régisseur Jacky. Aujourd'hui, des hackers ont piraté votre site, divulgué l'identité et les coordonnées des abonnés comme des personnes qui vous ont envoyé leurs photos de « quenelles » ... Votre sentiment là-dessus ?

D. : J'ai effectivement eu droit à tout l'éventail des pressions possibles. On s'en est pris à moi verbalement, physiquement, médiatiquement, politiquement, judiciairement et fiscalement. Ici, avec ces hackers, l'idée est de faire peur aux gens qui pourraient adhérer au mouvement de pensées que je sers, qui m'anime et pour lequel je travaille. Je crois qu'ils se trompent. Après m'avoir diabolisé, ils vont tenter de diaboliser les gens qui, comme moi, ont décidé de se libérer. Puisque, sur le terrain du raisonnement, ils n'ont plus aucun argument : ils ressortent les fouets ! En fait, les esclavagistes et leurs sbires retrouvent leur nature.



Ils étaient parvenus à nous faire croire que l'esclavage n'existait plus : on était devenus de sages consommateurs. Puis, on s'est dit : « on va rire, quand même ». Ils nous ont répondu : « Non, on ne peut plus rire ! ». Alors, on s'est dit : « la vie ne mérite pas d'être vécue sans le rire » et donc, nous, on va continuer à rire. La quenelle est devenu notre signe de ralliement et on s'évade de notre « champs de cannes à sucre » ; à savoir, ce champs de la pensée dans lequel on nous avait enfermé. Alors, évidemment, ils vont rattraper quelques esclaves et les punir. Comme ils m'ont puni. Je leur ai craché à la gueule et continuerai à le faire. D'autres feront pareil, d'autres abandonneront et il y en a qui diront : « pardon, maître ! »...

FDC : Que dites-vous à ces citoyens qui ont peur, à ceux qui ont déjà perdu leur travail pour avoir été pris en photo en train de faire « une quenelle » ?

D. : Vous êtes des héros ! Voilà ce que je leur dis. Vous êtes en train d'écrire l'Histoire et cela ne se fait pas sans certaines pressions. Les résistants français ont éprouvé les mêmes techniques de délation et, pour eux, ça pouvait se terminer de façon beaucoup plus dramatique ... Le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, nous a prévenu de ce qu'il allait mettre en œuvre. On essaye de nous faire croire que nous avons affaire à des petits pirates. Or, un hacker isolé n'a pas accès à France Info et n'y parle pas avec une voix cryptée ! Si les Autorités, notamment le parquet de Paris, faisaient réellement leur travail, ce délinquant serait déjà intercepté pour avoir commis un acte totalement illégal.

Le hacking, c'est du cambriolage, du vol de données ! Mais non, on voit que c'est tout le contraire qui se passe ... Attendons un petit peu : on va voir si ce hacker ne va pas être invité chez Drucker, se présenter aux élections ou encore devenir ministre de la Communication (rire). En réalité, c'est la politique israélienne qui donne le « la ». On est dans une société qui se cale sur un racisme officiel et revendiqué issu de « la seule démocratie du Moyen-Orient ». On l'a bien vu avec François Hollande qui est allé se prosterner et s'agenouiller là-bas... A partir du moment où Israël définit une « démocratie » plus dure, plus violente, avec un peuple qui doit rester sur cette terre et un autre qui doit disparaître, cela doit s'appliquer ici, en France...

FDC : Vous avez récemment déposé la marque de « la quenelle » et...

D. : Non, c'est une déformation mensongère relayée partout, encore une fois à dessein. A l'origine, la quenelle est un plat traditionnel français. Déposer ce terme n'a donc pas plus de sens que de déposer les mots « crêpes » ou « choucroute ». Par contre, lorsque vous voulez déposer un projet à l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle, ndlr) ce qui est effectivement mon cas, vous avez une liste d'une trentaine de catégories. Notre équipe a déposé deux projets bien précis sous deux de ces catégories. Et si vous ne faites pas ce dépôt vous ne pouvez pas réaliser votre projet... Mais le mot « quenelle » n' a pas été déposé comme marque : c'est impossible, ça n'a pas sens et ne veut rien dire.

FDC : Dans une de vos vidéos, vous avez affirmé : « La quenelle me dépasse ; elle ne m'appartient plus ». Ensuite, la presse annonce que vous auriez déposé le mot dans un but commercial : aucun démenti de votre part. Beaucoup y ont vu une contradiction sinon un double discours ...

D. : Non, non, il y aura une belle surprise... Mais on attend début 2014. Là, vous en saurez plus. Bon, on a déposé les termes « Quenelle + ». Ce sera le titre d'une émission que je vais animer et vous aurez la surprise de découvrir où et sur quel support. Pour le second projet, c'est également très drôle, ça devrait bien fonctionner et plaire à pas mal de gens. Patience : en 2014, vous en saurez plus ...

En réalité, autour de ce dépôt, il y a eu une volonté d'essayer de ternir la dynamique de la quenelle. En n'en réduisant les motivations à une question d'argent. Là-dessus, je suis assez à l'aise : si j'avais vraiment voulu gagner beaucoup d'argent, j'aurais fait comme Gad Elmaleh ou Dany Boon ... L'argent n'a jamais été le moteur de mon travail. C'est amusant de voir les marchands du temple essayer de me discréditer ou de me salir en parlant d'argent, de leur argent ...

C'est un problème schizophrénique : Dieudonné est comme eux : « Il aime l'argent ! » et à la fois : « Il vaut casser la société et le système ! » ... Faudrait savoir (rire) ?! Si je voulais être un chef d'entreprise, spéculer au Cac 40 et être un « fou du fric », je serais alors « respectable », me semble-t-il ? Non, si je ne suis pas respectable à leurs yeux - ce que je peux tout à fait comprendre -, c'est justement parce que l'argent n'a aucune valeur pour moi. Attention : je ne suis pas stupide et sais m'en servir ! Mais je n'ai jamais été le serviteur de cette chose.

FDC : Vous en êtes à six condamnations judiciaires. Le Monde estime que vous ne payerez probablement pas vos amendes, car vous voulez aller en prison : vous confirmez ?

D. : Oui, je veux y aller ! Ces procès n'ont pas de sens de toute façon ... Je me souviens d'une phrase d'Alain Jakubowicz (président de la Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme, ndlr) qui avait dit lors d'un de mes procès : « De toute façon, les médias l'ont condamné : la justice devra suivre ! ». Pour lui, c'est clair : ce sont les médias qui jugent et déterminent. La pression qui est mise sur les magistrats est énorme. En outre, tous ceux qui me jugent à Paris appartiennent au Syndicat de la magistrature. Or, l'année dernière, un journaliste a divulgué que dans le hall de ce Syndicat existait un « mur des cons » où, entre autres, il y avait ma photo dessus ! Je suis donc jugé par des personnes qui appartiennent à un Syndicat où ma photo est épinglée sur un « mur des cons » : c'est un peu étonnant en termes d'objectivité et de neutralité...

FDC : Depuis dix ans, vous êtes accusé de racisme anti-juifs : où en êtes-vous aujourd'hui avec le racisme ? Voulez-vous encore le combattre ou seulement en rire ?

D. : Le racisme est aujourd'hui un argument politique. Moi, j'ai une mère bretonne, un père camerounais, une femme blanche et des enfants de toutes les couleurs. Le concept de races m'est quand même particulièrement étranger. Mais d'accord : je peux être considéré comme « raciste » par certaines personnes. Alors, envers qui serais-je « raciste » ? En fait, selon ces gens, je serais plutôt antisémite, j'aurais une haine particulière envers des gens qui seraient adeptes du Judaïsme, je serais donc très critique à l'endroit d'une religion ? C'est vrai que je suis très critique sur la notion de « peuple élu » mais je n'en veux pas aux adeptes de cette religion. Je dis simplement que je suis très critique sur cette façon de voir : c'est une très mauvaise façon d'avancer ensemble ! Et le communautarisme exacerbé me paraît dangereux. Lorsque ces deux notions mises bout à bout donnent le Crif (Conseil Représentatif des Institutions juives de France, ndlr), on a une France qui ... Je pense que c'est important de combattre le communautarisme ! Et si l'on vous considère comme « raciste » parce que vous vous attaquez au communautarisme, eh bien, tant pis !

Ce qui ne signifie pas que je développe des raisonnements fondés sur une crainte des personnes qui ont les yeux plissés, le nez pointu ou les cheveux roux. Non, profondément ! Je ne raisonne pas comme ça.



FDC : Beaucoup - dont votre ex-collaborateur Ahmed Moualek - s'interrogent ou fustigent votre compagnonnage avec Alain Soral, polémiste racialiste : que fait Dieudonné avec Soral ?

D. : Oui, on a fait un bout de chemin ensemble et nous sommes encore côte à côte. C'est une rencontre qui date d'une dizaine d'années. Il ne m'a personnellement jamais déçu et a toujours été un homme de parole, d'honneur. Nous venons d'univers très différents, comme il l'a dit récemment dans une vidéo (BFMTV - ERTV). Nous ne sommes pas « amis » au sens où on va manger chez l'un ou chez l'autre. Néanmoins, nous participons chacun à écrire une page de l'histoire de ce pays...

FDC : Dans cette vidéo, Soral s'estime « Français de souche » et vous qualifie de « Français de branche » : ça ne vous dérange pas ?

D. : Tout se discute et je pense que le soleil passe par les branches... On est complémentaire et ça ne me dérange pas d'être vu comme un Français de branche.

FDC : Lorsque Soral fait cette distinction, il établit aussi une hiérarchisation...

D. : Si, dans son esprit, il y a une hiérarchisation, si c'est plus important d'être « de souche » que « de branche, c'est son problème ! Pour moi, ce n'est pas le cas : nous sommes complémentaires. Mais je dois dire que je suis aussi Camerounais. C'est comme ça. Mon père, mon grand-père et mon arrière-grand-père sont enterrés là-bas. J'ai la moitié de ma famille qui vit au Cameroun; j'aime y aller et m'y sens chez moi. Donc, cela ne me dérange pas de discuter avec des personnes qui me disent que je suis « Français de branche ». J'ai également des racines françaises profondes, bretonnes par ma mère. J'ai aussi des « souches » bretonnes...

FDC : Vous êtes donc Français « de souche » et « de branche » : pourquoi reprenez-vous ces qualificatifs inutiles, sauf pour ceux qui veulent établir une hiérarchie ?

D. : Oui, je suis de souche et de branche. Et je pense que cette expression de Soral amène effectivement un débat. Il serait là, on pourrait en parler... Je comprends en même temps : l'un de mes deux parents n'est pas Français et ce n'est pas un problème pour moi : c'est une grande richesse ! Sans cela, je n'aurais pas eu accès à ce peuple extraordinaire et merveilleux qu'est le peuple bété dont je suis l'enfant. Alors, quand Soral me qualifie de cette expression, il me rappelle que, oui, je suis : « Evratang enam M'Bala » ! Et ça me fait très plaisir.

FDC : Comment voulez-vous faire croire que vous n'êtes pas raciste en vous associant à un leader d'opinion qui a tenu des propos anti-juifs et négrophobes ?

D : En fait, sur Soral, il est important d'accepter l'idée qu'il est bon de ne plus s'opposer. Que ce soit « la souche » ou « la branche », ce qui compte, c'est l'arbre, c'est la France ! Avec ce que nous avons construit chacun dans notre spécialité, on a rassemblé un spectre plus large. Il est beaucoup plus compliqué de détruire ce que nous avons construit tous les deux que d'anéantir un individu, seul, avec une histoire. Tout est fait pour que chacun reste « chez soi » et il était plus facile de mettre Soral dans la case du « nazi » et moi dans celle de « l'islamo-bamboula ». Notre association nous a rendu plus forts contre cela. Et l'un et l'autre. Et a contribué à rendre plus forte cette révolution qui se met en marche... Il y a des gens qui continueront à penser qu'Alain est un raciste ou un racialiste. Comme du côté de Soral, il y a des personnes qui continueront à penser que je suis anti-blancs. Peu importe. Je crois qu'on a réussi à mettre en marche quelque chose. Dans un combat aussi important, il faut parvenir à faire abstraction de certaines différences et nous, on a réussi à le faire, à montrer que c'était possible.

FDC : Soral est aussi qualifié de « girouette ». Avant-hier, marxiste, hier au FN, antisioniste sur votre liste en 2009, il se dit aujourd'hui « national-socialiste », puis déclare que vous et lui êtes « la France Black-Blancs-Beurs » ; il a récupéré la quenelle durant des années mais veut aujourd'hui labelliser à son compte le « bras d'honneur », un geste « très français sans ambiguïté », pour « ne pas effrayer les juifs honnêtes du quotidien » ... Difficile à suivre, non ?



D. : Une aventure est faite de rebondissements, de doutes, d'hésitations, mais on peut juger une personne sur l'entièreté du parcours. Et je pense qu'Alain fait partie de ces rares « Français de souche », comme il dit, à être monté sur la liste antisioniste de manière aussi frontale. Je n'en connais pas d'autres. Il a une histoire, certes, et a eu dans son environnement des gens qui pensent qu'il existe « une race noire inférieure » ; comme j'ai eu aussi dans mon environnement des gens qui pensent que « tous les blancs sont finalement des esclavagistes en puissance ». Or, il faut que tout le monde comprenne bien que notre émancipation, on la réalisera tous ensemble. C'est dans cette division que l'Empire et nos élites existent et perdurent. Il est donc très important de se rassembler. Malgré toutes les différences et les choses qui passent, ce qu'on a réussi à faire avec Alain, c'est quelque chose qui marquera l'Histoire. Parce que ce n'était pas

dans le programme. Qu'on puisse se rencontrer, se parler et faire ce qu'on a fait : ce n'était pas écrit et on a réussi à le faire.

FDC : Que vous inspire le fait que Marine Le Pen (FN) a jugé que la quenelle n'était pas « une chose sérieuse » ?



D. : Je pense qu'elle répond de manière politique. Elle dirige une entreprise politique, c'est son activité professionnelle. Néanmoins, elle a fait les choses relativement proprement : c'est le « service minimum ». D'ailleurs, ça lui a été reproché, car il est de bon ton de condamner la quenelle, de manière claire et instantanée. Alors, remettre la quenelle dans le champ du burlesque et de l'humour, bon, c'est finalement l'origine du geste. Maintenant, je pourrais lui répondre : « Vous parlez de sérieux, Marine Le Pen, croyez-vous vraiment que les gens pensent que la politique est exercée par des gens sérieux ? Vous prennent-ils au sérieux ? Ou est le sérieux dans la société dans laquelle nous vivons ? ». Nous dire que la quenelle, ça n'est pas sérieux, certes, mais c'est assumé ! Mais vous, Marine Le Pen, votre parti et ce que vous faites, c'est sérieux ?

FDC : Par contre, avec certaines réserves, Tariq Ramadan soutient le geste qui, selon lui, signifie : « Cessez de nous prendre pour des imbéciles, nous ne nous laisserons ni manipuler ni faire ! »...

D. : Cela ne m'étonne pas. J'ai toujours eu un rapport très fraternel avec Tariq Ramadan. Il y a un lien qui dépasse le champ politique. Chez lui, il y a une compréhension de cette société qui est ... Depuis toujours, il fait partie de ces personnes avec qui j'ai un excellent rapport, sans trop se parler, et même si les années passent avant qu'on ne se revoie. J'ai adoré sa définition de la quenelle qui, en même temps, lui correspond bien. Je vous parlais de celle de Romain, celle de Tariq me va. Mais ce n'est même plus à moi d'en juger. La quenelle, effectivement, ne m'appartient plus, de même que cette révolution : j'en suis un serviteur. Contrairement à ce que certains essayent de faire croire avec cette histoire de dépôt de marque, je ne suis pas un gourou ni un leader politique. D'une part, parce que je suis inéligible et, d'autre part, parce que je n'en ai aucune envie : je suis un humoriste !

FDC : Vous êtes inéligible ? Depuis quand et sur base de quel motif ?

D. : C'est tombé en mai dernier : je suis inéligible pour trois ans. On ne peut donc pas me dire que je suis un homme politique : je suis moins qu'un homme politique puisque je suis moins qu'un citoyen : je n'ai plus le droit de me présenter à une élection. Le Conseil constitutionnel a déclaré que je n'avais pas remis les comptes (de campagne de la liste antisioniste, ndlr) dans le délai autorisé. La réalité, c'est que la personne qui devait remettre les comptes est tombée malade et a été hospitalisée. Celle-ci n'a effectivement pas respecté les délais. L'usage veut qu'avec ce type d'excuse médicale, on accorde une certaine tolérance ... Ici, non : c'était pratique de pouvoir se saisir de cet élément pour m'écarter du champ politique pour les trois prochaines années.

FDC : Au lendemain de la qualification inattendue de l'équipe de France de foot pour la Coupe du monde 2014, grâce aux 2 buts de Mamadou Sakho devenu « héros national », vous avez diffusé une photo de ce joueur faisant avec vous une quenelle. D'aucuns estiment que vous avez instrumentalisé Sakho et l'avez, quelque part, mis dans la merde ...

D. : Cette perception, c'est si l'on juge que je devrais prendre en considération le fait que je suis une personne justement diabolisée parce que dangereuse. Or, je ne me considère pas comme ça et Mamadou Sakho est venu amicalement voir mon spectacle - je ne lui ai pas demandé de le faire. Il vient ensuite amicalement me saluer dans ma loge. Et, de manière spontanée, on me demande à faire une photo avec lui et sa compagne. Et hop, on fait une quenelle ! Je ne sais même plus si c'est une idée collective ou si c'est Sakho qui l'a demandé.

Mais tout cela s'est déroulé de façon spontanée et sans contraindre qui que ce soit. Comme avec Tony Parker, Teddy Riner et plein d'autres qui sont venus faire des quenelles dans ma loge ! Oui, Sakho est venu me voir et j'ai trouvé que ce n'était pas gênant de diffuser cette photo. En plus, je viens d'apprendre aujourd'hui même (le 21 décembre 2013, ndr) que c'est un service de communication qui a écrit « sa réponse » sur twitter : « Je me suis fait piéger ». Donc, ils ont parlé à la place de Mamadou Sakho ! Or, à l'évidence, Sakho ne s'est pas fait piéger et cette réponse est évidemment un problème. Qui dit « piégé » dit que Sakho ne savait pas qu'il faisait une quenelle, après avoir vu mon spectacle où je parle de ça pendant 1h20 ...

Bref, si on vient après dans ma loge faire une quenelle avec moi, c'est en toute connaissance de cause. Aujourd'hui, je crois comprendre qu'il a bien été piégé, mais pas par moi : par son service de communication... Je lui souhaite maintenant de devenir un excellent sportif. À la fois sur le plan technique et du jeu - comme c'est le cas actuellement - mais également dans la vie, sur le plan des valeurs. Il a aussi un rôle à jouer dans l'émancipation de tous ces gens qui réclament justice et vérité.

Mais lui plus que beaucoup d'autres. Parce que cela m'a été rapporté, beaucoup, dans son environnement, lui ont dit : « Mais non, Mamadou, tu ne t'es pas fait piéger : on fait tous la quenelle à la maison ! Et chez toi ? On ne fait pas la quenelle ? ». Ben évidemment, chez Mamadou, à la maison, on fait tous la quenelle, je sais ! (rire). Il faut désormais qu'il devienne plus imperméable aux pressions, tout en restant ce sportif de très haut niveau...

FDC : La dernière fois que vous êtes venu à Bruxelles, il y avait 200 policiers pour censurer manu militari votre spectacle, sur ordre du Bourgmestre de l'époque, Freddy Thielemans ... Où en est le dossier judiciaire ?

D. : Mes avocats belges, Me Courtoy et Me Laquais ont fait un excellent travail ! La dernière étape remarquable de ce dossier fût l'abandon des poursuites contre moi par le parquet de Bruxelles. Mais bien sûr : aucun article en France ! Néanmoins, c'est une affaire qui risque de devenir une affaire d'État. Lorsqu'on va s'apercevoir que l'action de la police était illégale, il va falloir des responsables. Qui a donné cet ordre illégal ? Comment ? Pourquoi ? Soit les motivations précises de cette action de censure. Pour les Belges, ça va être un débat important et intéressant de société.

FDC : Allez-vous revenir vous produire à Bruxelles ?

D. : On va tout faire pour revenir jouer en 2014 ... C'est toujours un problème de censure et de pressions. C'est uniquement ça ! Autrement, je serais déjà revenu jouer depuis longtemps. C'est un des publics que j'adore et c'est à côté de Paris, en plus...

FDC : Au niveau idéologique et politique, avez-vous conscience que vous ne pouvez l'emporter dans le rapport de force avec les lobbies français pro-israéliens (Licra, Crif, AIPAC) et l'État d'Israël ?

D. : Il est clair que, sur papier, le combat pour l'émancipation de l'esclave est un combat perdu d'avance. Mais c'est la raison pour laquelle il doit être mené ! Peu importe : le but c'est l'état d'esprit dans lequel on accomplit le parcours. Il s'agit de se libérer. Même si la libération intervient quelques générations plus tard. Au moins, on se sera inscrit dans ce chemin-là.

<http://www.femmesdechambre.be/>

# ***Interdiction de Dieudonné : la France qui dérape n'est pas celle qu'on nous montre du doigt***

***Christophe Oberlin & Silvia Cattori***

C'est au nom d'un état juif à majorité juive, censé accueillir les juifs du monde entier, que les autochtones, les Palestiniens sont martyrisés depuis soixante ans. Pourtant certains n'hésitent pas à condamner les Palestiniens, les Arabes en général, et tous ceux qui les soutiennent pour un « antisémitisme » supposé. Les Palestiniens devraient déclarer aimer les juifs et insister à tout moment sur la distinction entre juifs et sionistes. C'est évidemment déloyal. En 1942 les Français n'aimaient pas les « boches » et aucune association anti raciste n'a jamais protesté.

Lorsqu'on dit aujourd'hui en France qu'on n'aime pas les Américains, tout le monde comprend qu'il ne s'agit évidemment pas de tous les Américains en tant qu'individus, mais qu'on désigne par-là la politique et les guerres américaines qui ont fait un million de morts en quelques décennies. Et « ne pas aimer les Américains », ne tombe pas sous le coup de la loi. Quand on dit qu'on n'aime pas les Corses, ce n'est évidemment pas très intelligent, mais tout le monde comprend qu'on entend par là une certaine ambiance xénophobe qui règne en Corse. Ça ne tombe pas sous le coup de la loi.

Quand on dit qu'on n'aime pas les juifs, il est évident que cela désigne ceux qui soutiennent un état raciste dans ses lois et ses actes. Ce qui veut dire qu'on n'aime pas les juifs racistes, rien d'autre. C'est le message de Dieudonné. Et voilà qu'on voudrait faire tomber cela sous le coup de la loi. C'est déloyal et stupide.

J'ai personnellement des gens de ma famille qui sont morts en déportation. Quand Desproges dit « On se demande pourquoi les juifs se précipitaient à Auschwitz ? D'abord parce que c'était gratuit ! » C'est du deuxième degré, ça me fait rire, et ça ne porte en rien atteinte à la mémoire de ma famille. Quand quelqu'un se fait photographe devant Auschwitz en faisant une quenelle, ça ne porte pas atteinte à ma dignité ni à celle de ceux qui sont morts en déportation. Par contre c'est un geste fort à l'encontre de tous ceux qui tentent de masquer les crimes d'Israël derrière les crimes nazis. C'est à eux que ce discours s'adresse.

Et voilà que nos politiques, les plus tristes que la France ait connus depuis longtemps, voudraient expliquer à un humoriste ce qui est drôle et ce qui ne l'est pas ! Et on voudrait nous faire croire que les millions de personnes qui rient sont des idiots ou des antisémites, y compris ceux qui soutiennent les Palestiniens dans leur lutte contre l'apartheid ! C'est méprisant, et aussi effrayant. Et les commentaires à sens unique de nos radios et télévisions nationales donnent le frisson.

Ceux qui condamnent Dieudonné n'ont pas assisté à ses spectacles, et n'ont pas réalisé qui est son public : un public de jeunes, extraordinairement diversifié, qui représente une France fraternelle, fondamentalement antiraciste, la France de demain.

Alors il y a heureusement quelques poches de résistance dans les tribunaux. Et le jugement prononcé à Nantes, cassant l'interdiction d'un spectacle de Dieudonné, rassure. Toutes les barrières n'ont pas cédé.

Et voilà qu'un juge unique du Conseil d'Etat, sur simple convocation du gouvernement, dans un texte d'une pauvreté affligeante, dépourvu du moindre fondement juridique, impose son opinion à toutes les lois existantes, à tous les arrêts précédents français et européens !

La France qui dérape, elle est là.

# ***Retour sur image 2006 : le Dray chemin !***

## ***Qui est Julien Dray ? L'histoire secrète de SOS-Racisme, son implication dans la propagande contre Dieudonné...***

**- SOS RACISME = comment entretenir le racisme pour le business politique (LBS)**

Samir Mehalla & Daniel Milan - [Alter Info](#)



***Le bureau de Julien Dray à l'Assemblée nationale a aussi été perquisitionné vendredi dans le cadre de l'enquête préliminaire du parquet de Paris sur des mouvements de fonds suspects à partir de comptes des Parrains de SOS Racisme et de l'organisation lycéenne Fidl, a-t-on appris samedi auprès de l'avocat du député PS. Lire la suite de l'article.***

### ***Première publication le samedi 18 Novembre 2006***

Serge Malik est l'un des fondateurs de SOS-Racisme. Il est à la fois arabe et juif, un « faux beur », un « margarine » comme il aime se définir lui-même. Dans son livre, Histoire secrète de SOS-RACISME, écrit en 1990 il nous livre l'arrière-plan de l'association « antiraciste » où se dissimule en réalité une manipulation politique au service du PS et de François Mitterrand. Dans ce texte, il est question de livrer une synthèse de ce livre.

Dans les années 83-85 le racisme était à son comble : bavures policières, meurtres d'arabes et d'antillais, alliance RPR -FN à Dreux et vedettariat de Le Pen.

Serge Malik croyait au combat antiraciste comme moyen efficace pour vaincre l'intolérance, l'exclusion et les inégalités sociales. L'apparition soudaine d'Harlem Désir dans l'émission de Michel Pollac « Droit de Réponse » a été un véritable tremplin pour lui. Enfin, il a trouvé un espace au sein duquel il pourrait s'exprimer et aider les jeunes à comprendre et à se faire comprendre. Sans la moindre hésitation, il laissa tomber son métier de comédien et s'engagea à fond dans SOS.

Pendant des années, comme d'autres militants, Serge donna de tout son temps et de toute son énergie à SOS. Naïf, il n'avait pour seul moteur que le rejet de l'intolérance et du racisme. Puis au fil des années, quand les masques tombèrent, il se rendit compte qu'il a été abusé, manipulé et utilisé au service de politiciens avides pour lesquels l'immigration et l'intégration n'étaient qu'un instrument politique. Touche pas à mon pote n'était qu'un slogan, une valise vide.

Pourtant pour des milliers de gens, c'était la promesse d'une vie différente, l'espoir de la tolérance et du changement. Les pseudos antiracistes étaient essentiellement des organisateurs de spectacles politiques, médiatiques et musicaux. Ils ont triché et menti. Pire, ils ont contribué à la banalisation du fait raciste et ont apporté de l'eau au moulin puant de Le Pen et tout cela pour des besoins alimentaires et des ambitions personnelles. Profondément écœuré, l'auteur nous confie dans ce livre l'histoire de ce mirage.

Le grand patron et fondateur de SOS est Julien Dray. Au début des années 80, ce dernier était trotskiste ; il fonda le Mouvement d'action syndicale (MAS). Dans les facs et les cités, Julien Dray plus connu alors sous le sobriquet de Juju, brandissait fièrement son trotskisme pour donner l'image d'un révolutionnaire.

Le MAS n'était pour lui qu'une passerelle ; en réalité il se sentait coincé dans les coulisses du monde politique, il voulait prendre un raccourci et éviter le long parcours du combattant comme n'importe quelle « limace » militante. Il troqua la casquette trotskiste peu rentable contre l'habit du militant socialiste en y apportant un formidable cadeau au PS : SOS Racisme, l'association championne de la jeunesse.

Mitterrand accourut pour donner sa bénédiction à la création de la nouvelle association. Il était heureux de rencontrer de « vrais » gauchistes et de « vrais » jeunes dont la présence à la cour témoignerait de son humanisme et montrerait à quel point ce dernier est à l'« écoute du peuple et concerné par les problèmes sociaux » surtout qu'on était à l'époque des désillusions de l'après mai 81 et que les indicateurs socio-économiques du gouvernement Mauroy étaient catastrophiques.

Le Président mit alors tous les moyens matériels et humains du parti à la disposition de SOS. Avec le soutien de l'appareil du PS, il fallait pallier la carence médiatique et institutionnelle des mouvements beurs et vite récupérer la lutte des jeunes des cités. L'idée donc de créer une association jeune animée par des jeunes et pour des jeunes dont la fonction serait la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes tomba à pic.

Juju commença par annihiler ses concurrents potentiels. L'action entreprise par les beurs au début des années 80 fut réduite à néant. Sans appareil national pour les soutenir, les associations beurs ont vite été mis K.O. par SOS. Pour le lancement de la spectaculaire "assoce", il fallut trouver des slogans et des discours se rapprochant le plus possible des préoccupations quotidiennes des immigrés.

Une histoire montée en toute pièce que les potes vont répéter à satiété va devenir la légende de la création de SOS. Elle met en scène Diego, un black de l'assoce, présent dans une rame de métro. Une horrible vieille dame blanche cherchait son porte monnaie en jetant des regards accusateurs sur Diego. Puis tous les autres voyageurs fixèrent méchamment le pauvre Diego et des relents de lynchages se firent sentir.

Heureusement que la vieille retrouva son porte monnaie ; cette histoire traumatisa le malheureux Diego qui annonça à ses potes son intention de rentrer au Sénégal. Les potes, pour garder Diego en France ont décidé de créer l'association des potes en la baptisant « Touche pas à mon pote Diego ».

Après les slogans et la légende, il fallut constituer le bureau et distribuer les rôles. SOS fut hiérarchisé en trois niveaux. Le premier était le « palier des beurs » constitué de tâcherons : ménage, préparation des victuailles, gardiennage, tri des badges, réception, et cætera. L'échelon d'au-dessus fut composé des « fondateurs » formant le bureau national (BN) où figuraient certains « beurs officiels ». Enfin la tête de pyramide, triée sur le volet par Dray, fut constituée principalement par la garde prétorienne ayant fait le même parcours que Juju : la fac, la ligue, le MAS, le PS et enfin SOS.

Le choix du président n'a posé aucun problème pour Juju ; Harlem possédait toutes les qualités : il est black, sérieux, combatif et surtout malléable, obéissant et très dévoué au boss. En effet, Harlem a suivi à la trace son maître à penser. Tous ses mouvements étaient entièrement contrôlés et maîtrisés par Juju. Les désirs de Dray étaient des ordres pour Désir. Sa supposée spontanéité lors des émissions télévisées n'était que le résultat d'un coaching intensif mené par le grand chef.

Petit à petit, Harlem le « gauchiste » sombra corps et âme dans le star system ; il découvrit les résidences secondaires et les chalets de montagnes, il rencontra le gratin mondain et tout ce qui compte dans le pays : des riches industriels, des décideurs, la « véritable » politique, le pouvoir et ses enivrants parfums ; à ce moment, l'apparat prit le dessus sur les idées. Si le choix du président fut facile, le recrutement des beurs au sein de SOS s'avéra un vrai casse-tête et tournait carrément au casting. Il fallait que les beurs sélectionnés ne soient pas politisés et fassent « banlieues », ou, si ce n'est pas possible, il convenait de les choisir parmi les fidèles du PS d'Ile-de-France.

Ce qui rendait la tâche plus difficile encore est que Juju avait placé à la tête de SOS des membres de l'UEJF (Union des étudiants juifs de France), ultra-sionistes pour la plupart et très provocateurs. L'UEJF qui, pourtant n'avait aucun projet et ne s'intéressait à aucune action antiraciste monopolisa SOS. D'ailleurs, dans un article publié dans le monde du 14 juin 1985, Philippe Bernard s'étonna de la composition de la direction de SOS qu'il trouvait un peu accaparée par des juifs. Avec cette réputation d'association sioniste et anti-palestinienne, Juju a bien réussi à tenir les beurs indésirables à distance.

Après Paris, vint le tour de la province. Les comités locaux étaient constitués de petits groupes et le schéma de recrutement était le même qu'à Paris. La section locale devait toujours être chapeauté par des amis sûrs de Dray, fidèles et soumis. En cas de difficulté, SOS dépêchait des « commissaires politiques ». Ces derniers insufflaient « l'esprit du bureau national » aux militants, et réorganisaient les bureaux des comités en y nommant les membres sur mesure recrutés sur place.

En tant qu'association du PS supervisée par l'Élysée, SOS a systématiquement utilisé les implantations locales du PS et de la Ligue en combattant durement les initiatives provenant du PCF, parti pour lequel Dray voue une haine viscérale (d'ailleurs c'est l'une des raisons pour lesquelles Dray déteste le MRAP, association proche du PC).

Le « centralisme démocratique » de la SOS faisait que l'information ne circulait que dans le sens Paris-province et jamais entre les différents comités. Tout devait transiter par Paris, enfin disons par Dray. Les fonctions des militants se limitaient à organiser des actions spectaculaires, des manifs, des grèves, des « dîners parrains » et autres, à prendre contact avec la galaxie médiatique, artistique et intellectuelle, à préparer le journal Touche pas à mon pote, à toujours donner à manger aux médias et provoquer des « affaires » même avec des éléments peu fiables...

Les potes ne devaient poser aucune question ni sur le fonctionnement politique, administratif et financier de SOS, ni sur les manipulations électorales, ou la fabrication des adhérents en nombre presque illimité, et encore moins sur les rapports, mandats et titres bidons. Le chef a bétonné son Bunker avec tant de soins que tout contestataire était vite isolé et sa tentative était par avance vouée à l'échec.

Le carnet d'adresses bien rempli de Juju, son réseau bien établi et ses soutiens nombreux rendaient son bastion intouchable. Les francs-maçons furent parmi les premiers alliés de SOS. Il y avait aussi des grands industriels proche du PS comme Christophe Riboud ou Pierre Bergé ; ils firent des dons et introduisirent SOS dans le monde des affaires. Mais l'aide la plus précieuse fut celle des trois organisations proches du PS : la MNEF, la FEN et la CFDT.

Les principaux collaborateurs de l'Élysée à SOS étaient Jean-Louis Bianco, Jacques Attali, Jack Lang et d'autres. Ils fournirent à SOS les « parrains » : Guy Bedos, Yves Simon, Simone Signoret, Coluche, Pierre Bergé, et cætera. De plus, SOS avait profité largement des services offerts par Gérard Colé et Jacques Pilhan, principales figures de communication de Mitterrand. Dès le début, Le Matin de Paris et le Nouvel Obs étaient acquis à la cause.

Le mensuel Globe a été le plus fervent supporter des potes. Dirigé par Georges-Marc Benamou, un proche de Bernard Henry Levy (BHL), le mensuel a lourdement fardé l'assocé pour l'aider à ne pas être perçue comme une officine du PS. BHL fut l'un des tout premiers à se précipiter pour proposer « spontanément » ses services aux potes. Le « philosophe » et Marek Halter ont joué un rôle décisif dans la médiatisation en profondeur de SOS.

BHL parrain, puis initiateur de l'agence de presse SOS, a ouvert l'association sur d'autres mondes de la politique et a provoqué sa rencontre avec beaucoup d'intellectuels. Au début, le quotidien Libération était très critique vis-à-vis de SOS. Les deux journalistes Favereau et Beau confirmaient l'antinomie SOS-Beur. Ils dénonçaient l'absence de légitimité de SOS vis-à-vis du mouvement beur et l'influence grandissante de l'UEJF dans les instances dirigeantes de l'assocé. Ne voulant pas changer de ligne éditoriale, les deux journalistes furent donc priés de s'intéresser à d'autres sujets ! Et deux autres journalistes tout « neufs » sortis du chapeau magique, prirent la relève.

Depuis, les liens avec Libé changèrent radicalement et le quotidien devint l'un meilleurs soutiens de l'assocé. Le premier concert fut produit par Sylvain Moustaki et Eric Basset. Le choix n'était pas un hasard ; en effet, Erik Basset était socialiste et ami de Jean-Marie Le Guen, alors premier secrétaire de la fédération de Paris du PS. Pour la réussite du concert, le président de la République et son Premier ministre vont faire intervenir leurs collaborateurs auprès des grands donateurs potentiels : des entreprises publiques et certaines grosses sociétés privées furent sollicitées d'apporter leur aide à SOS.

D'émission en émission, de spectacle en spectacle et de concert en concert, SOS a réussi à s'imposer comme une icône de la vie politique française. L'immigration et l'intégration n'ont jamais été une cause pour SOS et ses promoteurs mais seulement une couverture pour un certain nombre d'activités moins nobles et plus politiques : L'antiracisme étant une affaire juteuse, un bon filon.

Les fanfaronnades de SOS contre le FN n'ont jamais empêché ce parti de prospérer ; au contraire l'assocé fut un tapis rouge emprunté par le parti d'extrême droite pour passer de l'ombre à la lumière. L'émergence du FN dans le champs politique a affaibli le RPR ce qui facilita la réélection de Mitterrand. L'UEJF fut rassurée : le « danger » de l'émergence d'une élite politique beur autonome susceptible d'être sympathisante de la noble cause palestinienne est écarté. Dray, Harlem, Boutih et toute la garde prétorienne furent largement récompensés : des postes et des prébendes furent distribués par le PS sans compter. Par contre, les beurs sur le dos desquels ce mirage s'est monté, moisissent toujours dans leurs cités délabrées et se débattent encore dans leurs problèmes récurrents. Histoire secrète de SOS-Racisme, Serge Malik, 1990, Albin Michel

### ***L'autre mirage***

Le phénomène SOS n'a été qu'un feu de paille et son parcours s'est achevé en cul-de-sac. Les manipulateurs fourbissent leur nouvelle arme en allant puiser dans la décharge des idées coloniales : « libérer » la femme du « joug de l'homme indigène brutal et barbare ». Les marionnettes de « ni putes ni soumises » sont les nouveaux indigènes médiateurs. Le statut du beur se mua de victime en violeur, tortionnaire de ses sœurs, nazillon, antisémite et intégriste voire dangereux membre potentiel d'Al Qaeda menaçant la république et la laïcité. Ainsi de « Touche pas à mon pote » on passe à « Casse la gueule à mon pote ». Cette nouvelle supercherie est non seulement sponsorisée par les proxénètes de la finance, de la politique des médias et du show-biz mais malheureusement elle est aussi soutenue par d'autres victimes manipulées.

**Source : *Oulala***

# **Dieudonné : "Julien Dray est l'instigateur de cette agression".**

**Samir MEHALLA ~ Le Citoyen 28 Avril 2006**

Devant une assistance peu nombreuse - boudée par les journalistes français -, Dieudonné a quand même tenu, ce vendredi, sa conférence de presse, relative à l'agression dont lui et ses deux gamins ont été victimes.

Menace sur ma vie « Dieudo », comme l'appellent ses proches, rappelle les faits de l'agression détail par détail. Deux jeunes l'abordent, l'accusent du meurtre de Halimi et l'insultent au moment même où, accompagné de ses deux enfants, il se dirigeait pour chercher son repas. Il tentera de discuter. De calmer les deux jeunes et croit, enfin, que l'incident était définitivement clos.

Les deux jeunes s'acharnent sur lui une seconde fois en le traquant une deuxième fois en balançant une bouteille en sa direction. Les débris de verre atteignent au crâne l'un de ses deux fils. Cette fois, il les poursuit sérieusement et les tient en joug, à l'aide d'une bombe lacrymogène, dans un magasin du quartier.

Il appelle la police en leur narrant ce qui s'est passé devant plusieurs témoins. Embarqués au commissariat, les deux parties portent plainte et les deux jeunes finissent par avouer leur délit. « Vous avez beaucoup de chance d'être tombés sur un humoriste comme Dieudonné, un autre parent vous aurez réduits en bouillie », aurait déclaré un des policiers en charge de l'affaire.

« Je ne peux voir mes enfants agressés devant mes yeux et me taire. J'aurais eu un pistolet sur moi, je les aurais flingués ». Il notera au passage le bon traitement qui lui a été réservé par la police. Dieudonné s'interroge après cela sur l'attitude des hommes politiques français et du parti socialiste. Quelle est la position de Ségolène Royale et de François Hollande ? Celle de Sarkozy - dont il réclame l'aide- sensé protégé les citoyens sans défense.

Après quatre agressions sur sa personne, son entourage se demande si cela constituerait le message qu'il faudrait décoder au premier degré. Répondant à la question relative au principal instigateur de cette agression, Dieudonné dira que Julien Dray, le porte-parole du PS, est le seul coupable. Ce dernier aurait distribué des tracts où était insinué que Dieudonné était le penseur du crime, et Fofana le tueur.

« Le silence des responsables ferait-il partie de la campagne présidentielles ? Que dois-je répondre aux gens qui, ne croyant plus à la justice, demandent vengeance ? Imaginez un instant que Gad El Maleh, accompagné de ses deux enfants, aurait été victime d'une telle agression commise par deux noirs ou deux arabes !

Où seraient-ils à présent ? Est-ce ma vie qui est visée ? » Dans le même sens d'insécurité, un de ses proches dira : « Si un malheur arrivera, je vous assure qu'il n'y aurait pas assez de flics pour être derrière chaque Kippa. C'est notre message ! »

Le deuxième message de Dieudonné est celui adressé à la presse. Visiblement outré par ce qui a paru au quotidien « Le Monde » -dont l'auteur de l'article était présent- et l'AFP, Dieudonné a exprimé ses sentiments d'injustice et du « parti pris ». « J'étais victime d'une agression et les coupables ont avoué leur acte...

Après cela vous osez leur donner la parole. Pourquoi vous ne le faites pas avec Fofana alors ? », dira t-il. « Ce n'est pas normal que je me retrouve, moi la victime, à me justifier ». « Dieudo » n'accusera pas toute la presse française de manipulation, mais l'absence de cette dernière, à sa conférence, serait révélatrice à plus d'un titre.

# ***La France confisquée !...***

***Samir Mehalla Le Citoyen Vendredi 28 avril 2006***

« Laïcité », racisme et terrorisme - Préférences et détestations communautaires de l'État français

La politique de la France serait-elle définie par le CRIF et ses filiales ?

Le CRIF régirait-il les institutions de la République ?

Les décisions politiques et judiciaires seraient-elles celles du CRIF ?

Les émotions et les indignations, de même que toute pensée et croyances, seraient-elles régies par le CRIF ?

Est-ce au CRIF de nous dire ce que nous devons et ne devons pas penser ? et de nous interdire de regarder telle ou telle télé ?

Est-ce au CRIF nous dire qui est Français ? et qui peut résider en France ?

Est-ce au CRIF de nous dire, qui peut avoir des droits ? Et qui ne doit pas en avoir ?

Est-ce encore au CRIF de dire qui peut être arrêté, expulsé, torturé en violation du droit, des droits et des droits de l'homme ? Condamné et tué civilement ou socialement ?

Nos droits de vie ou de mort serait-ils en fonction de notre utilité et de notre allégeance au sionisme et à Israël ?

Y aurait-il en France des intouchables et des innocents par nature, dispensés de toute critique et des coupables et des suspects par essence ?

On est en droit de se poser ces questions !

La ménorah et la kippa sont devenues ces dernières années des symboles de la laïcité, et de la République... très prisés par les membres du gouvernement et les municipalités... Et la synagogue, le lieu des funérailles d'état, pour honorer les victimes de crimes crapuleux instrumentalisés en crimes « antisémites »...(1) ou pour soutenir de fausses victimes de « l'antisémitisme »...(2)

Il semblerait d'ailleurs que les émotions de nos politiques, membres du gouvernement et médias, se limitent à une seule appartenance religieuse... Benoît Savéan, mort dans les mêmes conditions et pour les mêmes raisons qu'Ilan Halimi, de même, que Chaïb Zehab abattu par un raciste communautariste, n'eurent pas droit aux mêmes indignations et compassion de la part de l'État...

Et pour ce qui est des petits Zyed et Bouna, morts électrocutés dans un transformateur, le 27 octobre 2005, où il étaient allés se réfugier, parce que, pourchassés par des ratonneurs ; faits en partie, à l'origine des émeutes des cités en novembre 2006 ; on n'a lu et entendu que des propos immondes à leur égard... La loi contre le « port du voile » (foulard dit islamique) votée en 2003, s'est faite avec l'accord du CRIF et du Consistoire... qui se sont fait les champions et les apologistes de la laïcité à cette occasion...

« Les Dîners du CRIF » qualifiés de Républicains sont très courus par les politiques, tous bords confondus, les membres du gouvernement et les « religieux » de toutes confessions... C'est à l'occasion de ceux-ci, que sont ébauchées les lois liberticides prises contre les autres composantes de la communauté nationale...

Nous relevons dans la presse juive, en particulier, des interpénétrations entre des officines anti-antisémitiques, et des magistrats, ministres de la justice et de l'Intérieur, en totale contradiction, avec le principe de la séparation des pouvoirs et de l'indépendance de la justice... ainsi qu'une multitude d'ingérences de toutes sortes, peu en rapport avec des débats démocratiques et le respect de l'ensemble des citoyens. (3)

Nous entendons de la bouche de nos politiques, du chef de l'État et de ses ministres, l'emploi, dans toutes ses déclinaisons, du leitmotiv suivant : « Qui touche à un Juif, touche à la France » ! (4) Nous aurions espéré entendre à la place un leitmotiv plus conforme aux principes fondateurs de la République, que sont « la Liberté, l'Égalité et la Fraternité, tel que « Qui touche à un humain, touche à la France » !... Le Grand Rabbin de France, Joseph Haïm Sitruk, invité « chez Ardisson » (Émission « Tout le monde en parle », France 2, 17/06/06), nous a rapporté sa satisfaction du fait que le président de la République, lui ait assuré que la devise de la France était « Qui touche à un Juif touche à la France » !...

Le lendemain, Christian Estrosi, ministre délégué à l'Aménagement du territoire et ami de Sarkozy, remettait la croix de chevalier de la Légion d'honneur au Docteur Samak, au palais des rois sardes de Nice et lui rendait hommage, en ces termes : « Homme de foi, de dialogue et d'ouverture, la violence vous répugne, l'intolérance vous blesse et l'arrogance vous indigne » (...) « Vous êtes un humaniste attaché aux valeurs de fraternité, de liberté et d'égalité... militant courageux et déterminé du rapprochement entre les communautés ».

Lucien Samak concluait ainsi ses remerciements à la belle homélie républicaine : « Ceux qui aiment la France, aiment Israël. Ceux qui n'aiment pas Israël, n'aiment pas la France... ». (Nice-Matin, 19/06/06)... Une façon toute « humaniste » de stigmatiser une partie, voire le reste de nos concitoyens ! Tout le reste de la politique « française » est conforme à ce que nous venons d'énoncer...

Toute vérité est traquée, poursuivie... tant par les services policiers et judiciaires de l'État, que par les flics des milices racistes de la pensée, qui émettent des lettres de cachet avec les noms des « coupables » aux services de la police et de la justice ; au nom des lois racistes, dites « antiracistes » votées par les racistes sionistes et leurs amis, à leur seul profit... Lois qui transforment tout dénonciateur de racistes et du racisme en « racistes » et qui permettent à certaines officines de se porter partie civile et de diligenter arrestations et condamnations...

Tandis que le racisme anti-arabe, anti-musulman et islamophobe, sans fondement, peut s'étaler en toute normalité et impunité... (5) Il ne fait l'objet que très rarement de poursuites et n'est jamais condamné... Les tribunaux considérant que ces propos relèvent de la « liberté d'expression »... Une mansuétude dont les racistes sionistes et islamophobes sont seuls à bénéficier, puisque les antisionistes sont traduits, eux, devant les tribunaux et sévèrement condamnés pour des propos infiniment plus fondés et moindres, mettant en cause le racisme sioniste...

Il est devenu « normal » et « légitime » aujourd'hui, en France, de se faire traiter « d'antisémite », de « nazislamiste » de « terroriste » quand on ose dénoncer le racisme sioniste, les crimes de guerre d'Israël et le génocide dont est victime le peuple palestinien ! Le but étant de criminaliser toute parole qui ne plait pas aux racistes sionistes et de déshumaniser leur auteur... On a peur de prononcer le mot Juif... (Nice-Matin, 5/03/06).

On peut s'interroger au sujet de ces incitations à la haine des Musulmans ; se demander qui est derrière celles-ci, et se demander qui peut souhaiter une guerre civile et dans quel but ? Mais est-ce bien nécessaire ? Vous connaissez sans doute la réponse ! Toute critique d'Israël et du racisme sioniste est qualifiée d'antisémitisme... et son auteur d'« antisémite » afin de faire taire toute critique... « Avoir eu la Shoah » interdirait toute critique d'Israël et du racisme sioniste ! Toute demande de débat et tout questionnement à propos de la Shoah » est assimilé à une négation et voit son auteur poursuivi et condamné pour « négation de la Shoah »...

On ne doit pas discuter l'histoire officielle érigée en dogme... Par ailleurs, toujours dans la même optique, Sarkozy et ses amis ont étendu une chape de plomb sur « l'Islam en France », au moyen du CFCM (Conseil Français du Culte Musulman) créé à l'instigation du CRIF, des ministres de l'Intérieur successifs et des collaborationnistes de « La Mosquée de Paris », afin de contrôler Imams et de surveiller mosquées et musulmans et d'accréditer le mythe du danger islamiste/terroriste... Sarkozy, s'est vanté dans l'émission « Cultures et dépendances », du 2/06, du 2/06/06, France 3) d'avoir « refusé un CRIF musulman, car cela aurait été du communautarisme »... Sans doute parce que le CRIF, n'est pas du communautarisme ?!...

On a surtout peur de l'Islam libérateur pourtant absent des mosquées du ministère de l'Intérieur ! Les prêches éventuelles d'Imams qui égratigneraient les idoles de la République et/ou dénonceraient massacres, persécutions et répressions et qui appelleraient à la solidarité avec les victimes, sont leur hantise...(6) Dans le même temps, les synagogues sont protégées de l'ennemi imaginaire... Toujours dans cette même optique de diabolisation et de criminalisation de l'Islam et des Musulmans, et accréditer le mythe « terroriste » ; une loi dite « antiterroriste » permet d'arrêter et d'incarcérer tout suspect de délit de solidarité avec les Musulmans massacrés et génocidés, pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »...

Une loi qui permet, semble-t-il, de tout faire, y compris violer les lois et porter atteinte à l'intégrité physique des « suspects/coupables, et de transformer des citoyens, en citoyens de non-droit, comme l'ont révélé, bien que timidement et partiellement, onze ans après les faits, les journalistes d'investigation « du Point », Olivia Recasens, Jean-Michel Décugis et Christophe Labbé, dans Place Beauveau sorti chez Robert Laffont, en février 2006... Qui pourrait nous faire croire que de tels faits, niés par policiers et magistrats, ne se sont pas reproduits depuis ? alors que des centaines de suspects sont passés entre les mains des services « antiterroristes » !

D'autant que j'ai été victime de faits similaires, à Nice, le 1er octobre 2001, de la part de policiers, à l'instigation de l'officine parisienne sioniste, « J'Accuse » (dirigée par Marc Knobel, chargé de mission au CRIF et au Centre Simon Wiesenthal de Paris) via le BEAP de Paris : « Brigade d'Enquête des Atteintes à la Personne » ( sic) dépendant de la 4e section du parquet de Paris, section dite de la presse et des libertés publiques. ( re-sic) et le parquet de Nice... Faits « couverts » par un « faux en écritures publiques » commis par des magistrats de Nice et d'Aix-en-Provence... (Voir « Affaire Daniel Milan » sur le site : [www.aredam.net](http://www.aredam.net) . Cette BEAP et cette 4e section du parquet de Paris, sur le fonctionnement desquelles il conviendrait de s'interroger, font office de correspondants du CRIF et de ses filiales...

[ndlr : c'est apparemment la BRDP qui a concé Raphaël Schoemann, le fameux sioniste terroriste épistolaire, qui envoyait des balles et des menaces de mort aux militants antisionistes. Il s'agit là, comme pour la cour de cassation qui a absout le philosophe Edgard Morin poursuivi par les sionistes, que de donner le change, et de paraître impartial, et donc de condamner en choisissant bien le sujet, régulièrement le camp sioniste, alors que la police et la justice leurs sont entièrement inféodés. Il en a été de même avec la cour européenne des droits de l'homme (CEDH), qui pour paraître indépendante des gouvernements avait condamné la France pour tortures dans l'affaire de ce dealer arabe massacré et violé par des flics de la brigade des stupés dans les années 90, cela pour inaugurer le changement de procédure de la CEDH, permettant à tout simple citoyen de la saisir directement, ce qui n'était pas le cas avant.

La priorité pour la police et la justice, pour les organisations de "droits de l'homme", et autres Amnestiste internationaliste et autre Greenpistes, est de faire croire au respect du droit, que le droit existe en siono-capitalisme, que la police est là pour vous protéger, comme la justice, et donc qu'on doit avoir confiance, et aimer ses bourreaux, ne pas s'en défendre, ne pas lutter. La ligue des droits de l'homme, les juges, les avocats, et autres, ne sont que des loups déguisés en agneaux.]

Une loi « antiterroriste » qui ne vise surtout pas les collecteurs de fonds pour Tsahal, ni les personnes allant soutenir Tsahal dans des organisations para-militaires, ou à Tsahal même, en Israël ; alors que cette armée commet crimes de guerre, assassinats (« éliminations ciblées ») au Liban et en Palestine ; et un génocide contre le peuple palestinien... Le principal magistrat « antiterroriste » Jean-Louis Bruguière est un proche de Sarkozy et du CRIF, a reçu un prix du CRIF pour son action « antiterroriste » ! (Actualité-Juive, 29/06/06)...

Ce juge est régulièrement (bien que trop timidement, au regard des faits !) mis en cause pour ses méthodes dans les dossiers « terroristes »... Jean-Louis Bruguière, qui voit des terroristes et du terrorisme partout, s'est « illustré » en inculquant des survivants français « libérés » du camp de « Guantanamo », où du reste des enquêteurs se seraient rendus pour interroger des internés français !... « La CIA et la DGSE auraient créée une structure antiterroriste commune : Alliance base » à Paris, indique Le Monde du 5/07/05, ce que n'a ni confirmé, ni infirmé la ministre des armées, Michèle Alliot-Marie, se contentant de dire que la coopération entre la France et les États-Unis était excellente...

On ne sait rien de plus depuis sur cette dernière officine franco-américaine, de même que sur les vols d'avions-prisons de la CIA au dessus de l'Europe et l'usage des aéroports, signalés un temps et qui auraient miraculeusement épargnés la France ? Sarkozy, le plus zélé et acharné des candidats du CRIF et d'Israël (7), qui n'est plus à une provocation près, vient de confier le tri, entre « bons » et « mauvais » enfants (et leurs parents) à expulser, à Arno Klarsfeld, de nationalité israélienne, ex-officier de Tsahal...

Après nous avoir dit, ou fait comprendre de fait, qu'il y avait en France, des plus Français et des plus citoyens que les autres... Sarkozy a fait du tri la base du système politique et législatif en matière de nationalité française et de séjour sur le territoire français... Désormais, seul l'immigré « utile », selon ses critères, pourra séjourner en France ! Sarkozy, vient aussi de dissoudre par décret « La Tribu KA » (Juillet 2006) pour le seul fait que celle-ci s'est rendue symboliquement et successivement en Mai, dans les deux fiefs (Une salle de sport, le 21 mai, et au « Marais », le 29 mai 2006) de milices racistes terroristes sionistes, qui depuis des décennies se livrent en toute impunité à des exactions diverses : agressions contre des personnes, menaces de mort, saccages de librairies...pour réclamer leur dissolution...(8)

Sarkozy et de Villiers se sont bien entendu rendus dès le lendemain, sur les lieux de « l'agression antisémite » pour soutenir les « victimes » et menacer la Tribu Ka des foudres de la police et de la justice... Sarkozy, qui depuis les crimes de guerre d'Israël contre le Liban, ne cesse de dire « qu'Israël se défend » à l'instar de Bush, selon la célèbre « méthode Coué », a demandé à un membre du gouvernement israélien qui lui rendait visite, combien de temps il avait besoin (pour liquider le Hezbollah), avant d'accepter un éventuel « cessez-le-feu »...

En pleine agression israélienne, ce mois de juillet 2006, pendant que des milliers de ressortissants français fuyaient sous les bombes et étaient évacués du Liban ; des politiques Français se bousculaient sur les plateaux des radios communautaristes, pour apporter leur soutien à l'État raciste, terroriste et criminel d'Israël (9), bien qu'ils se fussent plus discrets les jours suivants... pour ne laisser sur le devant de la scène, que la parole au vice-président du groupe parlementaire « France-Israël », composé de plus de 100 députés, Claude Gloasguen !

Dans le même temps, la télévision nationale française, s'alignait sur la propagande israélienne, pour répandre la thèse selon laquelle « Israël était victime », et rendait service au Liban en le libérant du Hezbollah (de sa résistance), aidée en cela par le Libanais islamophobe et pro-sioniste de service, Antoine Sfer, également invité des radios communautaires... Un numéro de sinistre propagande qui n'a trompé personne...

**Daniel Milan**

## Notes

(1) « Le sommet de l'État se recueille à la synagogue de la Victoire » (Actualité-Juive, 2/03/06). « L'ambassadeur de Côte d'Ivoire au Consistoire de Paris » (Actualité-Juive, 2/03/06).

(2) Le rabbin Gabriel Fahri, avait prétendu avoir été poignardé par un homme casqué, qui aurait crié Allahu Akbar, le 3 janvier 2003, ce qu'infirmes la suite de l'enquête... (Nice-Matin, 12/03/03)

Une étudiante d'Aix-en-Provence, membre de l'UEJF, qui affirmait avoir été agressée à la sortie d'un débat sur le Proche-Orient et qui affirmait lui avoir gravé au couteau une étoile de David sur le bras le 12/03/03, se l'était faite elle-même. (Nice-Matin, 13/03/03)... L'incendie du collège juif de Gagny dans la nuit du 14 au 15/11/2003, attribué à l'antisémitisme, alors qu'aucun élément n'est venu corroborer cette thèse... (« L'incendie criminel du collège de Gagny reste mystérieux », Le Figaro, 10/12/2003) Alexandre Moïse, porte-parole du Likoud-France, qui affirmait avoir reçu des menaces téléphoniques le 9 janvier 2004... s'insultait lui-même au téléphone... (Nice-Matin, 18/05/04)

La « tentative » d'attentat contre la synagogue d'Ivry n'a pu être prouvée et aucune plainte n'a pu être déposée, puisque l'attentat n'a pas eu lieu et reposait sur la découverte d'une caisse suspecte à une quarantaine de mètres de la synagogue contenant des bouteilles d'essence (Actualité-Juive, 20/11/03)... Marie-Léonie Leblanc qui avait prétendue avoir été agressée dans le RER, le 9/07/04, par des jeunes Noirs et Maghrébins qui l'avaient prise pour une juive et proféré des insultes antisémite, s'était elle-même taguée une étoile de David sur le ventre à l'aide d'un feutre... La profanation de tombes d'un cimetière juif de Lyon, signée « Phinéas », le 9/08/04, était le fait d'un certain Michaël T, qui a avoué s'être servi de ce cimetière juif, comme support médiatique à ses inscriptions racistes...anti-arabe... (Nice-Matin, 17/08/04)

Le Centre social juif de la Rue Popincourt à Paris incendié et tagué de slogans antisémites, dans la nuit du 21 au 22/08/04 avait pour auteur un employé juif qui voulait se venger. (France-Soir, 31/08/04)...

(3) « Le grand rabbin de Paris reçu par le président de la République » (Actualité-Juive, 17/01/02). « Sarkozy reçoit la Licra » (Nice-Matin, 23/11/02).

« Nicolas Sarkozy au dîner du CRIF Sud-Est » (Actualité-Juive, 7/05/03).

« Le Grand Rabbin Sitruk une nouvelle fois à l'honneur ». Chirac lui a remis la médaille de Commandeur de l'Ordre du Mérite. (Actualité-Juive, 10/07/03).

« L'audition du Grand Rabbin de France par la Commission Stasi sur la laïcité » (Actualité-Juive, 20/11/03).

« La Licra chez Nicolas Sarkozy » ; « Un partenariat contre la haine antijuive » (Actualité-Juive, 4/12/03).

« Pour son deuxième dîner, le CRIF Midi-Pyrénées recevait après Simone Weil, un invité de marque : Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur » (Actualité-juive, 19/02/04).

« Rabbins à l'honneur, Le Grand rabbin Alain Goldmann a été dernièrement élevé au grade de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur. De son côté le Grand Rabbin de Paris, David Messas, a été promu au grade d'officier dans l'ordre des palmes académiques ». (Actualité-Juive, 6/05/04).

« Israël Singer, chevalier de la Légion d'honneur » ; « Le 3 mai dernier, Nicolas Sarkozy a remis au président du Congrès Juif Mondial, Israël Singer, les insignes de chevalier de la Légion d'honneur » (Actualité-Juive, 13/05/04).

Le CRIF lance un appel à la mobilisation civique » (Nice-Matin, 22/07/04).

« Nicolas Sarkozy a reçu les Communautés juives des Hauts-de-Seine » (Actualité-Juive, 21/10/04).

« Le Centre Simon Wiesenthal veut la dissolution de l'UOIF » (Actualité-Juive, 11/11/04).

« Pétition pour demander aux Pouvoirs publics l'interdiction de la diffusion d'Al-Manar » (Actualité-Juive, 2/12/04).

« Le CRIF Marseille invite le procureur de la République » (Actualité-Juive, 23/12/04).

« Le CRIF tape sur la politique étrangère de la France » (Nice-Matin, 14/02/05).

« Sarkozy passe son grand oral devant l'UEJF » (Actualité-Juive, 24/03/05).

« A Cannes : plus de trois cents convives avec le garde des Sceaux au dîner du CRIF » (Nice-Matin, 24/03/05). « Le Ministre Dominique Perben, invité du dîner du CRIF Sud-Est » (Actualité-Juive, 31/03/05).

« Le CRIF Midi-Pyrénées reçoit Sylvan Shalom en grande pompe » (Actualité-juive, 31/11/05).

« Jean-Louis Debré au dîner du CRIF Rhône-Alpes » (Actualité-Juive, 24/11/05).

« Le CRIF accueille le nouveau préfet » (Actualité-Juive, 1/12/05).

« Des représentants de la communauté reçus par le président de la République » (Actualité-Juive, 23/04/06).

« Lorsqu'on parle de cybercriminalité, les magistrats ne sont pas forcément formés » ; « Pour la deuxième année consécutive, l'Ecole Nationale de la Magistrature a convié Marc Knobel dans le cadre de la formation continue qu'elle dispense. Le chercheur du CRIF explique la façon dont-il entend parler de cybercriminalité et atteintes à la dignité humaine en Europe ». (Actualité-Juive, 13/07/06).

(4) « Agresser la communauté juive, c'est agresser la France, c'est agresser les valeurs de notre République (...) » (Raffarin, au « vélodrome d'hiver », le 21/07/02). (Nice-Matin, 22/07/2002)

« Agresser la communauté juive, c'est agresser la France, la République et ses valeurs » (Raffarin au dîner du Crif, le 25/01/03) (Le Figaro, 27/01/03)

« Le lien des Juifs avec Israël est bien naturel. Vous n'avez pas à vous en excuser ». Sarkozy, au premier dîner régional du CRIF Sud-Est. (Nice-Matin, 15/04/03).

« Toute atteinte à un juif pour son appartenance religieuse constitue une atteinte à la République ». Jacques Chirac, réception à l'Élysée à l'occasion des soixante-ans du CRIF. (Nice-Matin, 28/05/03).

« Quand on s'attaque en France, aux juifs, il faut bien comprendre que c'est à la France tout entière qu'on s'attaque. Depuis des siècles, nos compatriotes juifs sont en France chez eux comme chacun de nos compatriotes » (Chirac, dans une conférence de presse, à l'issue de sa réception du lobby sioniste, le 17/11/2003)... (Le Figaro, 18/11/03).

« Je dis aux Juifs de France : n'ayez pas peur. Vous pouvez avoir confiance en la France parce que vous êtes la France, parce que chacun d'entre vous détient une partie de ce bien commun qui est notre pays ». Raffarin, au dîner du CRIF. (Actualité-Juive, 5/02/04).

« Quand un juif de France est injurié, c'est la communauté nationale qui est visée. Français vous êtes, vous n'avez pas à vous justifier. Je peux prendre un engagement. Tant que j'aurai cette responsabilité, chaque fois que cela sera nécessaire, la réponse de l'Etat sera à la hauteur de vos attentes ». Sarkozy, au Congrès de la Licra (Actualité-Juive, 29/01/04).

« Celui qui touche à un Juif touche à tous les Musulmans. Nous ne pouvons autoriser qu'un seul cheveu d'un Juif soit touché » Fouad Alaoui, reçu par le CRIF (Actualité-Juive, 21/09/04).

« Si la communauté juive a vent d'un discours antisémite d'un imam, qu'elle prévienne directement l'UOIF qui saura user de pédagogie auprès de l'intéressé ». Fouad Alaoui, reçu par le CRIF. (Actualité Juive, 21/09/04).

« Nous sommes prêts à défendre bec et ongles le principe de l'enseignement de la Shoah ». Fouad Alaoui, reçu par le CRIF. (Actualité-Juive, 21/09/04).

« Lorsque je défends la France, je défends Israël et lorsque je défends Israël, je défends la France » Gilles-William Goldnadel (Actualité-Juive, 31/03/05).

(5) « L'islamisme aux portes de l'Europe » (Marianne, 11/11/02). « Islamisme, le nouveau nazisme vert » (Alexandre del Valle, France-Soir, 12/11/02).

« Après l'oppression nazie, la menace d'une autre tyrannie : celle de l'islam intégriste » (Actualité-Juive, 18/03/04).

« Les convertis à l'islam, une minorité croissante d'activistes » (Le Monde, 4/06/04).

« Le fascisme vert contre la République » (France-Soir, 20/09/04).

« La France menacée ? », « Les islamistes sont déjà là », « Enquête sur une guerre secrète » (Pub pour le bouquin de Christophe Deloire et Christophe Dubois, paru chez Albin Michel, Le Monde, 24/09/04). « La République a permis à des drapeaux étrangers d'être plantés là où il ne devrait pas y en avoir » (Christophe Deloire, Actualité-juive, 21/10/04). « Les territoire gagnés de l'islamisme » (Actualité-Juive, 21/10/04).

« Le djihad pousse à l'ombre des cités » (France-Soir, 21/02/05).

« Les convertis à l'islam inquiètent la police française » (Le Monde, 13/07/05).

« Leur but : Islamiser l'Europe après avoir réislamisé les pays musulmans » (Alexandre del Valle, Actualité-Juive, 13/07/05).

« Mosquées sous haute surveillance » (Libération, 30/07/05).

« Une famille terrorisée par un commando antiterroriste » ; « Un père et son fils, arrêtés chez eux à Wervicq (Nord) par une trentaine de policiers, ont été libérés vendredi après trois jours de garde à vue. » (Libération, 31/07/05).

« Nous avons affaire à des gens qui n'aiment pas la France, qui n'aiment pas ceux qui la représentent et qui haïssent les Juifs » (Samy Ghozlan, Actualité Juive, 2/03/06).

« Nous défendrons ensemble avec les Juifs, la civilisation contre la barbarie » (Philippe de Villiers, Israël Magazine, juin 2006).

« Auschwitz et la Shoah ont été un traumatisme mondial, mais il existe malheureusement dans la culture islamique un antijudaïsme qui est inscrit dans les fondements de l'islam » (de Villiers, Israël-Magazine, juin 2006).

(6) « Les flics espionnent les mosquées sur la pointe des pieds » (Le Canard enchaîné, 16/10/02). « 16 mosquées sous surveillance » (Aujourd'hui en France, 18/11/2002).

« M. de Villepin veut créer une fondation pour gérer le financement des mosquées » (Le Monde, 18/11/04).

« Les universités pourraient délivrer la formation généraliste des imams » (Le Monde, 28/11/04).

« Islam de France :Le plan Villepin » (Aujourd'hui en France, 7/12/04).

« L'islam nationalisé ? » (Libération, 8/12/04). « Plusieurs mouvements musulmans sous surveillance dans le XI<sup>e</sup> arrondissement » (Le Figaro, 3/05/04)

« Vers une liste des imams autorisés à exercer ? (Nice-Matin, 4/05/04). « Sarkozy va s'attaquer aux imams radicaux » (Libération, 15/07/05).

« Les lieux de prosélytisme de l'Islam radical mis en difficulté » par les « pôles régionaux de lutte contre l'Islam radical » (Le Monde, 13/04/05).

« Sentier II Des banques devant le tribunal, 138 personnes dont le PDG de la société, renvoyées en correctionnelle » ; « Des rabbins, peu susceptibles d'être fouillés à l'aéroport ramenaient le liquide en France. Une nébuleuse de 150 associations a ainsi brassé près de 70 millions d'euros entre 1997 et 2001 » (Libération, 22/07/06).

« Selon le ministère de l'intérieur, toutes les salles de prière musulmane clandestines d'Orly et Roissy ont été fermées ». (Le Monde, 27/07/06).

(7) « On m'appelle parfois Sarkozy l'Américain » (Nice-Matin, 25/04/04).

« Israël mise sur Sarkozy » (Aujourd'hui en France, 16/12/04).

« Cukierman joue Sarkozy contre Chirac » (Marianne, 18/12/04).

« Sarkozy reçu en grande pompe en Israël » (Où, il s'était rendu accompagné, entre autres, de Joël Mergui, aujourd'hui vice-président du Consistoire israélite de Paris. Actualité-Juive, 23/12/04).

(8) « Le CRIF n'a jamais condamné les agissements criminels d'organisations de type paramilitaire tels que le Betar ou la Ligue de Défense Juive qui saccagent les locaux d'associations démocratiques ou de librairies réclamant des droits pour les Palestiniens, qui blessent des manifestants, organisent des ratonnades et vont jusqu'à poignarder un commissaire de police alors qu'il essayait de protéger des passants, comme ce fut le cas le 7 avril dernier à Paris en marge de votre manifestation en faveur de Sharon. Au contraire vous entretenez de bonnes relations avec eux, leur permettant d'assurer le service d'ordre de vos manifestations. En fait, le CRIF se conduit comme une officine du gouvernement israélien et devient ce faisant un vecteur d'antisémitisme, en interdisant toute critique de la politique israélienne, et en revendiquant constamment un statut à part pour l'Etat d'Israël » « Lettre ouverte au CRIF » (extraits). (Le Monde, 18/04/02), émanant du CAPJPO qui d'ailleurs à notre connaissance ne s'est plus manifestée pour condamner les milices racistes sionistes qui opèrent toujours en toute impunité en France, et bénéficient du soutien de la quasi totalité des officines sionistes, des médias et des politiques ainsi que du syndicat flic « Action Police, CFTC » au moins... On peut consulter des listes des principales exactions des milices sionistes, en tapant « agression suivi du nom de la milice, sur un moteur de recherche...

Tous les partis politiques français de droite, comme de gauche, agréés ou non par le CRIF, bien que rivaux du fait que leur but est l'accession au pouvoir, sont au service du sionisme, et roulent pour le CRIF et Israël, même si le CRIF à ses préférences. Il convient de le savoir ! A ces partis, viennent s'ajouter des myriades d'amicales et de cercles divers, pro-sionistes, visant à influencer toujours plus et à radicaliser ces partis politiques... Les associations dites « antisionistes », à longueur très variables, sont souvent elles-mêmes infiltrées par des éléments sionistes, à la base ou à la tête... Leur mission consiste uniquement à s'informer des activités qui s'y déroulent, de les purger des éléments intègres au moyen des viles calomnies classiques consistant à les qualifier d'antisémites...et à approcher les groupes radicaux... Il existe par ailleurs de très nombreuses officines ouvertement sionistes et pro-sionistes, dont la dialectique ne trompe personne...

## **ORGANISATIONS PARALLELES**

Chacune a sa fonction, ses méthodes, son public et son réseau d'influences, qui peuvent se recouper... Nous vous livrons les noms des principales dans le désordre...

*Congrès Juif Mondial. Pressions.*

*American Jewish Difamation. Pressions.*

*Congrès Juif Européen. (Besnenou). Un super-Crif à l'échelle européenne. Pressions.*

*CRIF. Conseil Représentatif des Institutions Juives de France. (Roger Kukermann,). Le véritable pouvoir politique, médiatique, législatif et policier de la France, regroupant une multitude d'associations sionistes. Communiqués de propagande. Pressions, Soutient Sarkozy.*

*Consistoire Central de Paris. (Vice-président Joël Mergui, proche de Sarkozy). Alimentation cachère, recrutement des rabbins, gestion des consistoires, diplomatie.*

*Agence Juive. (David Roche, directeur). Aliah.*

*Likoud de France. (Moché Cohen). Soutien à Israël.*

*KKL de France. (Frédéric Nordmann, Michaël Bar Zvi). Récolte de fonds.*

*La WISO. Œuvres caritatives des femmes sionistes.*

*Le Bétar (David Reinharc, Arnaud Sayegh, Yaacov Gamrasni) Milice.*

*LDJ, Ligue de Défense Juive (Pierre Lurçat, Michaël Carliste) revendique une centaine de membres. Milice.*

*SPCJ, Service Protection de la communauté juive. (Porte-parole, Ariel Goldman). Sécurité.*

*Clubs Krav Maga (3 clubs). Entraînement au close-combat.*

*Action-Police CFTC. ( Michel Tooris) Syndicat policier pro-sioniste d'extrême-droite, soutenant et « légitimant » les milices sionistes. Le correspondant de « Guysen ». Proche de Sarkozy.*

*UEJF, Union des Etudiants Juifs de France (Yonnathan Arfi). Syndicat étudiant. Opération « surveille ton net ».*

*Mouvement SIONA (Roger Pinto) Collectes de fonds en soutien à Tsahal. Communiqués de propagande.*

*ABSI, Association Bien-être du Soldat israélien. (Gil Taieb). Collectes de fonds en soutien à Tsahal.*

*LIBI France. Collectes de fonds en soutien à Tsahal. Communiqués de propagande.*

*Association 100 % Lahayal-Kravi. Soutien humain à Tsahal. « Soutenir les soldats d'Israël par des actions directes dans les bases aux frontières d'Israël » selon sa pub. (Actualité-Juive, 20/07/06).*

*SOS Racisme. (Dominique Soppo). Fondé par Julien Dray et UEJF. Dénonciation de l'antisémitisme, de l'immigration « incontrôlée » soutien à la communauté juive. Vise les banlieues en particulier et un public « multicolore » et le « racisme » des boîtes de nuit et des agences immobilières. Une passerelle du PS. Proche de Julien Dray (PS).*

**LICRA. Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme. (Patrick Gaubert, député UMP) Politique/lois/Police/Justice. A l'origine des lois racistes dites « antiracistes » interdisant toute critique des racistes sionistes et de l'Etat terroriste raciste d'Israël. Le procureur « bis ».**

**MRAP. Mouvement contre le Racisme pour l'Amitié entre les Peuples. (Mouloud Aounit, propagande).**

**NPNS. Ni putes, Ni soumises. (Fadela Amara). Recrute dans les cités, arme de guerre contre l'homme des cités, « macho », « violeur », « violent » et « voieur ». Dénonciation de « l'antisémitisme » et de l'islamisme.**

**Amitiés Judéo-noires (Yves-Victor Kamami, membre du CRIF, propagande sioniste auprès des communautés noires).**

**Amitiés judéo-musulmanes (Rabbin Michel Serfaty, soutien/propagande).**

**Amitiés Judéo-chrétiennes, (Soutien, propagande).**

**Corse-Israël (Francis Nardizi, propagande).**

**Breizh-Israël (Soutien/propagande/délation).**

**Berbères-Israël (Soutien à Israël).**

**Mouvement des Musulmans Laïques de France. Soutien au sionisme, dénonciation de l'antisémitisme, des islamistes. Islamophobie. Collaboration. (Aziz Sahiri, Rachid Kaci, Guy Millière, Kebi Jbil, Mohammed Ibn Guadi, Ziad Goudjil, Ibn Wanaq, Jérôme Rivière).**

**Mouvement des Maghrebins Laïques de France. (Alain Clément, Véronique La Rosas, UPJF). Islamophobie, propagande pro-sioniste.**

**On dit que les généraux Algériens éradicateurs : Latifa Ben Mensour, Mohammed Sifaoui, Hassan Zerowski (?) seraient liés à ces officines « maghrébines laïques ». A vérifier !**

**CRAN. Conseil Représentatif des Associations Noires. (Pierre Lozes, membre de l'UDF). Proche du CRIF, conseiller par le CRIF. (Actualité-Juive, 15/12/05). Propagande pro-sioniste auprès des communautés noires. Anti-Dieudonné.**

**CFCM. Conseil Français du Culte Musulman. Création des ministres de l'Intérieur et de la Mosquée de Paris avec l'aval du CRIF. Un « CRIF musulman » avec des objectifs inverses. La police des prêches et des mosquées, chargée de fliquer, imams, mosquées, fidèles et de surveiller les prêches. Empêcher les dénonciations éventuelles d'injustices et les solidarités à l'égard des Musulmans persécutés.**

**UPJF. Union des Patrons Juifs de France. (Claude Barouch). Lobby patronal communautariste proche de l'UMP, de Sarkozy... et de de Villiers.**

**G.O.F. Grand Orient de France, (J.M.Quillardet). Propagande. Soutien à Israël. (Actualité-Juive, 3/11/05).**

**LDH. Ligue des Droits de l'Homme. Défendre la communauté. Dénoncer « l'antisémitisme ». Instruire les dossiers de personnes ayant « le bon profil ». Apporter la caution droit-de-l'homme à la justice contre les « mauvaises victimes » de violences policières et de violation des droits. Centre Simon Wiesenthal. (Shimon Samuels). Lobby. Politique/Justice.**

**Vigilance. (Franck Serfati).**

**Connec'sion. Surveillance du net.**

**BVCA. Bureau de Vigilance Contre l'Antisémitisme. (Sammy Ghozlan) Ancien commissaire de police, membre du Consistoire et du CRIF, proche de l'extrême-droite sioniste. Très introduit dans les milieux de la justice et de la police. Campagnes contre les sites antisionistes et dénonciation des « barbares » musulmans. Communiqués sur des sites ultra-sionistes et islamophobes.**

**J'ACCUSE ! (Marc Knobel, chargé de mission au CRIF ; Richard Sebban, avocat ; Stephane Lilti, avocat). Police du net, dénonciations. Très introduit dans la police et dans la justice...**

« Pour la deuxième année consécutive, l'Ecole Nationale de la Magistrature a convié Marc Knobel à présenter, début juillet, un séminaire dans le cadre de la formation continue qu'elle dispense. Le chercheur du CRIF explique la façon dont-il entend parler de cybercriminalité et atteintes à la dignité humaine en Europe ». (Actualité-Juive, 13/07/06).

J'ai été torturé le 1er octobre 2001 à Nice, à l'instigation de cette officine, via le BEAP de Paris et la 4ème section du parquet de Paris et le parquet de Nice. Voir dossier « Affaire Daniel Milan » sur le site [www.aredam.net](http://www.aredam.net). L'affaire est aujourd'hui devant la Cour européenne. Par ailleurs, le doyen Guéry, du TGI de Nice, tarde à instruire ma\* plainte pour « faux en écritures publiques » déposée en octobre 2005, à l'encontre de magistrats de Nice et d'Aix-en-Provence. Ces magistrats ayant attribué une fausse date à un certificat médical authentique constatant mes traces de tortures, pour l'écartier du dossier et prendre une ordonnance de non-lieu au bénéfice de mes tortionnaires.

(9) Un Etat, fondé sur les concepts racistes de « peuple élu », de « terre promise », de « droit au retour » des personnes d'origine juive ; « bâti » sur « l'effacement » de villages arabes et de toute trace de présence arabe ; sur l'expulsion par la terreur, le massacre des populations arabes ; qui continue de détruire des maisons en « représailles » contre des familles palestiniennes ; qui pratique « l'élimination ciblée » de ses opposants, en fait, l'assassinat ; qui commet des crimes de guerre au Liban et en Palestine ; qui procède à des enlèvements (ex : une quarantaine de dirigeants palestiniens du « Hamas », enlevés fin juin 2006) ; qui par le biais de lobbies liés à sa diaspora, tendent partout et par tous les moyens, d'installer la répression et la terreur, pour faire taire toute critique d'Israël et du racisme sionisme, font d' « Israël » (dont l'appellation même est raciste) un Etat terroriste, raciste et criminel !

« Confession d'un vengeur » ; « Après guerre Joseph Harmatz fit partie d'un commando juif chargé de liquider des Allemands. Il raconte : Il s'agissait carrément d'exécuter le plus grands nombre d'Allemands, pour les punir de la Shoah. On voulait en tuer 6 millions (...) » (L'Express, 26/03/98).

« Israël travaillerait sur des armes biologiques contre les Arabes » (Nice Matin, 16/11/98).

« Les parlementaires néerlandais ouvrent l'enquête sur l'énigme du crash de l'avion d'El Al en 1992, l'appareil contenait-il des composants d'armes chimiques et bactériologiques ? » (Le Monde, 5/02/99).

« Les civils en ligne de mire de Tsahal » ; « L'armée israélienne multiplie arrestations et exactions » (Libération, 3/01/03).

« Elimination de Cheikh Yassine Un droit national » (Actualité-Juive, 25/03/04).

« Israël accusé de crimes de guerre » (Actualité-Juive, 18/11/04).

« L'armée israélienne agit dans un climat d'impunité, dénonce Human Rights Watch

1600 civils palestiniens ont été tués en quatre ans » (Le Monde, 23/06/05).

« C., soldat de Tsahal, raconte son excitation de tankiste à Gaza ; « A Gaza, j'étais le premier à vouloir détruire des maisons. Je n'aimais pas tirer sur rien, mais tirer sur des maisons ou sur des gens, ça oui, c'était excitant » (Le Monde, 23/06/05).

(ndlr : il manque à cette liste d'organisations, les associations françaises soit-disant de défense des Palestiniens, comme France Palestine Solidarité de Bernard Ravenel, la CAPJO d'Olivia Zémor, L'Union des juifs pour la paix de Pierre Stamboul, La Paix maintenant, les Femmes en noir, le site internet <http://paris.indymedia.org> tenu par des pseudo-anarchos et vrais trotsko-sionistes camouflés, le Fédération anarchiste (vieille plaisanterie étatique de la Préfecture de police de Paris), ou le fameux ex-journaliste de Libération qui s'agite dans ce milieu Jean-Paul Cruze, ou encore l'envoyé trotskiste renifleur de révisionniste Bernard Fisher (surnommé Javert), toute chose qui ne vont surtout pas à l'essentiel du problème que pose le sionisme, soit la matrice originelle du sionisme, et la manifestation du sionisme qui est la Palestine et la mise encore en évidence de sa matrice originelle. Toutes ces choses ont pour fonction et effet d'interdire une vraie approche du problème que pose le sionisme et sa gangue originelle, et d'interdire tout authentique questionnement et toute réflexion radicale sur les aspects fondamentaux du sionisme et de ce qui le fonde. Il y a un interdit à préserver à tout prix, un tabou, c'est "Le" tabou moderne. Ces gens et ces organisations sont toutes d'obédience trotskiste ou communiste, ou "libertaire". Ces gens et ces associations jouent un rôle crucial dans le maintien de l'ordre et du statu quo du régime dominant, rôle dont bien peu ont conscience. Ces gens et ces associations sont bien plus importants pour le maintien de l'ordre, que les organisations présentées dans la liste qu'a établi Daniel MILAN. Il s'agit de véritables flics de la pensée du second degré, les pires. Ils ne sont d'ailleurs jamais inquiétés par les autorités. Bonne nouvelle, le tabou est en train d'être dévoilé, mis à la lumière du jour, grâce à Israël et au sionisme. C'est la première fois dans l'histoire de l'humanité, c'est le début de la libération. Bien peu en sont encore conscient.)



Il a été publié le 1er janvier 2014  
par Counter Punch, un magazine  
américain.

## **La Bête Noire de l'establishment français**

(par Diana Johnstone - USA / traduit  
de l'anglais par Djazaïri)

**Les médias traditionnels et les politiques  
commencent la nouvelle année avec une  
résolution partagée pour 2014 : museler  
définitivement un comédien franco-  
africain qui devient trop populaire auprès  
des jeunes gens.**

Entre Noël et la Saint-Sylvestre, ce n'est personne d'autre que le Président de la République, François Hollande qui, lors d'une visite en Arabie Saoudite pour de (très grosses) affaires commerciales, a déclaré que son gouvernement devait trouver un moyen d'interdire des spectacles de l'humoriste Dieudonné M'Bala M' Bala, ainsi qu'a appelé à le faire le ministre français de l'Intérieur, Manuel Valls.

Le leader du parti conservateur d'opposition, l'UMP Jean-François Copé, a fait immédiatement chorus en apportant un «soutien total» à la réduction au silence de l'incontrôlable comédien. Au milieu de ce chœur médiatique unanime, l'hebdomadaire Le Nouvel Observateur a écrit en éditorial que Dieudonné est «déjà mort,» lessivé, fini.

La rédaction débattait ouvertement de la meilleure tactique entre essayer de le faire emprisonner pour «incitation à la haine raciale», l'annulation de ses spectacles sur la base de potentielles «menaces de trouble à l'ordre public,» ou l'exercice de pressions en menaçant les communes de diminuer le montant des subventions pour la culture si elles l'autorisent à se produire.

L'objectif de Manuel Valls, le patron de la police nationale, est clair, mais le pouvoir tâtonne quant à la méthode. La quenelle a un effet dévastateur sur Manuel Valls. Le cliché méprisant qui est constamment répété est que «Dieudonné ne fait plus rire personne.» En réalité, c'est le contraire qui est vrai. Et c'est là le problème.

Dans sa récente tournée dans les villes françaises, des vidéos montrent de grandes salles archi combles pliées de rire devant leur humoriste préféré. Il a popularisé un geste simple qu'il appelle la «quenelle.» Ce geste est imité par des jeunes gens dans toute la France. Elle veut dire tout simplement et à l'évidence : on en a marre.

Pour inventer un prétexte pour détruire Dieudonné, la principale organisation juive, le CRIF (Conseil Représentatif des Institutions Juives de France, équivalent français de l'AIPAC) et la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme), qui jouit de privilèges particuliers dans le droit français (la journaliste parle du droit de se porter partie civile, NdT) ont sorti une histoire extravagante pour qualifier Dieudonné et ceux qui le suivent de «nazis.»

La quenelle n'est selon toute évidence qu'un geste grossier signifiant à peu près «dans ton cul» avec une main placée en haut de l'autre bras pointé vers le bas pour préciser la longueur de la quenelle.

Mais pour le CRIF et la LICRA, la quenelle est «un salut nazi à l'envers». (On n'est jamais assez «vigilant» quand on cherche un Hitler caché). Comme quelqu'un l'a remarqué, un «salut nazi à l'envers» peut tout aussi bien être considéré anti-nazi. Si encore le geste a quelque chose à voir avec Heil Hitler. Ce qui n'est manifestement pas le cas.

Mais le monde des médias reprend cette affirmation, en signalant tout du moins que «certains considèrent la quenelle comme un salut nazi à l'envers. » Peu importe si ceux qui pratiquent ce geste n'ont aucun doute sur ce qu'il veut dire : N...e le système ! Mais jusqu'à quel point le CRIF et la LICRA sont-ils «le système» ?

## ***La France a un grand besoin de rire***

L'industrie française est en train de disparaître, avec des usines qui ferment les une s après les autres. L'imposition des citoyens à faibles revenus est à la hausse, pour sauver les banques et l'euro. La désillusion vis-à-vis de l'Union européenne est de plus en plus forte. Les règles de l'UE empêchent toute action sérieuse pour améliorer l'état de l'économie française. Pendant ce temps, les politiciens de gauche et de droite continuent leurs discours creux, émaillés de clichés sur les «droits de l'homme» – en grande partie comme prétexte pour aller à la guerre auMoyen-Orient ou pour des diatribes contre la Chine et la Russie.

Le pourcentage d'opinions positives sur le président Hollande a dégringolé à 15%. Pourtant les gens votent, avec pour résultat les mêmes politiques, décidées par l'UE. Pourquoi alors la classe dirigeante concentre-t-elle sa vindicte sur «l'humoriste le plus talentueux de sa génération" (ainsi que le reconnaissent ses confrères, même quand ils le dénoncent) ?

La réponse en bref est probablement que la popularité montante de Dieudonné auprès de la jeunesse illustre un accroissement de l'écart entre générations. Dieudonné fait rire aux dépens de l'ensemble de l'establishment politique. Ce qui a eu pour conséquences un torrent d'injures et de démarches pour interdire ses spectacles, le ruiner financièrement et même le faire aller en prison.

Les attaques verbales fournissent le contexte propice à des agressions physiques contre lui. Il y a quelques jours, son assistant Jacky Sigaux a été agressé physiquement en pleine journée par plusieurs hommes masqués devant la mairie du 19ème arrondissement – juste en face du parc des Buttes Chaumont. Il a déposé plainte. Mais quelle protection peut-on espérer de la part d'un gouvernement dont le ministre de l'intérieur, Manuel Valls – en charge de la police – a promis de trouver les moyens de faire taire Dieudonné ?

Cette affaire est importante mais il est pratiquement certain qu'elle ne sera pas traitée correctement dans les médias hors de France – exactement comme elle n'est pas traitée correctement dans la presse française qui est la source de presque tout ce qui est rapporté à l'étranger. Les problèmes liés à la traduction, une part de malentendus et de contrevérités ajoutent à la confusion.

### ***Pourquoi le haïssent-ils ?***

Dieudonné M'Bala M'Bala est né dans la banlieue parisienne il y a 48 ans Sa mère était une blanche originaire de Bretagne, son père était un Africain originaire du Cameroun. Ce qui devrait faire de lui l'enfant-modèle du «multiculturalisme» que l'idéologie dominante de la gauche affirme promouvoir.

Et durant la première partie de sa carrière, en duo avec son ami juif Elie Semoun, il était exactement ça : il faisait campagne contre le racisme, concentrant ses attaques sur le Front National allant même jusqu'à se présenter aux élections municipales contre une candidate du Front National à Dreux, une cité dortoir à environ 90 kilomètres à l'ouest de Paris où il réside.

Comme les meilleurs humoristes, Dieudonné a toujours ciblé les événements de l'actualité, avec un engagement et une dignité peu courants dans la profession. Sa carrière était florissante, il jouait dans des films, était invité à la télévision et travaillait désormais en solo. Très bon observateur, il excelle dans des imitations assez subtiles de divers types de personnalités et groupes ethniques, des Africains aux Chinois.

Il y a dix ans, le 1er décembre 2003, en tant qu'invité dans une émission de télévision traitant d'actualité intitulée «On ne peut pas plaire à tout le monde,» un nom tout à fait approprié, Dieudonné était arrivé sur le plateau sommairement déguisé en «converti au sionisme extrémiste», suggérant aux autres de «rejoindre l'axe du bien israélo-américain. ».

Cette mise en cause relativement modérée de « l'axe du mal » de George W. Bush semblait complètement dans l'air du temps. Ce sketch se terminait par un bref salut «Isra-heil». On était loin du Dieudonné des débuts mais l'humoriste populaire avait été néanmoins salué avec enthousiasme par les autres comédiens tandis que le public présent sur le plateau lui avait fait une standing ovation.

C'était dans la première année de l'attaque américaine contre l'Irak à laquelle la France avait refusé de s'associer, ce qui avait amené Washington à rebaptiser ce qu'on appelle là-bas « french fries » (belges en réalité) en «freedom fries». Puis les protestations ont commencé à arriver, concernant particulièrement le geste final vu comme posant une équivalence entre Israël et l'Allemagne nazie.

« Antisémitisme ! » criait-on même si la cible du sketch était Israël (et les Etats Unis et leurs alliés au Moyen Orient). Les appels se multipliaient pour interdire ses spectacles, le poursuivre en justice, détruire sa carrière. Dieudonné a essayé d'expliquer que son sketch ne visait pas les Juifs en tant que tels mais, à la différence d'autres avant lui, il n'a pas présenté d'excuses pour une offense qu'il considère ne pas avoir commise. Pourquoi n'y-a-t-il pas eu de protestations de la part des Africains dont il s'est moqué ? Ou des Musulmans, Ou des Chinois ?

## Pourquoi une seule communauté a-t-elle réagi avec autant de rage ?



A commencé alors une décennie d'escalade. La LICRA entama une longue série d'actions en justice contre lui (« incitation à la haine raciale »), les perdant au début mais ne relâchant pas la pression. Au lieu de céder, après chaque attaque Dieudonné a poussé plus avant sa critique du « sionisme »,

Dans le même temps, Dieudonné était graduellement exclu des studios de télévision et traité comme un paria par les médias grand public. C'est seulement la profusion récente sur internet d'images montrant de jeunes gens en train de faire le geste de la quenelle qui a poussé l'establishment à conclure qu'une attaque frontale serait plus efficace que d'essayer de l'ignorer.

### L'arrière-plan idéologique

Pour essayer de comprendre la signification de l'affaire Dieudonné, il est nécessaire d'appréhender le contexte idéologique. Pour des raisons trop complexes pour qu'on les présente ici, la gauche française – la gauche dont la préoccupation principale était autrefois le bien-être des travailleurs, l'égalité sociale, l'opposition aux guerres d'agression, la liberté d'expression – n'existe pratiquement plus. La droite a gagné la bataille décisive de l'économie avec le triomphe de politiques qui favorisent la stabilité monétaire et les intérêts du capital financier international (le « néolibéralisme »).

Comme prix de consolation, la gauche jouit d'une certaine prééminence idéologique basée sur l'anti-racisme, l'anti-nationalisme et l'engagement en faveur de l'Union Européenne – et même de l'hypothétique « Europe sociale » qui s'éloigne à grands pas pour rejoindre le cimetière des rêves disparus. En fait, cette idéologie coïncide parfaitement avec une mondialisation fondée sur les exigences du capitalisme financier international.

En l'absence de toute véritable gauche sociale et économique, la France a sombré dans une sorte de « politique de l'identité » qui fait à la fois l'éloge du multiculturalisme et réagit avec véhémence contre le « communautarisme », c'est-à-dire l'affirmation de n'importe quel particularisme jugé indésirable.

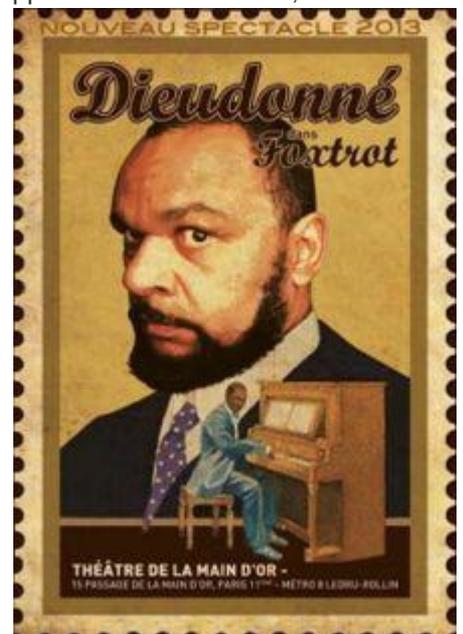
Mais certains particularismes ethniques sont encore moins les bienvenus que d'autres. Le voile islamique a été d'abord interdit dans les écoles, et les demandes pour le faire interdire dans l'espace public se font de plus en plus pressantes. Le niqab et la burqa, quoique rares, ont été interdits par une loi. Des controverses éclatent sur la nourriture halal dans les cantines, les prières sur la voie publique, tandis que des caricatures raillent régulièrement l'Islam. Quoi qu'on puisse penser de tout ça, la lutte contre le communautarisme peut être vue par certains comme dirigée contre une communauté en particulier.

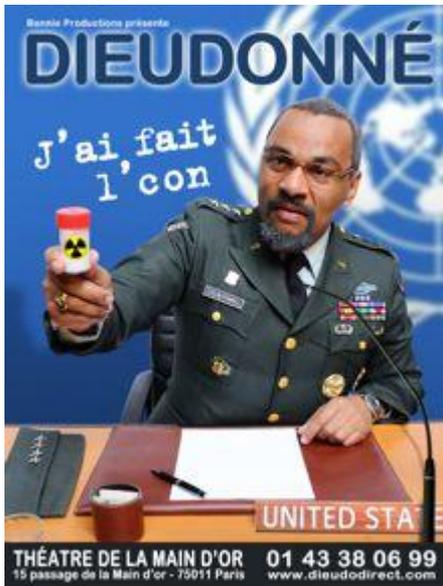
Dans le même temps, les dirigeants politiques français ont pris la tête de ceux qui appellent à la guerre dans des pays musulmans comme la Libye et la Syrie tout en affichant leur dévotion pour Israël. En même temps, une autre communauté fait l'objet d'une sollicitude de tous les instants. Ces vingt dernières années, alors que la pratique religieuse et l'engagement politique ont considérablement décliné, l'holocauste, appelé Shoah en France, est devenu progressivement une sorte de religion d'Etat.

Les écoles commémorent la Shoah chaque année, elle domine de plus en plus dans une conscience historique en recul sous les autres aspects tout comme nombre d'approches en sciences humaines. En particulier, de tous les événements de la longue histoire de France, le seul protégé par une loi est la Shoah..

La loi dite Gaysot prohibe tout questionnement sur l'histoire de la Shoah, une interférence absolument sans précédent avec la liberté d'expression. En outre, certaines associations comme la LICRA, se sont vues accorder le privilège de pouvoir poursuivre des individus en justice sur la base de « l'incitation à la haine raciale » (interprétée de manière très large et inégale) avec la possibilité d'encaisser des dommages et intérêts au nom de la « communauté insultée ».

En pratique, ces lois servent surtout à poursuivre «l'antisémitisme» présumé et le «révisionnisme» par rapport à la Shoah. Même si elles sont souvent rejetées par les tribunaux, de telles actions en justice participent du harcèlement et de l'intimidation. La France est un des rares pays où le mouvement BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) contre la colonisation israélienne peut aussi être attaqué devant les tribunaux pour «incitation à la haine raciale.»





Organisation violente, la Ligue de Défense Juive (LDJ), illégale aux Etats Unis et même en Israël, est connue pour avoir saccagé des librairies ou frappé des individus isolés, parfois âgés. Quand les agresseurs sont identifiés, la fuite en Israël est une bonne porte de sortie. Les victimes de la LDJ n'inspirent jamais dans l'opinion publique quoi que ce soit de comparable à l'indignation publique massive quand un citoyen juif est victime d'une agression gratuite.

Par ailleurs, les politiciens se rendent au dîner annuel du CRIF avec le même zèle que ceux des Etats Unis pour aller au dîner de l'AIPAC -pas pour financer leurs campagnes électorales mais pour prouver la bienveillance de leurs sentiments.

La France possède la plus importante communauté juive d'Europe occidentale, une population qui a en grande majorité échappé à la déportation pendant l'occupation allemande au cours de laquelle les immigrés juifs avaient été expulsés vers les camps de concentration. En plus d'une communauté juive établie depuis très longtemps, il y a beaucoup de nouveaux venus originaires d'Afrique du Nord. Tout cela contribue à une population aux succès très dynamiques, très présente dans les professions les plus visibles et les plus populaires (le journalisme, le show business ainsi que la science et la médecine entre autres).

De tous les partis politiques français, le Parti Socialiste (en particulier via le Parti Travailleiste de Shimon Peres qui est membre de l'Internationale Socialiste) est celui qui a les liens historiques les plus étroits avec Israël. Dans les années 1950, quand la France combattait le mouvement de libération nationale algérien, le gouvernement français (via Peres) avait contribué au projet israélien de production d'armes atomiques. Aujourd'hui, ce n'est pas le Parti Travailleiste qui gouverne Israël mais l'extrême droite. La récente visite amicale faite par Hollande à Benjamin Netanyahu a montré que la dérive droitière de la vie politique en Israël n'a absolument pas tendu les relations – qui semblent plus étroites que jamais.

Il n'empêche que la communauté juive est très petite en comparaison du grand nombre d'immigrés arabes venus d'Afrique du Nord ou des immigrés noirs originaires des anciennes colonies françaises en Afrique. Il y a quelques années, Pascal Boniface, un intellectuel de renom membre du PS, avait prudemment averti les dirigeants du parti que leur biais en faveur de la communauté juive pourrait finir par causer des problèmes électoraux. Cet avertissement qui figurait dans un document d'analyse politique avait provoqué un tollé qui lui avait presque coûté sa carrière.

Mais le fait demeure : il n'est guère difficile pour les français d'origine arabe ou africaine d'avoir le sentiment que le «communautarisme » qui a vraiment de l'influence est le communautarisme juif.

### ***Les usages politiques de l'holocauste***

Norman Finkelstein a montré il y a quelques temps que l'holocauste peut être exploité à des fins pour le moins dénuées de noblesse : comme extorquer des fonds à des banques suisses. La situation en France est cependant très différente. Il ne fait guère de doute que les rappels constants de la Shoah fonctionnent comme une sorte de protection pour Israël contre l'hostilité que génère le traitement infligé aux palestiniens. Mais la religion de l'holocauste a un autre impact politique plus profond qui n'a pas de relation directe avec le destin des Juifs.

Plus que toute autre chose, Auschwitz a été interprété en tant que symbole de ce à quoi mène le nationalisme. La référence à Auschwitz a servi à donner mauvaise conscience à l'Europe, et notamment aux Français si on tient compte du fait que leur rôle relativement marginal dans cette affaire [Auschwitz] avait été une conséquence de la défaite militaire et de l'occupation du pays par l'Allemagne nazie. Bernard-Henri Lévy, l'écrivain dont l'influence s'est accrue dans des proportions grotesques ces dernières années (il a poussé la président Sarkozy à la guerre contre la Libye), avait commencé sa carrière en soutenant que le «fascisme» est l'authentique «idéologie française».

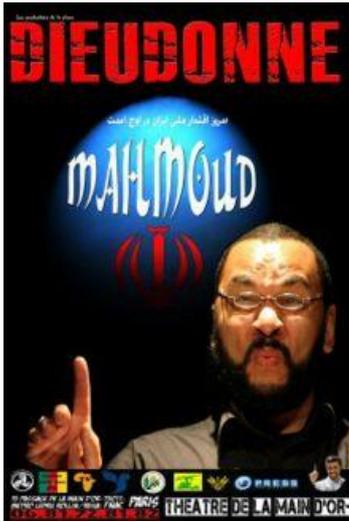
Culpabilité, culpabilité, culpabilité. En faisant d'Auschwitz l'événement le plus significatif de l'histoire contemporaine, un certain nombre d'écrivains et de personnages publics justifient par défaut le pouvoir croissant de l'Union Européenne en tant que remplacement indispensable des nations européennes intrinsèquement «mauvaises.» Plus jamais Auschwitz ! Dissoudre les Etats nations dans une bureaucratie technocratique libérée de l'influence émotionnelle de citoyens qui pourraient ne pas voter correctement. Vous vous sentez français ? Ou allemand ? Vous devriez en éprouver de la culpabilité – à cause d'Auschwitz.

Les Européens sont de moins en moins enthousiastes devant l'UE car elle ruine leurs économies et leur retire tout contrôle démocratique sur elles. Ils peuvent voter pour le mariage gay, mais pas pour la moindre mesure keynésienne et encore moins socialiste. La culpabilité pour le passé est néanmoins supposée maintenir leur fidélité à l'égard du rêve européen.

Les fans de Dieudonné, si on en juge par les photos, semblent être en majorité des hommes jeunes, âgés entre 20 et 30 ans. Ils sont nés deux bonnes générations après la seconde guerre mondiale. Ils ont passé leurs vies à entendre parler de la Shoah. Plus de 300 écoles parisiennes arborent une plaque commémorant le sort funeste d'enfants juifs déportés dans les camps de concentration nazis. Quel peut bien être l'effet de tout ça ? Pour beaucoup de ceux qui sont nés longtemps après ces terribles événements, il semble que tout le monde est supposé se sentir coupable – si ce n'est pas pour ce qu'ils n'ont pas fait, alors c'est pour ce qu'ils auraient été supposés avoir fait s'ils en avaient eu la possibilité [s'ils avaient vécu à l'époque, NdT].

Quand Dieudonné a transformé Chaud Cacao, une vieille chanson «tropicale» un peu raciste, en Shoah Ananas, le refrain a été repris en masse par les fans de Dieudonné. J'ose croire qu'ils ne se moquent pas de la véritable Shoah mais plutôt de ceux qui leur rappellent tout le temps des événements qui sont supposés les faire se sentir coupables, insignifiants et impuissants. Une bonne partie de cette génération en a assez d'entendre parler de la période 1939 – 1945 alors que son propre avenir est sombre.

### **Personne ne sait quand s'arrêter**



Dimanche dernier, Nicolas Anelka, un footballeur très connu d'origine afro-belge [la famille d'Anelka est en fait originaire des Antilles, NdT] qui évolue en Angleterre a fait une quenelle après avoir marqué un but – en signe de solidarité avec son ami Dieudonné M'Bala M'Bala. Suite à ce geste simple et à la base insignifiant, le tumulte a atteint de nouveaux sommets. À l'Assemblée Nationale française, Meyer Habib représente les «Français de l'étranger» – dont 4 000 Israéliens d'origine française [plus de 78 000 inscrits sur les registres électoraux en réalité, NdT]. Lundi dernier, il a twitté «La quenelle d'Anelka est intolérable ! Je vais déposer une proposition de loi pour punir ce nouveau salut nazi pratiqué par les antisémites.» La France a adopté des lois pour « punir l'antisémitisme » [aucune de ces lois ne concerne exclusivement l'antisémitisme, NdT]. Le résultat est à l'opposé.

De telles dispositions tendent simplement à confirmer la vieille idée selon laquelle «les juifs dirigent le pays» et participent à la montée de l'antisémitisme. Quand de jeunes Français voient un Franco-israélien essayer de transformer en délit un simple geste, quand la communauté juive se mobilise pour interdire leur humoriste préféré, cela ne peut que faire monter l'antisémitisme et même encore plus rapidement.

Il reste que dans cette escalade le rapport de forces est très inégal. Un humoriste n'a pour armes que des mots et des fans qui pourraient bien se disperser quand la situation va se corser. De l'autre côté se trouvent l'idéologie dominante et le pouvoir de l'État. Dans ce genre de conflit, la paix civile dépend de la sagesse et de la capacité de ceux qui ont le plus de pouvoir à faire montre de retenue. S'ils n'agissent pas en ce sens, alors cela pourrait être un jeu sans vainqueurs.

## **Le ministre français de l'Intérieur donne instructions pour interdire « Le Mur » de Dieudonné**

RÉSEAU VOLTAIRE | 6 JANVIER 2014



Dans une circulaire, diffusée le 6 janvier 2014 aux préfets, le ministre français de l'Intérieur leur demande de rappeler aux maires, qui disposent d'un pouvoir de police des spectacles, les conditions d'interdiction du *Mur* de Dieudonné, et au besoin de se substituer au maire lorsqu'ils estiment les conditions de l'interdiction réunies. La circulaire, intitulée *Lutte contre le racisme et l'antisémitisme — manifestations et réunions publiques - spectacles de M. Dieudonné M'Bala M'Bala* semble cependant précautionneuse : elle laisse aux seuls préfets la responsabilité d'évaluer la situation de manière à épargner le ministre en cas d'annulation par la justice d'une mesure d'interdiction. La [Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen](#) de 1789, placée en préambule de la Constitution française garantit la liberté d'expression (art. 11).

Surtout, la circulaire révèle le fond de l'opposition du ministre. Celle-ci ne porte pas sur l'ensemble des activités de l'humoriste, mais uniquement sur son spectacle actuel, *Le Mur*, relatif à la « Barrière de séparation » construite illégalement par l'État d'Israël (cf. arrêt consultatif de la Cour internationale de Justice du 9 juillet 2004 et les résolutions afférentes des Nations-Unies, notamment la [résolution ES-10/15 de l'Assemblée générale](#)). Le 17 juin 2011, Manuel Valls avait déclaré être éternellement lié à l'État d'Israël.

NOUVEAU FILM de l'association CLAP36, pour le cinéma documentaire indépendant

Au lendemain du retoquage par le Conseil constitutionnel d'une loi pénalisant la négation des génocides reconnus par le parlement français, Clap36 revient sur la «mère de toutes les lois mémorielles» et présente son nouveau documentaire :



## ***Main basse sur la mémoire les pièges de la loi Gayssot***

### **FICHE TECHNIQUE**

**Écriture & réalisation** : Béatrice PIGNÈDE  
**Langues** : Français avec sous-titres en anglais  
**Production & distribution** : Clap36  
**Dimensions** (en cm) : 14 x19 cm ; boîtier normal  
**Musique** : Thibault RENOU & Misja MICHEL  
**Documentaire** couleur, France, 2012, durée :  
108 min, format : 16/9, son : stéréo,  
zone 0 (toute zone), DVD 9 PAL

### **L'AUTEUR : Réalisation Béatrice Pignède**

Journaliste et réalisatrice depuis 20 ans de films documentaires au cinéma et à la télévision française, notamment pour France3 et ARTE, dont un long métrage sur le philosophe Paul Ricoeur et un "grand format" sur la propagande au Kosovo (prix Europa 2000) ; journaliste d'investigation et animatrice de l'émission « Arrêt sur Images » (La Cinquième); intervenante spécialisée cinéma et éducation à l'image dans les écoles, collèges, lycées et associations de quartiers; membre de la télé libre Zalea TV; fondatrice de Clap 36, association de promotion du cinéma documentaire indépendant.

### **PRÉSENTATION**

Le film développe l'historique et la logique des lois mémorielles, en interrogeant des historiens, Pierre Nora et Annie Lacroix-Riz, un philosophe, Paul Ricoeur, une juriste, Anne-Marie le Pourhiet, un romancier et universitaire, Jacob Cohen, ainsi que des citoyens engagés politiquement, Alain Benajam, Norman Finkelstein, et Jean Bricmont. Robert Faurisson, celui par qui le scandale est arrivé est également interrogé. Ses thèses mettant en doute l'existence des chambres à gaz dans les camps nazis avaient été à l'origine de la loi Gayssot.

Le film met en relief le caractère désastreux de cette institutionnalisation d'une histoire légale, non seulement pour l'histoire et le droit, mais aussi pour l'idée même d'une République qui ne peut survivre qu'en restant strictement neutre par rapport aux débats entre communautés, aux sacralisations d'événements historiques et au désir de chaque groupe particulier d'imposer à la collectivité nationale son propre « devoir de mémoire ».

La réalisatrice, Béatrice Pignède, a voulu explorer, vingt ans après, le bilan désastreux de la loi Gayssot : atteintes aux libertés, concurrence génocidaire, surenchère victimaire, nouveaux identitaires et racistes, gigantesques détournements financiers. Au plan international, le verrou idéologique créé par la loi Gayssot participe également à justifier les guerres coloniales de ces dernières années et à couvrir la politique d'Israël d'une caution inoxydable.

**Bande annonce du film** : [http://www.dailymotion.com/video/xpvcv8\\_bande-annonce-main-basse-sur-la-memoire\\_shortfilms?start=2](http://www.dailymotion.com/video/xpvcv8_bande-annonce-main-basse-sur-la-memoire_shortfilms?start=2)

### **INTERVENANTS ...**



**Paul Ricœur**, philosophe français qui développa la phénoménologie et l'herméneutique, en dialogue constant avec les sciences humaines et sociales. Il s'intéressa aussi à l'existentialisme chrétien et à la théologie protestante. Son œuvre est axée autour des concepts de sens, de subjectivité et de fonction heuristique de la fiction, notamment dans la littérature et l'histoire.



**Anne-Marie Le Pourhiet** est juriste, professeur agrégé de droit public à l'Université de Rennes 1. Elle est vice-présidente de l'Association française de droit constitutionnel (AFDC) et de la Société des professeurs des facultés de droit. Elle s'intéresse notamment aux atteintes à la liberté d'expression que constituent la multiplication des délits d'opinion et des lois mémorielles. Elle a été auditionnée par la commission des Lois de l'Assemblée Nationale sur cette dernière question.

Photo © B.Pignède - Clap36



Enseignant à Brooklyn College, au Hunter College, à l'Université de New York puis à l'Université DePaul, **Norman G. Finkelstein** est fils de survivants du ghetto de Varsovie. Il est l'auteur d'une importante étude *L'Industrie de l'Holocauste, réflexions sur l'exploitation de la souffrance des juifs*.

Photo © Flora Joly - Clap36



**Annie Lacroix-Riz** est une historienne française, spécialiste des relations internationales dans la première moitié du XXe siècle et de la collaboration. Ses travaux portent sur l'histoire politique, économique et sociale de la Troisième République et de Vichy, les relations entre le Vatican et le Reich. Elle est également connue pour son engagement communiste.

Photo © B.Pignède - Clap36



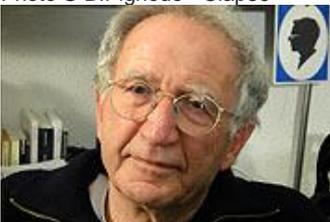
**Jean Bricmont** est Docteur en sciences, il a travaillé comme chercheur à l'Université Rutgers puis a enseigné à l'Université de Princeton aux États-Unis. Il est actuellement professeur de physique théorique à l'université catholique de Louvain, en Belgique. Figure du mouvement anti-impérialiste, il est l'auteur de nombreux articles sur le droit international et le sionisme.

Photo © B.Pignède - Clap36



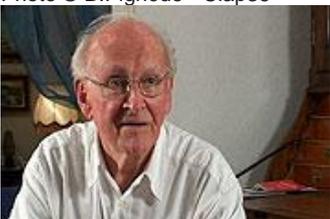
**Alain Benajam** est membre fondateur du Réseau Voltaire. Longtemps cadre du Parti Communiste Français, il est résolument activiste anti-impérialiste. Il anime sur internet le blog [alain-benajam.com](http://alain-benajam.com).

Photo © B.Pignède - Clap36



Né en 1944 à Meknès, **Jacob Cohen** obtient une licence en Droit (Casablanca) et le diplôme de Sciences-Po (Paris). Il vit à Berlin et Montréal avant de revenir à Casablanca, où il est maître-assistant à la faculté de Droit, de 1978 à 1987. Il vit depuis à Paris. Il a déjà publié *Les Noces du commissaire; Moi, Latifa S.; Du danger de monter sur la terrasse; L'espionne et le journaliste* et *Le Printemps des Sayanim*. Il anime le blog [jacobdemeknes.blogspot.com](http://jacobdemeknes.blogspot.com).

Photo © B.Pignède - Clap36



Enseignant de lettres, **Robert Faurisson** s'est d'abord intéressé à la critique des œuvres de Rimbaud et Lautréamont. Ses thèses mettant en cause l'existence des chambres à gaz dans les camps de concentration nazis sont à l'origine de la loi Gayssot. C'est aujourd'hui l'une des figures du courant révisionniste.

Liberté • Egalité • Fraternité

REPUBLIQUE FRANÇAISE



*Liberté • Égalité • Fraternité*

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Le Ministre*

Paris, le 6 janvier 2014

Le Ministre de l'intérieur

à

Monsieur le préfet de police  
Mesdames et messieurs les préfets  
Monsieur le préfet de police des Bouches-du-Rhône

**NOR: INTK1400238C**

**OBJET : Lutte contre le racisme et l'antisémitisme — manifestations et réunions publiques - Spectacles de M. Dieudonné M'BALA M'BALA**

La lutte contre le racisme et l'antisémitisme est une préoccupation essentielle du Gouvernement et exige une action énergique. Il y a lieu de faire preuve de la plus grande vigilance lorsque sont susceptibles d'être prononcés des propos incitant à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une race ou une religion déterminée.

S'agissant du spectacle «*Le Mur*», de M. Dieudonné M'BALA M'BALA, dit Dieudonné, actuellement joué au Théâtre de la main d'or, à Paris, puis présenté en tournée à compter du 9 janvier prochain, dans plusieurs villes de France, de nombreux maires et préfets ont appelé l'attention sur la teneur de ce spectacle, en faisant valoir qu'il contenait des propos antisémites et infamants à l'égard de personnalités de confession juive ou de la communauté juive dans son ensemble et des atteintes virulentes et choquantes à la mémoire des victimes de la Shoah.

Ces propos sont à replacer dans un contexte plus général dans lequel M. Dieudonné M'BALA M'BALA commente, sur le ton de la dérision, l'holocauste des Juifs et dénonce un « complot sioniste », de sorte que le message insoutenable qu'ils véhiculent est parfaitement compréhensible de la plupart des spectateurs.

Enfin il pose personnellement sur l'affiche de la tournée, effectuant la gestuelle dite de « *la quenelle* », gestuelle sur laquelle sa société de production a déposé des droits à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) et qui fait l'objet, de sa part, d'appel à publications sur son site internet, sans qu'il ne se démarque jamais des dérives racistes et antisémites auxquelles ces publications donnent lieu.

Par suite, en plaçant son spectacle sous le signe de cette gestuelle, récurrente dans ses spectacles précédents, dans ses communications sur différents sites internet et les réseaux sociaux, et dans les échanges qu'il entretient avec une partie de son public, de ses partisans ou de nombreuses personnes connues pour leurs idées antisémites et extrémistes, en déclarant dans un message diffusé le 1<sup>er</sup> janvier sur le site internet *Youtube*, vouloir placer Patin & 2014 « sous le signe de la quenelle », il annonce clairement sa volonté de persister dans la même voie, malgré neuf condamnations, dont sept d'ores et déjà définitives.

La réponse à de tels propos doit avant tout être d'ordre pénal, conformément aux dispositions de la loi du 29 juillet 1881.

Néanmoins, l'autorité administrative dispose également de pouvoirs lui permettant de faire cesser les troubles à l'ordre public. Si la liberté d'expression doit être garantie, comme toutes les libertés publiques, elle doit en effet être conciliée avec d'autres principes ou objectifs à valeur constitutionnelle, au nombre desquels figure la préservation de l'ordre public. Cette conciliation est également permise, dans le strict respect du principe de proportionnalité, entre liberté d'expression et sauvegarde de l'ordre public, par l'article 10 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Le respect de la liberté d'expression ne fait donc pas obstacle à ce que, à titre exceptionnel, l'autorité investie du pouvoir de police interdise une activité si une telle mesure est seule de nature à prévenir un trouble grave à l'ordre public. Depuis l'arrêt de principe du Conseil d'Etat *Benjamin* du 19 mai 1933 (Rec. p. 541), les conditions dans lesquelles l'autorité investie du pouvoir de police peut interdire la tenue d'une réunion publique ou d'un spectacle ont été précisément définies par la jurisprudence :

l'existence de risques de graves troubles à l'ordre public induits par cette manifestation ;  
l'impossibilité de prévenir ces troubles par des mesures de police appropriées, mais attentatoires aux libertés que l'interdiction.

L'interdiction d'un spectacle au titre du pouvoir de police générale du maire ne saurait ainsi avoir qu'un caractère tout à fait exceptionnel. Elle peut toutefois être justifiée lorsqu'il apparaît que c'est la seule solution pour mettre fin au trouble à l'ordre public causé par une représentation présentant un ensemble de caractéristiques

elle s'inscrit dans la suite de spectacles ayant déjà donné lieu à des infractions pénales; ces dernières ne peuvent être regardées comme un dérapage ponctuel qui expliquerait la libre expression artistique, mais elles sont délibérées, répétées en dépit des condamnations pénales précédentes et constituent un des ressorts essentiels de la représentation;

les infractions en cause sont liées à des propos ou des scènes susceptibles d'affecter le respect de la dignité de la personne humaine, qui est une composante de l'ordre public (CE, 27 octobre 1995, *Commune de Morsang-sur-Orge*, Rec. p. 372).

En application de l'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales, le pouvoir de police générale, qui comprend la police des spectacles, appartient au maire. Il vous appartient donc de rappeler à cette autorité les conditions d'interdiction des spectacles en cause, de l'assister dans la conception et la mise en œuvre de ces mesures lorsqu'elle vous sollicite et, le cas échéant, de vous substituer à elle, lorsque vous estimerez que les conditions d'une interdiction sont réunies.

Vous êtes en outre compétents, dans les zones de police d'Etat, pour prévenir les troubles à la tranquillité publique, selon les critères de la jurisprudence Benjamin précitée. Si les conditions sont réunies, vous pourrez faire usage de votre pouvoir d'interdiction à ce titre, concurremment ou non avec celui du maire.

Par ailleurs, si le spectacle n'a pas été interdit, il vous appartient de faire usage des dispositions de l'article 40 du code de procédure pénale, en saisissant l'autorité judiciaire des propos effectivement prononcés qui vous semblent pénalement répréhensibles.

Je vous demande de réunir au cours du premier trimestre la Commission départementale pour la promotion de l'égalité des chances et de la citoyenneté (COPEC), compétente pour traiter de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et toutes formes de discriminations. Cette réunion interviendra dans les plus brefs délais en cas d'actualité départementale particulière.

Vous veillerez, notamment dans ce cadre, à susciter, proposer ou valoriser des initiatives de sensibilisation et de pédagogie préventives contre les comportements racistes, antisémites, antimusulmans ou intolérants. Votre action en la matière s'exercera en lien avec ou en soutien à l'éducation nationale, aux institutions culturelles, aux réseaux associatifs ainsi qu'aux collectivités territoriales. Vous vous assurerez de la qualité des liens sur ce sujet avec le Procureur de la République et le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN).

Vous rendrez compte, sans délai, à mon cabinet et au cabinet du secrétaire général du ministère, des décisions et actions intervenues au titre de la présente circulaire.



Manuel VALLS



## **Nicolas Bedos : "Manuel Valls a mal géré l'affaire Dieudonné"**

**"Cette chronique, c'est pour m'adresser à Dieudonné, à ses fans et aussi à tous les censeurs en puissance qui vont profiter de cette affaire pour nous empêcher de dépasser les limites, transgresser les règles", se défend Nicolas .Bedos.**

### ***Vous répondez aux excès de Dieudonné par les vôtres. Quelle différence ?***

"Il y en a mille ! Je respecte la communauté juive, la Shoah, beaucoup de choses que Dieudonné ne respecte pas, je respecte les femmes... On parle beaucoup de son antisémitisme, mais on oublie... Le sujet me passionne : j'ai été rapproché de Dieudonné, on a voulu me mettre dans le même sac car j'ai critiqué de façon féroce dans des chroniques la politique israélienne, je suis extrêmement sévère avec les divers gouvernements qui se sont relayés à la tête de l'Etat d'Israël. Comme j'ai mis mal à l'aise Finkielkraut et que je me suis moqué de beaucoup de choses qui concernent certes UN juif, et non pas tous les Juifs... C'est une différence de taille ! Beaucoup de 'Dieudonnistes' ont estimé que j'étais leur copain, m'arrêtent dans la rue depuis des années. J'entends : "Bedos, pourquoi tu leur mets pas..." Cette caricature est liée à une réalité."

### ***Aller dans l'outrance, c'est la seule réponse à Dieudonné ? Vous n'avez pas fait dans la dentelle...***

"Je ne sais pas si j'ai pas fait dans la dentelle mais j'ai voulu m'adresser au plus grand nombre. J'ai essayé de pratiquer un humour qui m'amuse, qui n'est d'ailleurs pas l'inverse de l'humour de Dieudonné, qui est un des hommes qui m'a le plus fait rire ! Je rougis presque de le rappeler : on n'a pas envie de faire des compliments à un homme qui les bafoue lui-même en devenant ce qu'il est devenu. Si je fais cette chronique, c'est parce que je tiens très très vite à prouver que l'on peut dépasser les limites, que l'on n'est pas forcément Manuel Valls, pas un cul cousu, un frileux... Sans pour autant véhiculer des idées dégueulasses. Cette chronique, c'est pour m'adresser à Dieudonné, à ses fans et aussi à tous les censeurs en puissance qui vont profiter de cette affaire Dieudonné pour nous empêcher de dépasser les limites, transgresser les règles."

### ***Interdire Dieudonné de jouer son spectacle, c'était la bonne solution ?***

"C'était la pire ! Manuel Valls, comme c'est dit par la plupart des pro-Dieudonné qui ont raison sur un point : Valls est le meilleur attaché de presse de Dieudonné ! Oui, il a mal géré cette affaire, évidemment ! Il fait la une partout : pour certains illuminés, par lui-même, certains individus notamment les plus jeunes dont il viole la conscience, il est en train de passer pour Jésus Christ, pour une idole ! Ils n'attendent que ça ! C'est un rêve éveillé pour ces gens qui ont besoin d'être soudés par une sorte de muselage, d'empêchement. Dieudonné comme Marine Le Pen nourrit depuis des années le délire selon lequel on serait tous liés ! Les médias, les politiques, on serait tous à moitié juifs, pro-israéliens, pro-sionistes, on aurait tous baissé notre froc, comme ils disent. Vous, moi, on est deux salopes du système alors qu'on ne se connaît pas et qu'on appartient chacun à nos univers. Mais pour ces gens-là, Bruel, Ruquier, Sotto, qui vous voulez, on est les mêmes ! Quand tout d'un coup, il y a le système qui a l'air d'exister car ce type est empêché de se produire pour dire ses horreurs, il fédère un peu plus son public !"

### ***Une partie de la France a un problème avec les Juifs aujourd'hui ?***

"En France, une partie de la population fantasme un lobby juif qui, il faut absolument le répéter, n'existe pas. Il y a des gens qui se connaissent, qui sont amis, qui ont de la sympathie les uns pour les autres, comme j'ai de la sympathie pour les gens qui jouent au piano, qui font la fête le vendredi ou boivent du whisky."

### ***Les humoristes ont été très frileux pour réagir pendant toute l'affaire...***

"Parce qu'ils ont peur ! Je ne leur en veux pas ! Certains m'ont déçu mais je ne dirai pas qui, je ne suis pas là pour balancer des noms. Il y a des gens dont le public, selon eux, en partie est aussi celui de Dieudonné, et ils ont prévu ce qui m'arrive. Il faut savoir de quoi il s'agit : à mon niveau, je suis concerné par une sorte de boycott. Comme Dieudonné simplifie sur YouTube la moindre critique dont il fait l'objet, il me fait passer pour un anti-arabe, un raciste que je n'ai jamais été."

### ***Vous accepteriez de débattre avec lui ?***

"Je n'attends que ça ! Ce serait un plaisir ! Mais il ne fonctionne qu'à l'insulte et la simplification intellectuelle. Ce n'est pas très passionnant."

### 3 millions de vues YouTube pour vos chroniques. A quoi ressemblent les réactions ?

"Le remerciement, la louange, l'insulte. C'est assez binaire et sinistre pour moi de voir à quel point c'est binaire, manichéen. Des menaces physiques, de mort, je vis en ce moment chez un ami à cause de ça, mais je ne suis pas là pour pleurnicher. Des menaces de cassage de gueule, des centaines, des menaces de mort prises au sérieux par la police... On a affaire à une véritable secte. Il a inventé tout un folklore : des tee-shirts, une violence dans la gestuelle, les mots employés... Les mêmes qui veulent me taire sont ceux qui demandent à ce que Dieudonné ne soit pas tu ! Ils veulent bâillonner un jeune type alors que le leur selon eux est un martyr."

### Nicolas Bedos "J'ai reçu des menaces de mort" Par L'EXPRESS.fr, 21/01/2014

Après sa chronique controversée du 11 janvier dans *On n'est pas couché*, Nicolas Bedos explique sur *Europe 1* qu'il a reçu des "menaces de mort". Il dénonce la "secte" que forment les fans de Dieudonné.



La réponse de Nicolas Bedos à Dieudonné, samedi soir sur France 2, n'a pas fait rire tout le monde. Ce mardi matin, l'humoriste **Nicolas Bedos** passait à l'antenne d'*Europe 1* pour s'expliquer sur [sa chronique, dans On n'est pas couché](#), samedi 11 janvier, où, pour caricaturer "l'humour de Dieudonné", il est apparu barbu, puis avec la moustache d'Hitler, faisant un salut nazi. Une chronique qui n'a pas fait rire tout le monde.

Le pari était risqué, juste à la suite des condamnations des spectacles de Dieudonné. Depuis cette chronique, [Nicolas Bedos](#) affirme vivre "chez un ami" à cause "des menaces de cassage de gueule, des centaines, des **menaces de mort** prises au sérieux par la police", qu'il dit avoir reçues. L'humoriste assure aussi recevoir des "remerciements et louanges".

### La "secte" Dieudonné

"On a affaire à **une véritable secte**, s'alarme Nicolas Bedos en parlant des fans de Dieudonné. Je respecte la communauté juive, la Shoah, les femmes, beaucoup de choses que Dieudonné ne respecte pas."

Au micro d'*Europe 1*, il a expliqué son choix de pousser l'humour à son extrême: "J'ai essayé de pratiquer un humour qui m'amuse, qui n'est d'ailleurs pas l'inverse de l'humour de Dieudonné, qui est un des hommes qui m'a le plus fait rire! Je rougis presque de le rappeler: on n'a pas envie de faire des compliments à un homme qui les bafoue lui-même en devenant ce qu'il est devenu." Avant de s'expliquer sur son sketch: "Si je fais cette chronique, c'est parce que je tiens très, très vite à prouver que [l'on peut dépasser les limites \(...\) sans pour autant véhiculer des idées dégueulasses](#)".

### Mis dans le même sac que Dieudonné

Le chroniqueur ne comprend pas qu'il ait été "rapproché de Dieudonné", mis dans le même sac: "Beaucoup de 'Dieudonnistes' ont estimé que j'étais leur copain, m'arrêtent dans la rue depuis des années. J'entends : 'Bedos, pourquoi tu leur mets pas...'. Un rapprochement entre les deux humoristes dû au fait que Nicolas Bedos a beaucoup critiqué la politique israélienne: "Je suis extrêmement sévère avec les divers gouvernements qui se sont relayés à la tête de l'Etat d'Israël. Je me suis moqué de beaucoup de choses qui concernent certes un juif, et non pas tous les Juifs... C'est une différence de taille!"

En savoir plus sur [http://www.lexpress.fr/actualite/societe/nicolas-bedos-apres-sa-chronique-sur-dieudonne-j-ai-recu-des-menaces-de-mort\\_1315922.html#E8Ohyk3ysW3cwUxy.99](http://www.lexpress.fr/actualite/societe/nicolas-bedos-apres-sa-chronique-sur-dieudonne-j-ai-recu-des-menaces-de-mort_1315922.html#E8Ohyk3ysW3cwUxy.99)



Jean Bricmont

## **Dieudonné, Taddei, la LICRA : le jour où la liberté de pensée vacilla**

**Nolive Roip**

Vendredi 17 janvier 2014

Le 10 Janvier 2014, dans l'émission "Ce soir ou jamais" présentée par Frédéric Taddei sur France 2 s'est tenu un débat sur l'humoriste controversé Dieudonné. Étaient présents Alain Jakubowicz, Président de la LICRA, Agnès Tricoire, avocate de la Ligue des droits de l'homme, Jean-François Kahn, éditorialiste et écrivain, Jean Bricmont, essayiste, Emilie Frèche, écrivain, Gerald Garutti, metteur en scène et auteur, Hector Obalk historien et critique d'art et Eduardo Rihan-Cypel Député et porte-parole du PS. Dans le dernier tiers de l'émission un dialogue surréaliste a alors eu lieu entre Jean Bricmont et Jean-François Kahn au sujet de la phrase suivante de Voltaire : "Pour savoir qui vous dirige vraiment il suffit de regarder ceux que vous ne pouvez pas critiquer". Ambiance :

- **Jean Bricmont** : Il y a une phrase de Voltaire que de plus en plus de gens répètent et si j'étais vous, je ferais attention à ça , ils disent « si vous voulez savoir qui a réellement le pouvoir, demandez vous de qui on ne peut pas parler "... (silence)... sans commentaire !

Brouhaha général

-**J-F K** : Cela dit ça, c'est une phrase antisémite !

-**Rihan-Cypel** : Oui !

**Jean Bricmont** : Pourquoi elle est antisémite ?

-**J-F K**. Bah vous savez pourquoi... (rire de fond) ... alors là faut pas quand même faire un dessin ...*ha ha ha*.

-**Jean Bricmont** : Mais je dis simplement qu'elle n'était pas antisémite chez Voltaire.

- **J-F K** : Ah là bah oui ,parce que ...heu...en même...a...ca dép... c'est une phrase ... mais parce que ça dépend ... à partir ....

-**Jean Bricmont** : Pourquoi elle devient antisémite ? Parce que qui essaie d'empêcher qu'on parle d'eux ?

- **J-F K** : Aaaaah

Voilà où nous mène le système de la lutte antiraciste tel qu'il est organisé depuis plus de 30 ans en France. Car oui, je le pense, cette situation de fait est sans aucun doute liée à l'influence que peuvent avoir sur la société et le débat public , des associations telles que la LICRA, autorisées à se porter partie civile dans une affaire liée à la lutte contre le racisme et à poursuivre toute personne tenant des propos contraire à sa définition du racisme. Etant donné qu'elle seule choisit de poursuivre ou de ne pas poursuivre. Retour sur un moment de télévision mémorable tant le contenu de l'émission sur la liberté d'expression, que sur la forme et la tolérance des intervenants vis à vis de ceux qui n'auraient pas la même opinion qu'eux... Accrochez-vous ce sera long car le sujet mérite qu'on s'y attarde réellement, nos libertés fondamentales étant cette fois en jeu et pas

### **Le mensonge au service la lutte contre l'antisémitisme.**

L'émission de Frédéric Taddei commence donc par une tirade de l'avocat et président de cette "institution" de la lutte contre les propos antisémites qu'est la LICRA, Mr Alain Jakubowicz. Aucune coupure lorsque cette personne parle. Silence religieux. Les propos attribués à Dieudonné sont pourtant incomplets, voire mensongers (cf [l'excellente analyse de Robin des villes sur Agoravox](#)). Mais personne n'interrompt, personne ne dit rien.

En tant que simple téléspectateur, donc a priori bien renseigné que les personnes sur le plateau, je me pose donc la question suivante ? Les gens ont-ils peur de contredire cet homme ? Ou ne savent-ils pas que les propos rapportés sont tronqués, voire faux ? Serait-ce risquer d'être taxé associé à Dieudonné et donc taxé d'antisémitisme d'oser dire à Mr Jakubowicz qu'il se trompe, voir qu'il ment effrontément ?

Je m'interroge. L'émission continue. A peine l'essayiste Jean Bricmont commence-t-il à parler qu'il se fait descendre par Emilie Frèche sur la photo de son facebook, que Alain Jakubowicz lui sort grosso merdo qu'il ferait mieux de ne pas parler du tout et enfin le député socialiste Eduardo Rihaan-Cypel, qui apparemment se rêve professeur de philosophie tout au long de la soirée lui assène sèchement, vulgairement que ses réflexions ou opinions philosophiques sont complètement erronées et qu'en gros il a toujours été et restera un imbécile sur le plan philosophique et donc que son avis ou ses opinions on s'en balance...

Incroyable mais vrai, la suffisance, le mépris avec lesquels un élu du peuple, prétendument de gauche, qui dit avoir étudié la philosophie ose s'exprimer dans une émission de débat public. Car dois-je le rappeler il s'agit bien d'un débat. On est donc supposé attaquer les idées et non lâchement les personnes. Belle image de tolérance, du "camp des justes" comme il semble falloir les appeler. Je ne comprends pas, abasourdi devant mon écran, le "débat" commence bien.

### ***Ou l'on s'aperçoit, invraisemblablement que tenter de définir l'antisémitisme est... antisémite.***

Qu'a dit cet homme pour mériter autant de mépris de la part de ses interlocuteurs ? Il a tenté de poser la question de l'antisémitisme, ou plutôt de sa définition. Question que je pose à mon tour aujourd'hui ? Qu'est ce que l'antisémitisme et de quoi peut-on et ne peut-on pas parler ? Je veux savoir.

Est ce un affront au peuple juif que de demander une définition de ce concept, afin que peut être, on puisse, en sachant exactement de quoi il s'agit éviter de choquer les personnes concernées, en évitant donc certains propos ou réflexions ou qu'au moins l'on nous dise ce qui est permis de ce qui ne l'est pas. Vous l'avez noté je parle de peuple juif. Mais est-ce déjà une vision raciste que de parler de peuple juif et non simplement de juifs ? Doit-on parler de juifs, de personne de confession juive, israélite ou de peuple juif ? On ne sait pas. On en vient déjà à se demander si se poser la question est malvenu. Fichtre.

Et pourtant la LICRA semble avoir la réponse dans son acronyme. Lutte Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme. On distingue donc le racisme classique du racisme anti-juifs donc. Que dire de cela ? Se poser la question de cette différenciation, voire de cette hiérarchisation est-ce de l'antisémitisme ? Si l'antisémitisme est une forme particulière de racisme alors peut être doit on parler des juifs en tant que peuple juif, que race même ?

Mais alors si l'on parle du peuple juif, pourquoi reproche-t-on aux gens de faire un amalgame entre les juifs et l'Etat juif d'Israël ? Vu qu'en théorie un peuple habite son pays soit Israël en l'occurrence si l'on parle des juifs. Est ce antisémite de se poser cette question ? Si l'on parle d'Israël comme étant l'état qui représente les juifs, en tant que peuple souverain, critiquer cet état, est-ce donc une critique antisémite ? S'opposer aux idéologies pro-Israël serait-ce également de l'antisémitisme ? Je m'interroge, moi aussi. Et cela depuis le lycée, et j'ai 33 ans aujourd'hui... Mais vu que cela est impossible d'en parler sereinement. Pas de réponse.

Si l'on parle d'Israël dans un débat sur l'antisémitisme, ou sur Dieudonné vu que les deux notions sont étroitement liées. Si, si, lisez la presse à son sujet depuis son sketch sur un colon juif chez Fogiel en 2003... On va alors sûrement parler de la Palestine comme Mr Bricmont. La Palestine, État, ah non excusez moi, déjà évoquer la Palestine en tant qu'état c'est de l'antisémitisme peut être ? attention ? Mais donc citer simplement la Palestine quand on parle des raisons de l'antisémitisme, c'est être antisémite alors ? Mazette !

Mais alors si l'on commence à évoquer le fait que peut-être le sionisme est la cause d'une (grande ?) partie de l'antisémitisme dans le monde, ou seulement si on s'interroge sur cette possibilité, c'est antisémite également ? Si l'on parle de la Palestine et d'une éventuelle contestation de la politique d'Israël, certains vont aussi être tentés, comme a justement essayé de le faire Mr Bricmont chez Frédéric Taddei, d'évoquer le droit au retour des Palestiniens. Si comme a avancé assez logiquement je crois ce dernier, si des personnes chassées d'une terre il y a 2000 ans, peuvent demander a retourner sur ces terres, qu'en est-il de celles qui ont été chassées de chez elle il y a 50 ou 100 ans ? Est-ce de l'antisémitisme que de parler de ces sujets ?

Enfin, réflexion plus personnelle, Monsieur Jakubowicz a été présenté en début d'émission comme celui qui pourchasse la bête infâme. L'antisémite. Dieudonné. Mais alors si on en vient à se demander si cet acharnement de la LICRA ( de Jakubowicz ?) sur Dieudonné n'a pas été au final contre-productif et finalement source de sa "radicalisation" et de son antisémitisme supposé, ce raisonnement est-il antisémite lui aussi puisque qu'il remettra en cause Alain Jakubowicz dans sa propre intelligence alors que lui seul semble pouvoir dire ce qui est ou n'est pas antisémite. L'antisémitisme ne serait alors pas ce que l'on croit ?

## **Et Voltaire arriva...et se fit traiter d'antisémite.**

Après moult échanges, creux pour la plupart, puis finalement inutiles puisqu'aucune définition claire n'est finalement retenue sur le sujet qui nous intéressait à la base... arrive l'épisode surréaliste où Jean Bricmont cite Voltaire et est immédiatement repris par Jean-François Kahn qui lui assène que la phrase qu'il vient de prononcer est antisémite. Heureusement j'étais déjà assis dans mon canapé. La chute aurait pu être violente autrement. Quand on en vient finalement à dire que lorsque Voltaire affirme "pour savoir qui vous dirige il suffit de voir qui vous ne pouvez pas critiquer" alors que cette critique de l'époque visait incontestablement le roi de France, et que cette phrase est antisémite car cela voudrait dire que l'on sous entend aujourd'hui que l'on ne peut pas critiquer les juifs, donc qu'ils nous dirigent, donc que nous sommes des affabulateurs, infâmes supporteurs paranoïaques de la théorie du complot et donc antisémites, on a perdu la raison. Excusez moi du peu. Car ce n'est même plus de la liberté d'expression dont il est question ici. Bienvenue dans la science fiction. Minority Report vous a plu ? Vivez le ! On s'immisce maintenant dans notre raisonnement. On cite une phrase, simple, verbe, complément, sujet, aucune référence aux juifs, au judaïsme ou quoi que ce soit. Boum, le verdict tombe : antisémite ! Suis-je le seul à voir cette incroyable ineptie ?

Evidemment non, quand je regarde les réactions ou autres commentaires en bas des articles de la presse mainstream sur l'affaire Dieudonné, une énorme proportion, très souvent au moins équivalente à la moitié des interventions sont dans le même état d'esprit. On tente par tous les moyens de nous imposer comment penser. Ainsi on diabolise, les gens qui osent parler de Dieudonné sans commencer par "je n'aime pas ce type", "j'exècre ses propos", ou "cet ex-humoriste antisémite notoire" sont tout de suite catalogués "fans", et donc sans cervelle, incapables de juger le bien du mal, antisémites pour la plupart, des animaux presque. On y verra presque du racisme si on était malhonnête. Mais aujourd'hui que l'on aime ou pas Dieudonné, que l'on soit en mesure de comprendre ou pas son humour, que l'on aime ou n'aime pas les juifs...ce n'est même plus la question. C'est terminé. C'est très simple a dit notre cher représentant du Parti Socialiste, élu du peuple (non élu ?). Vous n'avez plus le droit de vous interroger, de *penser* ce que vous voulez.

## **Le jour noir où la Liberté de pensée commença à vaciller...**

Non vous ne rêvez pas, non je n'exagère rien. Reprenez les articles de presse ou reportages de ces dernières semaines, dans le Monde, BFM TV, Libération, Le Point et autres. C'est bien *la liberté de pensée* que l'on va enterrer bientôt avec ce type de raisonnement. On doit penser correctement. Comme il faut. Dans les clous. Sinon on devient un cerveau malade. Antisémite. Mais excusez-moi de poser encore des questions car je ne suis bon qu'à ça : qui décide de cela ? Monsieur Patrick Cohen, neurologue amateur à ses heures et amateur de liste de cerveaux non homologués ? On ne fait pas la quenelle car c'est un geste de sodomisation des victimes de la Shoah. Mais qui a défini cela ? Monsieur Jakubowicz, sociologue patenté et lutteur antiraciste diplômé ?

Ou bien encore la quenelle est un salut nazi inversé dixit Mr Rogier Cukierman, président du Conseil représentatif des institutions juives de France ? Depuis quand doit-on écouter les associations religieuses nous dire ce qui est bien ou pas ? N'a-t-on pas fait une révolution pour que chacun reste à sa place dans notre société ? Qu'a-t-on donc encore le droit de penser ? Quels sont encore les sujets sur lesquels on peut avoir une opinion en France en 2014 ? Je vais même plus loin que la simple opinion, mais sur quoi peut-on encore s'interroger sans être taxé d'antisémite ?

## **Exemples. Dans le désordre :**

- Les musulmans acceptent les caricatures du prophète mais les Juifs aucune dérision sur la Shoah , est-ce normal ? Antisémite.
- Les chrétiens doivent supporter les actes blasphématoires des Femen ou les blagues sur les anti-mariages pour tous mais les juifs pas les blagues sur les chambres à gaz ? Pourquoi ? Antisémite
- Notre ministère de l'intérieur aurait-il mis autant d'énergie à combattre la haine en la personne de Dieudonné, si comme il l'a dit et répété il n'était pas lié à jamais aux juifs et à Israël sa femme étant juive ? Cette situation personnelle l'empêche-t-il d'avoir le détachement et l'objectivité nécessaire dans ce dossier ? Antisémite.
- Les propos de Dieudonné sur le journaliste, juif effectivement , Patrick Cohen, font suite à une série d'attaques de ce dernier qualifiant l'humoriste de "cerveaux malades" et de personne à mettre et à laisser sur une liste noire d'invité. Se demander si ce comportement d'exclusion de l'autre , d'appel à la censure est digne d'un journaliste ou si finalement cette personne n'est pas en partie responsable de la réponse cinglante que Dieudonné lui a réservé dans un de ses sketches , c'est antisémite également ? Pourquoi ne peut on pas au moins poser la question ? Aucun média n'a osé le faire ? Antisémite ?
- Quand on se demande pourquoi on laisse dire devant des millions de téléspectateurs que Dieudonné a demandé la libération sans condition de Youssouf Fofona, raclure de son état, tueur et tortureur de juif, alors que l'on sait pertinemment que cet énième acte de provocation pour dénoncer selon lui le 2 poids 2 mesures en France a été réalisé suite à l'affaire Saïd Bourarach, veilleur de nuit maghrébin retrouvé mort dans un

canal parisien et dont les agresseurs présumés, tous de confession juive ont été remis en liberté et qu'aucun journaliste ne prend la peine de donner l'information complète ? Antisémitisme.

- Lorsqu'on entend Arnaud Klarsfeld, membre du Conseil d'Etat, affirmer impunément pendant des jours dans les médias, et alors qu'il appelle aux troubles à l'ordre public en direct (je l'écris mais n'y crois toujours pas) que Dieudonné a regretté qu'il n'y ait pas plus de juifs tués dans les chambres à gaz et que ses spectacles sont en réalité des meetings anti-juifs et que l'on se demande comment les journalistes en face de lui le laissent mentir de la sorte à des millions de gens, puis qu'on en vient à se demander si les médias sont libres ? Antisémitisme.
- Le juge des référés au Conseil d'état, qui a interdit le spectacle de Dieudonné à Nantes est apparemment issu d'une famille juive, dont au moins une partie serait quand même assez impliquée sur la défense des intérêts dits sionistes, et que l'on vient à se demander vu l'importance du revirement de jurisprudence si il aurait dû se révoquer ou si l'on peut douter de l'indépendance de la justice ? Qu'aurait-on dit si un juge catholique ou musulman avait rendu une décision que l'on aurait pu interpréter à un moment ou à un autre comme une censure en fonction de ses idées et ou de ses origines ? N'aurait on pas posé la question ? Antisémitisme.
- Quand on regarde, atterré, des personnes comme Ruth Elkrief et Bernard Henry-Lévy ensemble sur le plateau de BFM TV, débâter sur Dieudonné M'bala M'bala, en connaissant très bien les relations que ces personnes ont avec la communauté juive ou leurs positions sur le sionisme et qu'on se demande pourquoi seules ces opinions sont représentées dans les médias et si cela est juste ? Antisémitisme.
- On nous concocte des débats avec une dizaine d'intervenants qui ont tous les même avis sur un sujet ? La pensée est-elle unique dans notre pays ? Mais alors qui la contrôle ? Antisémitisme.

### **Le réveil des consciences dépassera la seule contestation "internet".**

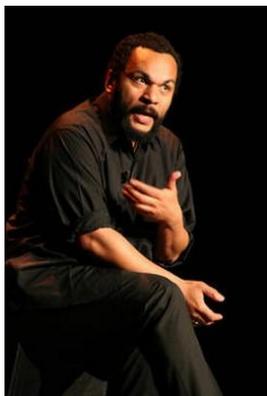
Pour autant lorsqu'on regarde ces simples réflexions, seul le bon sens interpelle, aucune notion de racisme n'est utilisée et malgré tout ces questions sont déjà considérées pour certaines comme de l'antisémitisme par des gens comme Jacobowicz puisque essayer d'y répondre, publiquement, c'est une mise à mort sociale assurée par la LICRA et consorts étant donné que nous serions obligés de nous aventurer sur le terrain si glissant de la définition de l'antisémitisme comme nous l'avons vu plus haut. Quelle est cette malhonnêteté intellectuelle ? Cela devient véritablement oppressant, étouffant même.

On ne peut plus s'interroger, même en privé finalement, entre amis même, car la pensée du moment est devenue antisémite et on devrait s'en culpabiliser, s'autocensurer. Rendez vous compte. Que reste-t-il de la France ? De son insoumission intellectuelle ? Philippe Tesson ? Il faut vous contrôler Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs, vous sentir coupable. Ne pas toucher aux tabous. Ne pas toucher à la Shoah que l'on vous enseigne comme moi depuis le collège et que Roger Cukierman parle de faire apprendre en primaire voire même à la maternelle dans un interview apparemment donné à Judaïque FM.

Arrêtez donc de vous interroger, de penser ou sinon... Sinon vous finirez comme Dieudonné, paria de la société pour avoir fait trop de sketches sur les juifs, posé trop de questions, antisémite. Pour avoir répondu sur scène à un journaliste qui l'a traité de cerveau malade, que quand il l'entendait parler ainsi, il pensait alors en tant que cerveau malade, les chambres à gaz... dommage. Antisémitisme à jamais. Vous direz au revoir le bras tendu à vos fans, et un élu du peuple osera dire devant des millions de gens que vous avez fait un salut nazi, oui vous, l'antisémite. Vous ferez un bras d'honneur détendu, en mimant ainsi le "fourrage" jusqu'à l'épaule, et on souhaitera impunément devant la France entière que vous soyez fusillé.

Comment peut-on s'aveugler à ce point au nom de la lutte contre l'antisémitisme ? Comment surtout peut-on ne pas voir les effets dévastateurs d'une telle censure non pas seulement de l'expression mais bien de la pensée ? Est-on à ce point aveuglé par la morale religieuse d'aujourd'hui pour voir que l'on fabrique ainsi l'antisémitisme et le communautarisme de demain ? Aujourd'hui 16 Janvier 2014, journée de manifestation de la Ligue défense Juive contre "l'humoriste anti-juif Dieudonné", organisation jugée terroriste aux Etats-Unis mais pas en France... aujourd'hui donc nous ne sommes même plus dans la provocation, ou pendant les spectacles de Dieudonné, petit entrepreneur de la haine selon Mr Valls qui nous impose lui aussi sa façon de penser, mais bien dans la vie réelle, celle de tous les jours.

Nous ne parlons plus défendre un humoriste. Nous ne parlons plus de la définition de l'antisémitisme. Non. Le combat que nous devons mener, car c'en est un, est bien plus fondamental que cela. Nous jouons notre futur. Notre liberté. Nous nous opposons à l'obscurantisme, à l'arbitraire, à la caractérisation de la pensée et à ses conséquences sur une société dite démocratique. Or ce combat, que je soutiens de toute mes forces, avec mon libre arbitre, avec mon intelligence en tant qu'être humain appartenant à ce monde, mais aussi avec ma liberté chèrement acquise de citoyen français, reste et restera toujours, je l'espère, vital pour le pays de Descartes et pour la nation française une, entière et indivisible.



# Dieudonné, la censure et la quenelle

Axel Bernard / Mercredi 8 janvier 2014

**Le gouvernement français appelle les préfets et les maires de France à empêcher la tenue des spectacles de l'humoriste Dieudonné, alors que celui-ci doit commencer sa tournée ce jeudi 9 janvier à Nantes. S'opposer le plus fermement possible à la censure de ses spectacles est nécessaire. Cependant, une critique sans concessions des idées qu'il défend est tout aussi indispensable.**

Photo Alexandre Hervaud / Flickr

Depuis plus de 10 ans, un des humoristes les plus populaires de France, Dieudonné M'Bala M'Bala, fait l'objet d'attaques répétées. En cause ? Les prises de positions et les provocations répétées de l'humoriste qui ont pris un contenu de plus en plus politique et controversé. Ces trois dernières semaines, la répression qu'il subit a pris un caractère extrêmement grave du point de vue démocratique. Le président de la République française, le socialiste François Hollande, et son ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, sont prêts à tout pour interdire ses spectacles. Y compris bafouer leurs propres lois. Un avocat renommé et ardent partisan de la politique israélienne, M<sup>e</sup> Klarsfeld, appelle à créer des troubles à l'ordre public pour justifier leur interdiction. On menace d'utiliser des alertes à la bombe. Des patrons de grands groupes de presse appellent explicitement à « censurer internet » et faire pression sur les directeurs de salle pour qu'ils décident de ne plus mettre l'humoriste à l'affiche. Il existe aujourd'hui un consensus politique en France parmi les partis politiques traditionnels pour lutter contre Dieudonné au travers de la censure, des peines judiciaires ou d'interdictions administratives.

## Censure inacceptable

Ces attaques et appels à la censure sont à combattre avec la plus grande fermeté pour deux raisons essentielles. « Ces attaques et appels à la censure sont à combattre avec la plus grande fermeté. » Tout d'abord, il ne fait aucun doute que de telles mesures constitueront un dangereux précédent pour justifier la censure de toute idée considérée comme dérangeante par l'establishment. Le capitalisme (où une petite minorité continue à s'enrichir pendant que la majorité est en train de se serrer la ceinture) ne peut donner lieu qu'à des critiques et des réactions de plus en plus virulentes. Est-ce que ces critiques seront elles aussi interdites, réprimées ou censurées ?

Ensuite, l'affaire Dieudonné n'est plus l'affaire d'une personne. « La quenelle », geste inventé par Dieudonné, est reprise par des milliers de jeunes pour exprimer un espèce de « fuck » moderne, un geste « anti » pour faire part d'un ras-le-bol général. Aujourd'hui, par des attaques disproportionnées contre Dieudonné et contre la quenelle, ces jeunes sont traités comme des parias mais aussi comme des « antisémites ». Un député français annonce le dépôt d'une proposition de loi en vue d'interdire ce geste. Des groupes ultra radicaux n'ont aucun problème en France à s'attaquer physiquement à ceux qui ont fait le signe de la quenelle. Sans susciter beaucoup d'indignation.

Considérer tous ceux qui font une quenelle comme des gens dangereux ou des antisémites, c'est ne rien comprendre à la diversité d'expression que ce geste symbolise pour ces auteurs. Il y a de toute évidence une série de personnes qui y ont mis un contenu antisémite et raciste (des photos circulant sur internet sont explicites) mais généraliser et stigmatiser l'ensemble des auteurs de quenelles, c'est ne rien comprendre à ce que cela exprime vraiment : un dégoût extrêmement divers vis-à-vis d'un système ou d'une élite politique, médiatique et économique qui veut imposer sa pensée unique. « C'est même très contreproductif, rajoute Michel Staszewski de l'UPJB (Union Progressiste des Juifs de Belgique). Que celles et ceux qui veulent réellement combattre l'antisémitisme, se concentrent sur ses véritables manifestations sans voir de l'antisémitisme partout. »

**“L'acharnement contre Dieudonné et la stigmatisation de cette jeunesse qui fait la quenelle a un message précis : « vous n'avez pas le droit de penser différemment. »”** En réalité, l'acharnement contre Dieudonné et la stigmatisation de cette jeunesse qui fait la quenelle a un message précis : « vous n'avez pas le droit de penser différemment. » Et ceux qui dévient seront considérés comme des parias, des gens à faire taire, même violemment.

## Quenelle, pour aller vers où ?

La quenelle est donc l'expression d'une rupture de la jeunesse avec la pensée unique. Il y a un sens positif à cela. Le système du tout au profit qu'est le capitalisme, les profondes inégalités sociales qu'il crée, le racisme et les discriminations quotidiennes qu'il génère mérite bien un geste de rejet. Mais est-ce le sens que ses deux propagateurs actuels, Dieudonné et Alain Soral (cet ancien cadre du FN français), veulent réellement lui donner ? Certainement pas. L'évolution politique de Dieudonné le démontre. *“Dieudonné n'est plus un simple humoriste attaqué par le système, qui cible les événements de l'actualité, qui mène un combat pour le droit de rire de tout, y compris des juifs.”*

Dieudonné n'est plus un simple humoriste attaqué par le système, qui cible les événements de l'actualité, qui mène un combat pour le droit de rire de tout, y compris des juifs. Le point de départ des attaques fut un sketch réalisé en direct sur France 3, où Dieudonné s'était déguisé en colon extrémiste israélien et avait mimé un salut hitlérien. Une hystérie totalement injustifiée s'en est suivie : interdiction de télé, de promotions, annulations de spectacles, menaces de mort, procès. Il s'est défendu à l'époque comme il pouvait, en refusant à raison de présenter ses excuses. Force est de constater que trop peu de personnalités ont eu le courage de prendre sa défense alors qu'il le méritait sans aucun doute.

L'affaire Dieudonné a mis en évidence l'existence d'un lobby qui défend de manière acharnée les intérêts de l'État d'Israël et l'extrême complaisance des autorités françaises à son égard. Pour beaucoup, il est alors devenu le symbole du combat pour la liberté d'expression, un héros anti-système qui montre l'hypocrisie du pouvoir et le deux poids-deux mesures des autorités françaises. On pourrait trouver cela positif. Mais les choses ont largement dérapé depuis. De provocation en provocation, le Dieudonné d'aujourd'hui fait objectivement de la politique et, hélas, dans une perspective très précise : semer la confusion parmi la jeunesse qui ne croit plus au système, légitimer l'extrême-droite et communautariser les contradictions de la société en propageant l'idée complètement fausse qu'un complot judéo-maçonnique domine le monde.

### **La confusion au service de l'extrême-droite**

Dieudonné se profile comme un rebelle anti-système. Mais quel système ? Il n'a aucune critique du capitalisme. Et être rebelle pour Dieudonné revient à provoquer, faire des quenelles et faire du politiquement incorrect. Dieudonné partage en fait avec Alain Soral, cet ancien cadre du Front National avec lequel il est en alliance de fait, la même doctrine de résistance : « Le politiquement incorrect n'est en rien un inutile jeu de provocations. C'est même la doctrine de résistance au mondialisme. [...] nous pouvons, nous nationaux, en tant que seuls critiques efficaces, devenir les maîtres à penser de demain et incarner, nous et nous seuls, le renouveau du Génie français ! ».

**“En pratique, cette doctrine du politiquement incorrect amène Dieudonné à légitimer l'extrême-droite et ne légitimer que celle-ci.”**

En pratique, cette doctrine du politiquement incorrect amène Dieudonné à légitimer l'extrême-droite et ne légitimer que celle-ci. En s'affichant auprès du négationniste Robert Faurisson, en faisant de Jean-Marie Le Pen le parrain de sa fille, en serrant la main de Serge Ayoub, dirigeant d'une milice d'extrême-droite responsable du décès d'un militant anti-fasciste... Dieudonné réussit l'exploit de légitimer les fascistes aux yeux de beaucoup de jeunes de milieu populaire, y compris les enfants issus de l'immigration, qui n'auraient jamais pu se rapprocher de l'extrême-droite autrement.

Le confusionnisme de Dieudonné l'amène à soutenir en Belgique le parlementaire ex-PP, ex-MLD, ex-Islam, Laurent Louis. Dans une réunion publique, devant des centaines de jeunes surchauffés, Dieudonné affirme : « Je te soutiens. Je suis 100 % derrière toi. Tu vas être élu. » Dans sa dernière vidéo 2014, *année de la quenelle*, il en fait encore la promotion. Laurent Louis en profite bien, lui qui a décidé d'adopter le même style (la provocation et la victimisation comme action politique), et qui est passé d'un discours ouvertement raciste et d'extrême-droite « classique » quand il était au PP à un discours plus Soralien sur le « complot des élites perverses soumises au lobby juif ».

### **L'antisémitisme et le « complot des élites soumises au lobby sioniste »**

Dieudonné s'est toujours défendu d'être antisémite et beaucoup de ses sketches ont été accusés à tort d'antisémitisme, car ils n'exprimaient en réalité qu'une critique du sionisme et de la politique d'Israël. Mais ce n'est clairement plus le cas aujourd'hui. Dans ses vœux de 2014, il affirme : « je ne suis pas antisémite. Aujourd'hui, je ne le suis pas. Mais je ne dis pas que je ne pourrais pas le devenir un jour. » **« Quand Dieudonné prend des positions politiques, elles ne concernent plus que la communauté juive. »** Quand Dieudonné prend des positions politiques, elles ne concernent plus que la communauté juive. L'humoriste minimise le génocide juif et se mêle à des personnalités qui estiment que le génocide est exagéré ou n'a pas eu lieu (comme le négationniste Robert Faurisson).

En 2009, il crée sa liste « Anti-sioniste » avec des personnalités comme Alain Soral, qui venait juste de quitter le FN. Depuis, ils sont deux compagnons de route, unis sur une seule obsession : faire du sionisme la cause fondamentale de toutes les injustices qui minent la société et l'idée que les élites françaises sont complètement soumises au lobby sioniste. Les divisions dans notre société ne seraient alors plus des contradictions entre classes sociales ayant des intérêts opposés, le clivage devient communautaire « sionistes-establishment » contre « musulmans anti-système ». Et le déchaînement médiatique, la répression de Dieudonné et le manque de réaction de la gauche ne fait que renforcer l'extrême droite. Aujourd'hui, on ne peut plus être contre la répression que subit Dieudonné sans également prendre ses distances avec ses idées. Et on ne peut plus lutter contre ses idées sans s'opposer fermement à la répression qu'il subit. Il ne faut céder ni sur l'un ni sur l'autre terrain.

# ***Et maintenant, la peine de mort pour Dieudonné ?***

***10 janvier 2014***

Valls, le ministre de l'Intérieur, s'était déjà tristement illustré en 2013 lors des grandes manifestations des familles françaises hostiles au mariage des homosexuels et à l'adoption d'enfants par les couples homosexuels.

**Son mépris pour tous ceux qui contestent sa politique ainsi que le recours à la violence d'Etat et au gazage policier contre des manifestants pacifiques et de paisibles familles françaises démontraient déjà le comportement sectaire et haineux de ce personnage.**

Les pauvres naïfs et habituels gogos qui pensaient encore que le socialisme portait les valeurs de tolérance et de respect des libertés d'expression, d'opinion et de conscience avaient déjà commencé à ouvrir les yeux.

Aujourd'hui, dans l'affaire Dieudonné, ce ministre se comporte ouvertement en chef de police politique du régime. Valls déclarait, sans rire, jeudi soir 9 janvier que la décision du Conseil d'Etat concernant l'interdiction du spectacle de Dieudonné était « une victoire de la République ». Rien que cela !

A la vérité, le ministre de l'Intérieur nous a fait entrer dans l'ère de la justice administrative d'exception établie par le Conseil d'Etat aux ordres du pouvoir exécutif.

Chacun est parfaitement libre d'apprécier ou non le contenu des spectacles de l'humoriste, mais réussir le tour de force politique de **transformer Dieudonné en ennemi public n°1 de la République est non seulement grotesque mais encore tout à fait digne des méthodes les plus abjectes de manipulation et de propagande des régimes totalitaires.**

Lorsque Valls, la Licra et SOS Racisme décident d'ouvrir la chasse à l'humoriste et de lâcher les médias à la botte, toujours attirés par l'odeur du sang, il ne s'agit pas d'un délire paranoïaque collectif relevant de la psychiatrie : c'est pire et beaucoup plus grave ! Il s'agit d'une dérive totalitaire du pouvoir et de l'établissement encore renforcé d'une véritable dictature de la pensée.

**Ce n'est évidemment pas M. Dieudonné M'bala qui représente une menace pour la République, mais au contraire, M. Valls qui porte gravement atteinte aux libertés fondamentales du peuple français.**

***CARL LANG Président du PARTI DE LA FRANCE***

ABONNEZ-VOUS SUR  
[www.dieudonne.com](http://www.dieudonne.com)



**WANTED**

# Déjà en 2010 !

## **Dieudonné, Ou La Victime De La Pensée Unique Des Medias**



C'est désormais devenu un gros-mot à la télévision, à la radio, dans les journaux... Prononcer son mot fait de vous un fachos, un intégriste, un extrémiste, un antisémite... Depuis le 1er décembre 2003 et son fameux sketch sur le colon israélien lors de l'émission « On ne peut pas plaire à tout le monde », animée par le philosophe Marc-Olivier Fogiel, Dieudonné, de son vrai nom Dieudonné M'bala M'bala, est devenu LA personne à abattre.

Ou plutôt, elle l'était, car plus aucun média ne prend le risque de passer un de ses sketches, au risque d'avoir toute la profession à dos. Mais le problème Dieudonné est plus compliqué que ça. Le plus talentueux des comiques français (il survole de très, très très loin les Gad Elmaleh, Jammel Debbouze et autres Dubosc) est également une personnalité complexe, qui a payé cher sa non-conformité mais aussi ses déclarations faites à la fois de vérités, mensonges, provocations, conneries etc.

Entre 2000 et 2003, certaines de ces interventions lui ont valu plusieurs procès. "« Les Noirs ne sont autorisés que dans quelques plages d'expression : le sport et l'humour ... et on ne pourra jamais aller plus loin, avoir des responsabilités car les Noirs ne sont que des grands enfants, des clowns pour le Blanc esclavagiste, le capitaliste puissant (...) on ne parle que pour faire rire ; jamais nous ne pourrions être des hommes de pouvoir" disait-il en 2000.

Si l'histoire lui aura donné tort, avec l'élection d'Obama à la tête de la présidence américaine, ses propos sont aussi teintés de vrai. Dans les films américains, le meilleur ami du héros (blanc), est quasiment toujours le "noir de service", clown à ses heures perdues, maladroit souvent, juste bon à faire rire le spectateur. C'est une caricature, mais une caricature de la vie.

Autre intervention : " *Le peuple élu*", c'est le début du racisme. Les musulmans aujourd'hui renvoient la réponse du berger à la bergère. Juifs et musulmans pour moi, ça n'existe pas. (...) Ce sont deux notions aussi stupides l'une que l'autre (...) Certains musulmans prennent la même voie en ranimant des concepts comme "la guerre sainte". Ici encore, tout le monde est dans le même sac. Juifs, musulmans, personne n'est meilleur ni pire que l'autre.

Dieudonné, dans ses sketches, n'a par ailleurs épargné personne, imams, rabbins, chrétiens, toutes les religions et toutes les corporations y passent. Mais son sketch sur le colon israélien, effectué en direct le 1er décembre 2003 a visiblement été celui de trop, celui qui a sonné le début de sa fin (médiatique). Ci-dessous, la vidéo, pour que chacun puisse se faire sa propre idée.

"Moudjahidin du rire", "bombe artisanale" "l'axe du bien"... des phrases qui ne passent pas, surtout pas face à un maghrébin (Djamel, qui, plus intelligent que les autres, avait compris que c'était un sketch), et surtout pas à la télévision, à l'heure du politiquement correct. La fin du sketch est, il est vrai, très osée.

Faire le salut hitlérien (Dieudonné a volontairement joué sur l'ambiguïté pour que l'on croit cela) à une heure de grande écoute et notamment en faisant référence aux people juif, c'était culotté. Suite à ce sketch, ses apparitions télévisuelles se sont éteintes peu à peu, malgré ses tentatives de justification

Oui, il y a des juifs crétiens. Tout comme il y a des chrétiens crétiens, des musulmans crétiens, des bouddhistes crétiens et des athées crétiens. Par ailleurs, il faut se poser la question du "peut-on rire de tout". La Shoah a été effectivement un événement tragique du siècle dernier, mais ce n'est pas le seul génocide de l'histoire, loin de là. Rwanda, Ex-Yougoslavie, URSS, Amérindiens, Grand bond en avant de Mao... Des centaines de centaines de génocides ponctuent notre passé, et pourtant, ce ne sont pas des sujets tabous.

En revanche, la Shoah est un thème tabou. Mais en dépit de leurs souffrances, terribles et inimaginables, les juifs sont-ils à l'abri de la moquerie? Est-il interdit de se moquer d'un juif? Et encore, pour être plus exacts, Dieudonné sépare juifs et juifs sionistes, qui, selon lui, utilisent la "pornographie mémorielle" de la Shoah pour que le "lobby sioniste (...) cultive l'unicité de la souffrance".

Encore une fois, je le précise, la Shoah est un événement terrible de notre histoire, mais en tant que citoyen libre, j'estime que personne n'est à l'abri de la moquerie. Certaines minorités ne doivent pas nuire à la liberté d'expression, le droit fondamental qui, à mes yeux, a le plus de valeur. Moi-même journaliste, je m'insurge contre le politiquement correct qui sévit depuis quelques années dans les médias, qui oblige les présentateurs à rester dans des rails préétablis et les comiques à s'autocensurer.

Présent sur le plateau de l'émission ZAP 8, Bruno Solo a une fois présenté le problème Dieudonné de la façon la plus claire qui soit. Son explication est, à mon sens, juste et honnête.

Rien à rajouter. Ah si, virez l'animatrice Rachel Bourlier, qui ne veut "pas faire la pub" à Dieudonné. C'est bien. Elle a bien écouté ses chefs, qui eux aussi souhaitent faire un audimat tout en douceur. Bruno Solo a raison sur deux points essentiels. Dieudonné, se sentant de plus en plus isolé, a sans cesse ajouté de la provocation à la provocation. Or les médias, il faut les caresser dans le sens du poil.

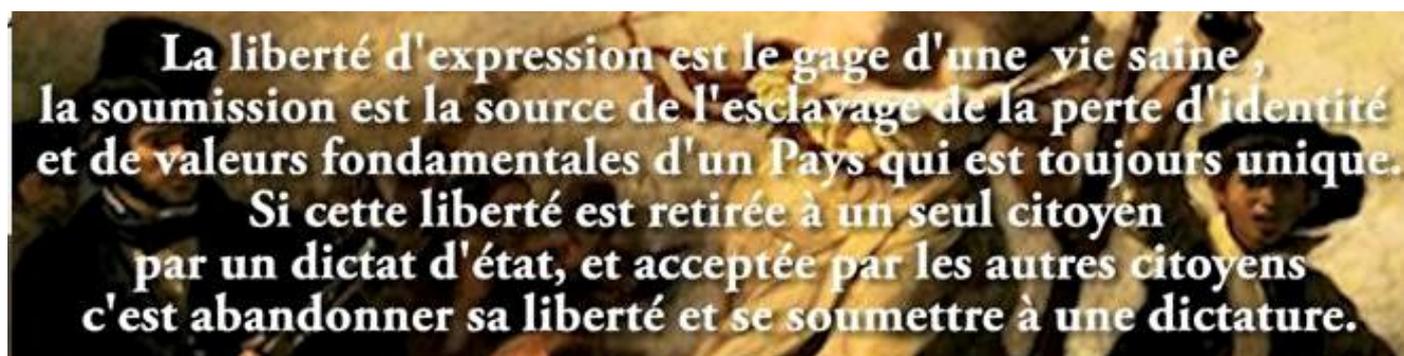
Peu à peu, il a fini par s'isoler, devenant une caricature de lui-même, ses déclarations étant systématiquement zappées et ignorées. Clémentine Célerié est une autre personnalité qui a eu le courage (ou la folie, c'est selon), de donner son point de vue sur l'affaire Dieudonné. On sent d'ailleurs le malaise sur le plateau au moment où elle prononce le mot de l'artiste.

Qui est Dieudonné au final ? C'est avant tout une victime des médias. Quelqu'un d'extrêmement talentueux, mais pas malin dans sa conduite, qui a fini par totalement s'isoler en raison de sa conduite "jusqu'aboutiste", en dépit d'idées et de thèses qui méritaient le débat.

Provocateur, il a porté préjudice à son combat et le responsable de cet échec lui est imputable, notamment à cause de sa politique de radicalisation (anti-sioniste, pro-Hamadinejad à outrance et anti-américaine) qui l'a écarté de la scène publique au sens large. On ne change pas les choses en étant isolé, on les change en s'impliquant. Mais comment s'impliquer quand on ne veut plus de vous ? Sacré dilemme.

Seule solution, continuer à parler de tous ces thèmes avec dérision dans ses sketches, ce que Dieudonné fait merveilleusement bien. Je souhaite que Stéphane Guillon, l'ancien chroniqueur de France-Inter (qui ne me fait pas rire du tout mais dont j'apprécie sa liberté de ton et de parole), de réussir aussi bien en spectacle, maintenant que les médias ne veulent plus de lui non plus.

*Vive la liberté.*

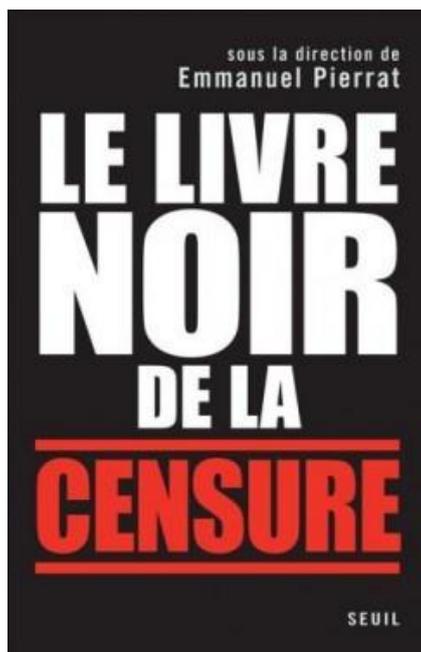


## *Dieudonné, le Coluche des temps modernes*

22 avril 2013

Dieudonné est tout simplement le meilleur. Tous les comiques français le disent ou le pensent, enfin ceux qui osent, et évidemment pas devant les médias, s'ils se risquent à le dire, vont se faire lyncher. Dieudonné est le meilleur pour faire rire, car il s'adapte de toutes les misères du monde pour développer son humour noir et son sarcasme. Il n'y a pas meilleur humour pour crever les abcès. Pourquoi tant de succès ? 95% de la population est pauvre et au coeur des sujets dont Dieudo parle, les 5% restants sont les médias et les riches qui sont trop soucieux de leur personne et de leur gloire égocentrique et égoïste pour trouver Dieudo attachant.

Dieudo a tellement de poids et tellement de public qu'il peut même faire des incursions dans la politique et dans le cinéma sans l'aide d'aucune structure, car ils le boycottent, ils ont peur que l'antisémitisme se propage mais c'est une réalité mondiale. Dieudo, c'est l'espoir d'une génération grandissante de points de vue réels et fondés, d'amour de son prochain, de liberté, d'égalité et de fraternité entre les peuples. Dieudo et son public sont contre les guerres, contre l'impérialisme, contre le fossé entre les riches et les pauvres. C'est le Coluche de l'époque, c'est le Michael Jackson français, c'est le Robin des Bois des temps modernes. Plus il y aura d'injustice, plus Dieudonné sera adoré.



## **Dieudonné : Contrôle de la morale par le Ministère de l'Intérieur, retour de la censure**

**Gilles Devers**

Vendredi 10 janvier 2014

Par sa décision *Dieudonné* du 9 janvier 2014 (n° 374508), le Conseil d'Etat, par un revirement de jurisprudence, ouvre une logique destructrice de nos libertés : en imposant une morale juridique, en légitimant la censure, en bafouant le principe de responsabilité. La CEDH sera saisie, et la France peut se préparer à une nouvelle humiliation. Mais sans attendre la décision de la CEDH, et vu l'ampleur de ce qui est en jeu, nous devons nous organiser pour refuser cette

spirale de la régression qu'ouvrent le Conseil d'Etat et le gouvernement.

Le gouvernement ne sortira pas indemne de cette affaire, car c'est lui, qui méconnaissant la société, a allumé la mèche. Il croyait viser le saltimbanque Dieudonné, mais ce sont des parts entières de la société qui sont atteintes, et des ruptures *in vivo* se dessinent. Valls parle de victoire de la République... Que sait-il de la République ? En quoi la République appartiendrait-elle plus à lui qu'à nous ? Ce soir, les phraseurs habituels du PS faisaient les canards... comprenant que cette victoire est une grande défaite. Ils se sont laissés enfermer dans un jeu destructeur, et le paieront *cash*.

*Petite précision.* Comme nous vivons ensemble les évènements de ces derniers jours, je précise que je ne change pas un mot des deux précédents textes publiés sur le sujet. Je prends date, et je dis tranquillement que mes petits articles de blog vieilliront mieux que l'ordonnance de référé du Conseil d'Etat.

*Petite remarque.* Ceux qui croyaient la juridiction administrative ensevelie sous les contraintes, et empêtrée dans des délais sans fin, sont rassurés. Le tribunal administratif de Nantes s'est prononcé à 14 heures, le ministre a fait appel, et l'audience devant le Conseil d'Etat s'est tenue à 17 h, pour un arrêt rendu à 18 h 30. La question des délais de justice est donc réglée en France, et ça, franchement, c'est une bonne nouvelle... On peut en rire, mais c'est l'occasion d'une violation nette des droits de la défense : son avocat qui était à Nantes à 14 heures, a été convoqué à 15 h pour plaider à Paris, et il n'a pu être présent. Quand la justice s'affole...

### **1 - L'argument du préfet**

Pour prononcer l'interdiction du spectacle, le préfet de la Loire-Atlantique a relevé que :

- ce spectacle, tel qu'il est conçu, contient des propos de caractère antisémite, qui incitent à la haine raciale, et font, en méconnaissance de la dignité de la personne humaine, l'apologie des discriminations, persécutions et exterminations perpétrées au cours de la Seconde Guerre mondiale ;

- M. Dieudonné M'Bala M'Bala a fait l'objet de neuf condamnations pénales, dont sept sont définitives, pour des propos de même nature ;

- les réactions à la tenue du spectacle du 9 janvier font apparaître, dans un climat de vive tension, des risques sérieux de troubles à l'ordre public qu'il serait très difficile aux forces de police de maîtriser.

C'est tout ?

A ce stade, il était facile, dans l'approche classique, de suspendre cet arrêté, manifestement illégal.

Sur le motif principal, il suffit de reprendre la base de la liberté d'expression, et c'est que fait la jurisprudence depuis 1933. Le spectacle se tient, au nom de la liberté d'expression. On installe trois flics dans la salle, et si des propos antisémites sont tenus, le parquet fait délivrer le lendemain une citation directe devant le tribunal correctionnel, qui va statuer sur les abus de la liberté d'expression. Au passage, le préfet rappelle que le spectacle se tient depuis 6 mois à Paris sans réaction des pouvoirs publics... Alors, la découverte soudaine d'un péril, c'est totalement chelou.

Ensuite, les condamnations de Dieudonné, qui à coup sûr, ne sont pas à sa gloire... Seules deux concernent des propos tenus lors des spectacles, et ça ne démontre pas, comme dans un film, qu'une infraction aura lieu. C'est une demande, masquée, de censure.

Enfin, « les risques sérieux de troubles à l'ordre public qu'il serait très difficile aux forces de police de maîtriser », c'est juste de la blague quand on sait que le maire de la commune était opposé à l'interdiction du spectacle.

## **2 - La liberté d'expression proclamée... en mode minimal**

L'ordonnance démarre mou du genou, en posant ainsi les termes du débat :

« L'exercice de la liberté d'expression est une condition de la démocratie et l'une des garanties du respect des autres droits et libertés. Il appartient aux autorités chargées de la police administrative de prendre les mesures nécessaires à l'exercice de la liberté de réunion. Les atteintes portées, pour des exigences d'ordre public, à l'exercice de ces libertés fondamentales doivent être nécessaires, adaptées et proportionnées ».

C'est un résumé à peine correct, déjà en service minimum. Le Conseil d'Etat aurait du reprendre les classiques de la CEDH, ce qui aurait été nature à lui éviter se de faire, plus tard, rétamé à Strasbourg par une Europe qui commence à nous regarder comme un insecte.

La liberté d'expression vaut non seulement pour les informations ou idées accueillies avec faveur ou considérées comme inoffensives ou indifférentes, mais aussi pour celles qui heurtent, choquent ou inquiètent : ainsi le veulent le pluralisme, la tolérance et l'esprit d'ouverture sans lesquels il n'est pas de société démocratique » (CEDH, *Handyside*, 7 décembre 1976).

De même, la liberté de réunion protège aussi les manifestations susceptibles de heurter ou mécontenter des éléments hostiles aux idées ou revendications qu'elles veulent promouvoir (CEDH, *Plattform « Ärzte für das Leben » c. Autriche*, 21 juin 1988).

## **3 - Comment le Conseil d'Etat a sauvé le soldat Valls...**

### **Le classique : les troubles à l'ordre public**

La police allait être débordée par les troubles à l'ordre public... Pour expliquer, on a droit en tout et pour tout : « La réalité et la gravité des risques de troubles à l'ordre public mentionnés par l'arrêté litigieux sont établis tant par les pièces du dossier que par les échanges tenus au cours de l'audience publique ».

Bon. On n'en saura pas plus, mais chaque personne qui sait lire peut vérifier elle-même que la motivation totalement vague, et aucune information n'a été donnée sur une contre-manifestation. Aucun élément tangible.

Ce point sera balayé par la CEDH, qui insiste toujours sur la nécessité d'apporter des éléments tangibles et précis, pour justifier la mesure de manière convaincante.

### **L'innovation : retour de la censure**

Accrochez les ceintures, voici la motivation sur la censure, garantie 100% alambiqué :

« Considérant qu'au regard du spectacle prévu, tel qu'il a été annoncé et programmé, les allégations selon lesquelles les propos pénalement répréhensibles et de nature à mettre en cause la cohésion nationale relevés lors des séances tenues à Paris ne seraient pas repris à Nantes ne suffisent pas pour écarter le risque sérieux que soient de nouveau portées de graves atteintes au respect des valeurs et principes, notamment de dignité de la personne humaine, consacrés par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et par la tradition républicaine ».

C'est le grand bazar, et là, on trouve de tout. Le juge prend en compte des infractions, ça on connaît, mais aussi des propos « de nature à mettre en cause la cohésion nationale ». Bigre, ça m'intéresse ! La cohésion nationale en danger ? Où ? Comment ? Par qui ? Je croyais que c'était le chômage qui menaçait la cohésion nationale, pas un saltimbanque...

En dans la foulée, le Conseil d'Etat nous ressort la « dignité de la personne ». Je rappelle qu'aucun texte de droit ne retient cette notion. Dans sa décision de 1994, qui avait inventé ce principe de dignité, le Conseil constitutionnel, avait pris pour référence le Préambule de 1946. Là, le Conseil d'Etat trouve la source dans la Déclaration des droits de l'homme de 1789. Impossible pour le Conseil d'Etat de citer un texte source : il n'y en a pas.

La dignité est du registre moral, et les conceptions de la dignité sont très diverses. L'idée d'une morale collective d'ordre public est liberticide, car elle envahit le champ de vos libertés et de vos vies privées, en imposant des manières d'être et de penser. C'est absolument insupportable, et la CEDH écarte cette morale.

Si des comportements ou des écrits dépassent les bornes sanctionnez, mais fichez la paix à ceux qui vous la fichent, et si vous voulez vraiment vous occuper de leurs conceptions morales, faites des livres, des émissions, des spectacles, des campagnes de com', mais de grâce : ne passez par le droit ! Le droit, c'est : « si tu voles, tu seras puni selon les termes de la loi ; la morale, c'est : « tu ne dois pas voler ». Les deux sont utiles, mais il ne faut pas les confondre.

La loi, c'est la liberté individuelle par principe, et la sanction ne vient qu'en cas de dépassement de la loi, et dans les formes prévues par la loi. Donc, tant que tu ne violes pas la loi, tu mènes librement ta vie. La morale est dans une logique inverse : elle définit un mode de vie et de pensée, et cherche à orienter globalement un comportement. Elle est donc très utile, mais elle doit rester sous le seul domaine de la sanction en conscience.

Si la morale devient une règle juridique, le droit envahit l'espace privé et la liberté, et l'autorité publique peut alors définir ce qui est bien et ce qui est mal. Le ministère de l'intérieur devient ton guide de conscience. C'est effroyable.

Ce Conseil d'Etat, fatigué, préfère se simplifier la vie en posant le principe de la censure. Le ministère de l'intérieur étudie, avec ses experts moraux, si un spectacle est conforme à la dignité humaine, et si ce n'est pas le cas il peut l'interdire.

On ajoute, car tant qu'à être minable, lâchons-nous : si le responsable du spectacle prend l'engagement que des propos pouvant être des infractions ne seront pas tenus, et bien, on s'en fiche. C'est dire que le Conseil d'Etat, devenu, censeur d'Etat, dénie même le principe de responsabilité.

Cette décision du Conseil d'Etat est grave, car elle établit le devoir moral du ministère de l'intérieur de Contrôler la dignité des spectacles, et de pouvoir les censurer. Ça, ce n'est ni la République, ni l'Etat de droit.

Aujourd'hui, c'est Dieudonné. Quel sera le prochain sur la liste ? Battons-nous pour nos libertés. C'est un devoir.



*... qui réclame la mort de Dieudo en direct*

**Lettre ouverte**

**Affaire Dieudonné :**  
**refusons le retour aux juridictions d'exception**  
**Lettre ouverte au Premier-Ministre**

**Comité Valmy**



Dimanche 12 janvier 2014

*Comme l'écrasante majorité des Français, les membres du comité Valmy constatent avec effarement la chute morale de la France officielle dans une opération politique où des membres du gouvernement oublient leurs responsabilités et la gravité de la situation du pays pour se partager avec un comique, la vedette d'un psychodrame politico médiatique préconçu à des fins liberticides. En s'en tenant dans cette initiative à la défense des libertés démocratiques en général et de la liberté d'expression en premier lieu, le comité Valmy entend placer chacun devant ses responsabilités et tout d'abord le Premier ministre qui est ainsi appelé à circonvier l'incendie pour éviter que cette sinistre opération partisane, minoritaire au départ, n'entraîne notre pays dans un nouveau pétainisme.*

---

**Lettre ouverte à M. Jean-Marc Ayrault, ès qualités de Premier Ministre et ès qualités de Président du Conseil d'État**

Monsieur le Premier Ministre,

En vertu de l'article L. 121-1 Code de la Justice administrative, vous êtes Président du Conseil d'État, gardien du bon fonctionnement et de l'indépendance de cette haute institution.

Celle-ci vient de se distinguer en cassant des décisions des tribunaux administratifs, lesquelles visaient à préserver la liberté d'expression, liberté fondamentale s'il en est. Ces arrêts du Conseil d'État sont contraires aux principes constitutionnels et aux engagements internationaux de la France et ils s'analysent en coup de force visant à restreindre les libertés d'expression tout d'abord dans les spectacles pour ensuite étendre ces interdictions sur internet. Il ne resterait rien de la liberté d'expression si les contenus des spectacles comme des sites Internet étaient soumis à quelque autorisation préalable comme tentent de l'instaurer ces arrêts.

Nous demandons à votre gouvernement de saisir lui-même le Conseil d'État pour qu'au regard des principes constitutionnels et des engagements internationaux soit rendu un avis visant à rappeler le caractère intangible des libertés fondamentales que ces arrêts de circonstance semblent ignorer.

Par décret du 28 octobre 2010 monsieur Arno Klarsfeld a été nommé juge Conseiller d'État.

Ce Conseiller d'État s'est exprimé publiquement sur le sujet traité par ces arrêts sur la chaîne de télévision BFMTV en préconisant de créer un trouble à l'ordre public pour que ce trouble justifie les interdictions, et donc les atteintes aux libertés fondamentales que constituent ces arrêts du Conseil d'État. En soi, cet appel est répréhensible sur le fondement des articles 431-3 et 4 du Code Pénal qui disposent que « Constitue un attroupement tout rassemblement de personnes sur la voie publique ou dans un lieu public susceptible de troubler l'ordre public.

Un attroupement peut être dissipé par la force publique après deux sommations de se disperser restées sans effet adressées dans les conditions et selon les modalités prévues par l'article L. 211-9 du code de la sécurité intérieure.

Le fait, pour celui qui n'est pas porteur d'une arme, de continuer volontairement à participer à un attroupement après les sommations est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende. L'infraction définie au premier alinéa est punie de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende lorsque son auteur dissimule volontairement en tout ou partie son visage afin de ne pas être identifié. »

Nous vous demandons donc de révoquer immédiatement ce Conseiller d'État et d'engager les poursuites à son encontre au nom du gouvernement.

Enfin, lors de cet interview, en commettant l'infraction précitée, ce Conseiller d'État a commis un lapsus en direct en prononçant précisément ceci : « Les consignes d'ls... les les les éléments sont requis pour que les autorités préfectorales prennent des décisions ».

Monsieur Arno Klarsfeld semble ainsi indiquer qu'il commettrait l'infraction en application de « consignes » sans qu'il n'en précise clairement les auteurs. Bien qu'il semble indispensable de faire la clarté sur ce sujet, dans l'immédiat, et peu importe de qui émanent ces consignes, un Conseiller d'État se rend publiquement coupable d'une infraction pénale pour qu'un trouble à l'ordre public soit commis et constitue le prétexte à des décisions de circonstance d'une institution dans laquelle il siège, lesquelles décisions portent atteinte au fondement démocratique de la République.

Dans ces circonstances, il vous appartient désormais de vous désolidariser clairement de cette manœuvre en prenant les mesures qui s'imposent, faute à laisser croire que votre gouvernement accepte que les principes républicains puissent être piétinés par des « consignes » qui s'imposeraient à tous, y compris à vous mêmes.



**... Qui traite Dieudo de gorille !**

# Points de vue... un Horizon à 360° !?

**Affaire Dieudonné** : Quoi qu'on pense de lui, la liberté d'expression a été piétinée le 9 janvier 2014. À ce titre, nous sommes tous concernés, et c'est une atteinte de plus à la liberté d'informer nos concitoyens sur les agissements d'une minorité d'imposteurs, et parmi les plus graves. Par ailleurs, l'acharnement politico-médiatique sur cet humoriste (qui remplit les salles) montre le vrai visage des Hommes qui nous gouvernent : on ne touche pas au sionisme, la main qui nous nourrit ! L'interdiction ou non d'un spectacle doit se régler au niveau administratif (droit privé). Le tribunal administratif de Nantes n'a pas interdit le spectacle, en rejetant même l'arrêté préfectoral, malgré la pression énorme des gouvernants (président de la République, ministres, préfets, maires).

**Le recours en Conseil d'État** par le Sinistre de l'Intérieur s'est fait en quelques minutes après la décision du tribunal administratif, ce qui a eu pour conséquence d'empêcher les avocats de l'artiste d'être présents (à 17h) au Conseil d'État pour défendre leur client. Au Conseil d'État, un avocat d'office a été désigné pour "défendre" l'artiste. Il faut savoir également qu'un seul homme a eu pouvoir de décision et a donc jugé en dernier recours cette affaire. Il s'agit de Bernard Stirn : arrière-petit-neveu d'Alfred Dreyfus, il est issu d'une famille de hauts fonctionnaires, parmi lesquels se trouvent Alexandre Stirn, son père, préfet de région honoraire, et Olivier Stirn, un de ses cinq frères, ancien ministre. Bref, une personne très impliquée dans cette cabale...

**L'ex-avocat général Philippe Bilger** sur France Info : Je suis tout de même très surpris par la précipitation procédurale, les horaires expéditifs, le fait qu'on n'ait même pas permis à l'avocat de Dieudonné de pouvoir plaider à Paris. Et l'argumentation du juge des référés du Conseil d'État coïncide si parfaitement et exactement avec l'argumentation du ministre de l'Intérieur, que je me dis tout de même qu'il y a des complicités formidables, j'ose les qualifier uniquement d'intellectuelles. La Ligue des Droits de l'Homme (LDH) considère qu'il s'agit d'un "cadre lourd de conséquences pour la liberté d'expression". Le juge n'a pas fait prévaloir la liberté d'expression sur l'interdit et c'est une décision qui est lourde de périls », a commenté le président de la LDH Pierre Tartakowsky.

## Israël 29° membre de l'UE ? Ou plus modestement Number one !?

- Saviez-vous qu'il existe un parlement juif européen à Strasbourg ?  
<http://fawkes-news.blogspot.fr/2014/01/saviez-vous-quil-existe-un-parlement.html> (+ vidéo de 2 mn)

- **Meyer Habib**, candidat UDI, présente sa famille : ÉNORME : Il est depuis élu à l'Assemblée Nationale française, pour y représenter les intérêts d'un pays étranger (Israël)\* [http://www.youtube.com/watch?v=eIII\\_1oY\\_Q8](http://www.youtube.com/watch?v=eIII_1oY_Q8) (2 mn 16)  
Le député franco-israélien de l'UDI Meyer Habib veut une loi pénalisant le geste de la quenelle... On comprend mieux pourquoi après avoir vu la vidéo... <http://www.egaliteetreconciliation.fr/Le-depute-franco-israelien-de-l-UDI-Meyer-Habib-veut-une-loi-penalissant-le-geste-de-la-quenelle-22328.html>

\* C'est le cas du Président actuel, comme ça l'était pour le précédent (Sarko), comme ça l'est pour le Sinistre de l'Intérieur... Ces personnes ne sont pas là POUR notre pays, la France (faut-il le rappeler ?), mais d'autres pays, Israël étant le plus en cause, mais que ce soit la Suisse, l'Espagne ou la Hongrie, ce n'est pas normal, c'est même une haute trahison, passible de la destitution ou de la révocation, suivant qu'il s'agit d'un chef d'État, d'un haut fonctionnaire ou d'un militaire, sans préjudice des poursuites pénales.

Si c'est pour trahir la France (notamment), qu'ils choisissent d'aller dans le pays qu'ils aiment...  
Ils ne devraient plus pouvoir sortir dans la rue sans que ce soit sous les quolibets et les sifflets !

- **Scandale politique** : Selon un journal suisse, Manuel Valls possède plusieurs comptes en Suisse

Manuel Carlos Valls, né le 13 août 1962 à Barcelone (Espagne). Selon le journal suisse La Côte ([www.lacote.ch/fr](http://www.lacote.ch/fr), article payant), le ministre de l'Intérieur français Manuel Valls et futur premier ministrable déclaré et déjà adoubé par tous les médias de l'hexagone, aurait un ou plusieurs comptes bancaires dans des banques helvétiques.  
Manuel Valls (de mère Suisse italienne) aurait plusieurs comptes bancaires en Suisse selon des anciens de la diplomatie américaine ayant travaillé à l'ambassade américaine de Genève sous l'ère Mitterrand (je donne ce détail car il est très important, les rapports de la DGSE sur le bureau de Hollande en attestent).

Maintenant on comprend mieux pourquoi Valls a ordonné de mettre le feu aux banlieues parisiennes avec ses équipes de "crânes rasés" de la LDJ-extrême droite juive sioniste à la mode b'nai b'rith. Par son épouse, il se dit lui-même très attaché à Israël... Ah Valls, sachez que sa mère est suisse, que Monsieur Valls connaît davantage la Suisse que l'Espagne dont est originaire son père. Tout ce qu'il possède donc semble légal, sauf que tout est permis, quand un politique n'a "rien de français". La paix, l'Amour et l'empathie se lisent sur son visage, n'est-il pas ?  
<http://michelduchaine.com/2014/01/08/scandale-politiqueselon-un-journal-suisse-manuel-valls-possede-plusieurs-comptes-en-suisse/>

- **Valls** a fait virer des journalistes pour avoir posé de mauvaises questions. En fait, il est plus méchant que bête, ce brave type est juste un despote tyrannique : <http://lejournaldusiecle.com/2014/01/08/valls-a-fait-virer-des-journalistes-pour-avoir-pose-de-mauvaises-questions/> (1 mn 18) Par ailleurs, le nombre de repris de justice qui la ramènent dans cette affaire de qu'enelle, est considérable, nous ne nommerons que Jean-Marc Ayrault, Alain Juppé, Jean Germain (sénateur-maire de Tours)...

**Vous avez dit "antisémite" ?** : Le comble du culot revient bien à ces imposteurs, qui tirent leur "antisémitisme" plus vite que leur ombre, alors qu'ils appellent ouvertement au viol, au crime et à l'exploitation des non juifs ! Et si les non juifs cessaient de tomber dans le piège de la culpabilisation et dénonçaient les vrais criminels ? Des vrais juifs ont commencé à le faire... alors, qu'attendent les non juifs ? Les vrais juifs bougent (enfin), et c'est bien !

- Il faut dénoncer les imposteurs sionistes, qui nuisent à toute l'humanité, et en premier aux juifs sémites  
<http://www.aredam.net/lettre-CRIF-cukierman-montee-antisemitisme.html>

**En aucun cas représentatif.** <http://echelledejacob.blogspot.be/2014/01/montee-du-sionisme-officines-haineuses.html>

- Gilad Atzmon (né le 9 juin 1963) est un jazzman et militant antisioniste britannique, né en Israël et résidant actuellement à Londres <http://www.youtube.com/watch?v=Wpbl-Z2anlw> (4 mn 13)

- **Alexandre Astier** à propos de Dieudonné <http://www.youtube.com/watch?v=K0O-nqsY5jw> (2 mn 50)

- **Des juifs français** accusent le sionisme d'être la source de l'antisémitisme

Tout n'est pas perdu ! Dans un monde qui a basculé dans le côté obscur du judaïsme, les nouveaux jedis (terme hébreu) engagent leurs forces dans la guerre à la Quenelle. <http://leschroniquesderorschach.blogspot.fr/2014/01/des-juifs-francais-accusent-le-sionisme.html>

- **Jacob Cohen** : « Dieudonné est devenu un danger mortel pour l'establishment »

<http://algeriepatriotique.com/article/jacob-cohen-algeriepatriotique-dieudonne-est-devenu-un-danger-mortel-pour-l-establishment>

- **Alain Benajam** : Pourquoi ma quenelle <http://www.alain-benajam.com/article-lettre-ouverte-aux-apprentis-sorciers-de-la-fausse-gauche-et-des-politico-medias-121897528.html>

- **Valls, écoute : Les français juifs "se font" les sionistes !** Ça n'est pas seulement le climat de terreur imposé par ces officines de haine qui nous dérange. Cela fait des années que le sionisme tente d'imposer, par la force, son point de vue à l'ensemble de la communauté juive. Ce qui est plus grave aujourd'hui, c'est que ces officines ont adopté une stratégie d'escalade, depuis ces dernières semaines, qui renvoie une image de plus en plus négative des Juifs de France, communauté pacifique dans leur ensemble, qui recherche la sérénité et autant que possible le minimum de publicité. <http://www.wikistrike.com/article-valls-ecoute-les-fran-ais-juifs-se-font-les-sionistes-121970434.html>

- **Pas en notre nom** : Le sort réservé à ce jeune juif US, est significatif, pour avoir juste dénoncé les imposteurs sionistes, il va finir en hôpital psychiatrique pour troubles mentaux (comme c'est le cas en France, notamment pour cette jeune femme qui a contesté la version du 11 septembre...) !  
[http://www.youtube.com/watch?v=8uFMHq\\_ziLA](http://www.youtube.com/watch?v=8uFMHq_ziLA) (2 mn 38)

**Rappels** : - Gordon Duff, éminent rabbin israélien : "Les goys doivent mourir". Le rabbin Ovadia Yosef, ancien grand rabbin d'Israël, partenaire spirituel de Netanyahu : Les goys n'ont aucune place dans ce monde, sauf pour servir le peuple d'Israël. Tous les non-juifs sont des ânes, créés pour servir les Juifs". Quant au rabbin Yitzchak Ginsburgh, il affirme que c'est un acte moral pour un juif de tuer un non juif et sa famille... tout en nous gratifiant d'un salut satanique... charmant cet homme... (on est loin de la quenelle...) !

**Des groupuscules activistes**, comme la LICRA, le CRIF... diffuseurs de haine, cautionnent ces appels au meurtre, et ce, avec la complicité active des autorités françaises. Chancres de la division, de la manipulation et de la domination, ils ont infesté toutes les hautes sphères de la société (gouvernement, justice, police, médias, médecine...), pour mieux en prendre le contrôle. Le temps est venu de dénoncer haut et fort leur perfidie !  
<http://vivresansogm.org/archivesartemisi/la-grande-imposture-ii.pdf> (où l'on comprend qui est à l'origine des horreurs de la seconde guerre mondiale...)

- **Combine sioniste** : Interview de Shulamit Aloni, ex-ministre israélienne : « La carte "antisémitisme" est une combine sioniste appliquée à tous ceux qui critiquent Israël » <http://fawkes-news.blogspot.fr/2014/01/shulamit-aloni-ex-ministre-israelienne.html> (1 mn 31)

- **The Lab, le film qui dérange** : Ce film n'est pas encore sorti en Europe : il raconte comment le gouvernement d'Israël utilise la guerre contre les Palestiniens pour inventer, utiliser et vendre des armes au monde entier. Cela fait froid dans le dos... Il pose la question de manière très crue : Israël a-t-il intérêt à faire la paix ? Reportage à Lyon avec son réalisateur, Yotam Feldman qui ne laisse pas indifférent. <http://www.youtube.com/watch?v=9jYOiozbcK> (3 mn)

# Connaissez-vous le B'nai B'rith ?



**Chez nos voisins français depuis quelques jours, le gouvernement socialiste à révéler son véritable visage...**

Ainsi nous pouvons le lire partout sur facebook ou dans les "merdias" : la France est sous occupation et ses ministres sont des agents sionistes infiltrés ! Du coup, j'ai envie de vous parler de la pire des loges maçonniques : Le B'nai B'rith.

Voici un document du B'nai B'rith datant de 1936 : B'nai B'rith : L'Ordre indépendant du B'nai B'rith (ברית בני, de l'hébreu : Les fils de l'Alliance) est la plus vieille organisation juive ashkénaze toujours en activité dans le monde. Calquée sur les organisations maçonniques, elle a été fondée à New York, le 13 octobre 1843.

Goy : Le mot goy (pluriel : goyim ou goym ou goys) a été admis dans des dictionnaires français depuis les années 80' (terme présent dans le dictionnaire encyclopédique Larousse de 1985, avec un sens parfois péjoratif). Correspondant à ce que les bibles chrétiennes expriment comme les Gentils (du latin Gentiles, les Nations), c'est-à-dire les peuples non-Juifs, il est le plus souvent utilisé entre eux par les Juifs pour désigner les membres des nations environnant Israël.

Le B'nai B'rith, cette secte maçonnique exclusivement juive, est donc interdite aux Goyim. Les propos qui y furent tenus ont été cités en 1936 : Aussi longtemps que subsistera parmi les Goyim une conception morale de l'ordre social, et aussi longtemps que la foi, le patriotisme et la dignité n'auront pas été déracinés, notre règne sur le monde est impossible.

Nous avons déjà accompli une partie de notre tâche mais nous ne pouvons encore prétendre que tout le travail est accompli. Nous avons encore un long chemin à parcourir avant de renverser notre principal ennemi : l'Eglise catholique. Nous devons toujours avoir à l'esprit que l'Eglise catholique est la seule institution qui s'est maintenue et qui, tant qu'elle se maintiendra, nous barrera la route.

L'Eglise catholique, par son travail méthodique et par ses enseignements édifiants et moraux, tiendra toujours ses enfants dans un tel état d'esprit qu'ils auront trop de respect d'eux-mêmes pour plier devant notre domination et pour fléchir devant notre futur roi d'Israël. C'est pourquoi nous nous sommes efforcés de découvrir le meilleur moyen de secouer l'Eglise catholique dans ses bases profondes.

Nous avons répandu l'esprit de révolte et un faux libéralisme parmi les nations des Goyim de façon à les persuader d'abandonner leur foi et même à leur inspirer la honte de professer les préceptes de leur religion et d'obéir aux commandements de leur Eglise. Nous avons conduit de nombreux parmi eux à se vanter d'être des athées et mieux encore, à se glorifier d'être des descendants du singe !

Nous leur avons fourni des théories nouvelles de réalisation radicalement impossible, telles que le communisme, le socialisme ou l'anarchisme. Ces mythes servent nos fins. Les Goyim, stupides, les ont acceptés avec le plus grand enthousiasme sans réaliser le moins du monde que ces théories viennent de nous et qu'elles constituent un puissant instrument contre eux-mêmes.

Nous avons noirci l'Eglise par les plus ignominieuses calomnies. Nous avons sali son histoire et jeté le discrédit sur ses plus nobles activités. Nous lui avons imputé les torts de ses ennemis et avons amené ces derniers à se rapprocher plus étroitement de nous. Ainsi nous sommes aujourd'hui les témoins satisfaits de rébellions contre l'Eglise dans plusieurs pays.

Nous avons transformé son clergé en objet de haine et de dérision. Nous l'avons exposé au mépris de la foule. Nous avons fait considérer comme démodés et comme perte de temps, les pratiques de la religion catholique. Les Goyim, à notre stupéfaction, se sont montrés des dupes extraordinaires. On s'attendait à plus d'intelligence et de sens pratique de leur part mais ils ne valent pas mieux qu'un troupeau de moutons : laissons les paître dans nos champs jusqu'à ce qu'ils soient assez gras pour être immolés à notre futur Roi du Monde.

Nous avons fondé de nombreuses associations secrètes qui travaillent à nos fins, sous nos ordres et notre direction. Nous avons fait en sorte que les Goyim considèrent comme un honneur d'en faire partie. Elles sont plus florissantes que jamais grâce à notre or. Les Goyim qui trahissent ainsi leurs intérêts les plus précieux, doivent ignorer que ces associations sont notre œuvre et qu'elles travaillent pour nous.

L'un des nombreux triomphes de la Franc Maçonnerie est que les Goyim ne soupçonnent même pas que nous nous servons d'eux pour construire leur propre prison, et qu'ils forgent les chaînes de leur propre servilité à notre égard. Jusqu'ici nous avons conduit nos attaques contre l'Eglise suivant une stratégie opérant de l'extérieur. Mais ce n'est pas tout.

Voyons maintenant comment nous avons procédé pour hâter la ruine de l'Eglise, comment nous avons pénétré dans ses cercles les plus intimes et amené une grande partie de son clergé à se faire les chantres de notre cause. En plus de l'influence de notre philosophie, nous avons pris d'autres mesures pour ouvrir une brèche dans l'Eglise. Nous avons induit certains de nos enfants à se joindre au corps catholique, avec l'intimation explicite qu'ils devaient travailler d'une façon encore plus efficace à la désintégration de l'Eglise en créant des scandales dans son sein.

Nous avons obéi à l'ordre séculaire : faites de vos enfants des chanoines afin qu'ils puissent détruire l'Eglise. Malheureusement des Juifs convertis n'ont pas tous été fidèles à leur mission. Plusieurs d'entre eux nous ont trahis. Mais un grand nombre a tenu sa promesse et fait honneur à sa parole. Nous sommes les pères de toutes les révolutions, même celles qui parfois se sont retournées contre nous.

Nous sommes les maîtres suprêmes de la paix et de la guerre. Nous pouvons nous vanter d'avoir été les créateurs de la Réforme. Calvin était Juif, l'autorité juive lui fit confiance et il eut l'aide de la finance juive pour dresser son plan de réforme. Martin Luther céda aux influences de ses amis Juifs et grâce à l'autorité et à la finance juive, son complot contre l'Eglise fut couronné de succès.

Grâce à notre propagande à nos théories sur le Libéralisme, à notre définition perverse de la Liberté, les Goyim furent prêts à accepter la Réforme. Ils se séparèrent de l'Eglise pour tomber dans nos filets. L'Eglise s'affaiblit, son autorité sur les rois fut réduite à néant. Nous sommes reconnaissants envers les protestants pour leur loyauté à nos desseins. Mais la plupart d'entre-eux ignorent totalement qu'ils nous sont loyaux.

Mais nous leur sommes reconnaissants pour l'aide merveilleuse qu'ils nous donnent dans notre lutte contre le château-fort de la civilisation chrétienne et nos préparatifs vers l'avènement de notre suprématie sur le monde entier et les royaumes de Goyim. Nous avons réussi à renverser la majorité des trônes d'Europe. Les autres suivront dans un proche avenir. La Russie sert déjà notre domination.

La France, avec son gouvernement maçonnique est entièrement à notre merci. L'Angleterre par sa dépendance à notre finance, est sous notre talon et son protestantisme détruira le catholicisme dans le pays. L'Espagne et le Mexique ne sont que des jouets entre nos mains. De nombreux pays sont entre nos mains : les Etats Unis y sont intégralement. Mais l'Eglise est toujours vivante.

Nous devons la détruire sans attendre davantage et sans la moindre pitié. La presse mondiale est sous notre contrôle. Encourageons de façon plus violente la haine contre l'Eglise catholique. Intensifions nos activités dans l'empoisonnement de la morale des Goyim. Répandons l'esprit de révolution dans le cœur des peuples.

Il faut les amener à mépriser le patriotisme, l'amour de leur famille, à considérer leur foi comme une fadaise, leur obéissance à l'Eglise comme une servilité dégradante de sorte qu'ils deviennent sourds à l'appel de l'Eglise et aveugles à ses cris d'alarme contre nous.

Par dessus tout rendons impossible la réunion à l'Eglise des chrétiens qui sont hors de son giron et la réunion des non chrétiens à l'Eglise. Autrement, le plus grand obstacle à notre domination sera raffermi et notre travail restera inaccompli. Les Goyim se retourneraient contre nous dans un esprit de vengeance et notre domination deviendrait impossible.

Tant que l'Eglise aura des militants, nous ne serons pas les maîtres du monde. Les Juifs ne régneront que lorsque le Pape de Rome sera détrôné, comme tous les autres monarques de la terre.\* \* \*

Vous venez de lire ce document, maintenant je vous invite à regarder l'histoire de France (de nombreux articles sont à lire sur ce sujet sur mon site) et vous constaterez que :

Deux grandes familles royales ont été tuées par les judéo-maçons : La famille du Tsar avec la dictature communiste, et la famille royale de France (Louis XVI) avec la fumeuse révolution organisée par les judéo-maçons.

Ensuite vous pouvez voir que **Valls a donné la nationalité à la putain des FEMEN** financée par le sioniste SOROS qui agresse les chrétiens et les musulmans en faisant des salut nazis ! (c'est autre chose qu'une quenelle)



**Regardez : Vous remarquerez que ces putains sont protégées et financées par des juifs sionistes !**

**groupe terroriste sioniste (le Bétar)**

Je pourrais vous donner des dizaines d'exemples sur cette idéologie malsaine qu'est le sionisme. Par exemple :

- Ce sont eux qui ont financés Hitler et sa politique d'Eugénisme, ne l'oubliez jamais !
- Ce sont eux qui ont signé un pacte avec les Nazis : Les Accords de transfert.
- Ce sont encore eux qui ont tués plus de 7,5 MILLIONS (voir 10 millions) d'Ukrainiens (génocide d'Holodomor).
- Ce sont ENCORE Eux qui ont perpétré les massacres de Sabra et Chatila. Etc. etc.



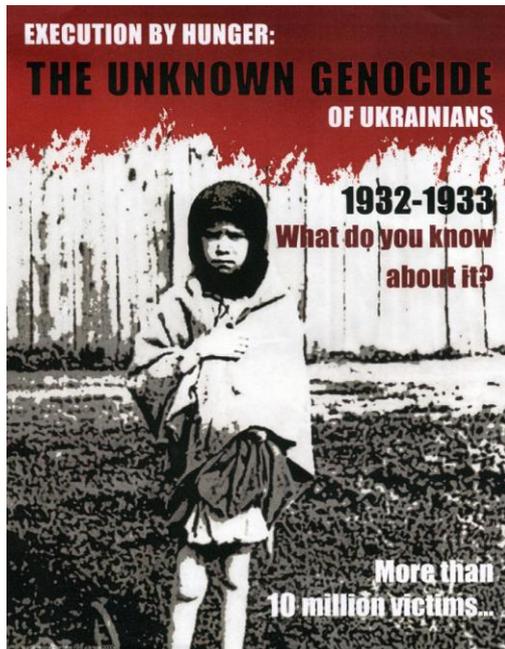
**J'interdirai tout mouvement opposé au gouvernement !**

Ah oui j'allais oublier la cerise sur le gâteau : les sionistes qui sont majoritairement des Ashkénazes (**khazars**) (**qui ne l'oubliez jamais ne sont pas des sémites**) REFUSENT le sang des VRAIS Juifs Séfarades (et SÉMITES), lisez plutôt : **Le Magen David Adom, l'équivalent de la Croix Rouge israélienne, a provoqué un scandale mercredi en refusant le don de sang de la députée noire d'origine éthiopienne Pnina Tamano-Shata.**

Le Sionisme est la Peste du 21ème siècle. Ou nous supprimons le sionisme ou cette idéologie provoquera encore et encore des génocides pour les intérêts de ses maîtres, l'oligarchie des khazars : **Rothschild et leurs amis !**

Pour en conclure, sachez que j'ai décidé de ne plus rien publier sur la France qui aujourd'hui est devenue une dictature. L'histoire est un éternel recommencement, ainsi en regardant le climat chez nos voisins, nous constatons qu'ils sont dans la France de 1936 sous le règne des marxistes et leur leader Blum... **Pour cela il suffi de lire la lettre aux français.**

J'ai toujours cru que la France était la référence en droits de l'homme et pour la liberté d'expression... Je me suis trompé... Et j'en suis profondément désolé pour mes amis français.



**"L'individu se retrouve handicapé face à une conspiration si monstrueuse qu'il ne peut pas**

**croire qu'elle existe".** Hedgar Hoover, ex directeur du FBI (durant 48 ans !)

## **Les dessous de l'affaire Dieudonné vu par Artemisia**

**Nous sommes tous concernés**, car ce qu'il nous reste de liberté est menacée ! Il faut chercher la vérité et la dire pour ne plus tomber dans le piège tendu, et déjouer la cabale des prédateurs de l'humanité. Il faut passer par cette phase pour aller à la suivante, car on ne peut pas trouver une (*bonne*) réponse si on ne connaît même pas la question !

**Une nouvelle phase du Plan** pour l'instauration d'un Nouvel Ordre Mondial va être activée, notamment dans le cadre du programme Blue Beam. Les ordres et directives viennent de très haut, les dirigeants israéliens ne sont qu'un des rouages, mais un rouage essentiel. On ne discute pas un ordre venu de là. Or, vers le 20 décembre 2013, l'ordre est arrivé en France : "*Il faut stopper Dieudonné*" (*sous-entendu par tous les moyens*). Cela signifie qu'il ne doit plus se produire dans une salle, y compris "son" théâtre, ni sur internet (*occasion pour contrôler ce média*). Face à ce niveau d'ordres, Dieudonné n'a, sur le papier, aucune chance de gagner. La légalité n'a plus de sens dans un tel cas de figure. Censurer Dieudonné sur Internet ? Valls veut "discuter avec les opérateurs"

- **l'exemple chinois...** <http://www.numerama.com/magazine/28023-censurer-dieudonne-sur-internet-valls-veut-discuter-avec-les-operateurs.html>
- **En parlant de l'affaire Dieudonné sur BFM-TV**, Arno Klarsfeld manque de peu de dire : "*Les consignes d'Israël*" à la place "*des éléments requis*". (à 12 secondes) <http://www.nouvelordremondial.cc/2014/01/10/lapsus-revelateur-de-klarsfeld-sur-bfm-tv-les-consignes-disrael/> (22 secondes)
- **Combine sioniste** : Interview de Shulamit Aloni, ex-ministre israélienne : "*La carte "antisémitisme" est une combine sioniste appliquée à tous ceux qui critiquent Israël*" <http://fawkes-news.blogspot.fr/2014/01/shulamit-aloni-ex-ministre-israelienne.html> (1 mn 31)

**La genèse de l'histoire** : Les dirigeants de l'ombre, ceux du complexe militaro-industriel et financier, ont financé l'arrivée au pouvoir en Allemagne du Chancelier Adolf Jacob Hitler, petit-fils présumé de Salomon Mayer, plus connu sous le nom de Rothschild. Nous savons que le cartel chimique IG-Farben, réunissant Bayer, BASF, Hoechst et d'autres entreprises, propriété des Rockefeller (*et au-dessus, des Rothschild*), gérait le camp d'Auschwitz, via leur filiale à 100% : IG Auschwitz. Ils ont donc été les organisateurs de la seconde guerre mondiale, qui faisait partie du Plan d'Albert Pike du 15 août 1871\*. Les Rothschild sont considérés comme les propriétaires d'Israël, et via la fabuleuse histoire de cette guerre, ils tiennent l'occident dans un plan de culpabilisation/victimisation, alors qu'ils en sont les organisateurs et financiers. Cela fonctionne toujours parfaitement, 70 ans après, comme on peut le constater présentement... Il faut dire qu'entre-temps, TOUS les rouages de la société, aux plus hauts niveaux, ont été infestés par des « hommes » à eux, généralement tenus par la mise en place d'un réseau satanique de pédo-criminalité \*\*. C'est le même groupe qui a fomenté les attentats du "11 septembre 2001", et plus proche de nous, ceux du « 11 mars 2011 », sur Fukushima.

### **Deux vidéos :**

- Une de 59 mn, où le président de la Licra est accusé de pédophilie, et menace en plein tribunal de s'en prendre aux enfants de Dieudonné...
- Une de 3 mn, où Dieudonné explique (*dans son spectacle interdit*), les bases de la pédo-criminalité des hauts dirigeants. <http://www.nouvelordremondial.cc/2014/01/10/revelations-explosives-sur-les-raisons-du-lynchage-de-dieudonne/> (*certains hauts-magistrats sont si compromis, qu'on pourrait les interpellier en disant : "Monsieur le juge : Abjection votre horreur !". N'empêche qu'ils ont les moyens, eux, de nous interdire de les dénoncer... c'est bien pratique, non ?*).

### **\*Plan Pike pour l'instauration du Nouvel Ordre Mondial en trois guerres planétaires**

Albert Pike est considéré comme un génie, né en 1809 à Boston, il a étudié à Harvard, et il était connu pour parler 16 langues. Tour à tour poète, philosophe, pionnier, militaire, humanitaire, philanthrope et aussi 33ième degré maçon (*le plus haut degré de la Franc-maçonnerie, bien que pour les "prédateurs" il y ait encore 13 niveaux*). À la tête du Rite Écossais de la Franc-maçonnerie, le Grand Commandeur du Nord de la Franc-maçonnerie US de 1859 et conserve ce poste jusqu'à sa mort en 1891. En 1869, il a été haut dirigeant dans les Chevaliers du Ku Klux Klan. Il est recruté par Giuseppe Mazzini, chef des opérations des Illuminati, pour imposer la secte aux USA. Très vite Pike fut emballé par l'idée d'un gouvernement mondial. Il écrivit un plan de réalisation en trois étapes, sous forme de prédictions, pour instaurer son projet totalitaire et occulte.

Ce document a été écrit par Pike à Mazzini le 15 août 1871, il convient donc d'en étudier les trois points : La Première Guerre mondiale doit permettre aux Illuminati de renverser le pouvoir des Tsars en Russie et de faire de ce pays une forteresse du communisme athée. Les divergences causées par l'agentur (*agents*) des Illuminati entre les Empires Britanniques et Germaniques seront utilisées pour fomenter cette guerre. À la fin de la guerre, le communisme sera construit et utilisé pour détruire les autres gouvernements et dans le but d'affaiblir les religions. La Seconde Guerre mondiale doit être fomentée en profitant des différences entre les fascistes et les sionistes politiques. Cette guerre doit être réalisée de telle sorte que le nazisme soit détruit et que le sionisme politique soit assez fort pour instaurer un État souverain d'Israël en Palestine. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, le communisme international doit devenir assez fort afin d'équilibrer la chrétienté, qui serait alors contenue et tenue en échec jusqu'au moment où nous en aurions besoin pour le cataclysme social final.

La troisième guerre mondiale doit être fomentée en profitant des différences causées par l'agentur des Illuminati, entre les Sionistes politiques et les dirigeants du monde islamique. La guerre doit être menée de telle manière que l'Islam (*les musulmans du monde Arabe*) et le sionisme politique (*l'État d'Israël*) se détruisent mutuellement. Pendant ce temps les autres nations, une fois de plus, divisées sur cette question, seront contraintes de se battre d'un point de vue physique, moral, spirituel, jusqu'à l'épuisement économique...

*Nous allons libérer les nihilistes et les athées, et nous allons provoquer un formidable cataclysme social qui, dans toute son horreur montrera clairement aux nations l'effet de l'athéisme absolu, origine de la sauvagerie et de la tourmente la plus sanglante. Alors, partout, les citoyens, seront obligés de se défendre eux-mêmes contre une minorité de révolutionnaires dans le monde, d'exterminer ces destructeurs de la civilisation, et les masses déçues par la chrétienté dont les esprits déistes seront à partir de ce moment sans boussole, à la recherche d'un idéal, sans savoir vers quoi tourner leur adoration, recevront la vraie lumière grâce à la manifestation universelle de la pure doctrine de Lucifer enfin révélée aux yeux de tous, manifestation qui suivra la destruction de la chrétienté et de l'athéisme, simultanément soumis et exterminés en même temps.*

### **Ordo Ab Chao /L'ordre à partir du chaos**

Nous retrouvons le thème classique des Illuminati "Ordo ab Chao" qui signifie créer l'ordre (*un ordre nouveau*) à partir du chaos. Se servir des éléments pour faire progresser sa cause et mieux encore, les créer de toutes pièces pour manipuler l'avenir.

- \*\*L'ami Laurent Louis, député fédéral Belge, et sa levée d'immunité pour avoir dénoncé comme pédophile le 1er Sinistre Belge <http://www.youtube.com/watch?v=eL43pZM15Q#t=1021> (31 mn 23)
- Les pédo-criminels ne sont pas inquiétés, seuls le sont ceux qui s'attaquent à eux ! Coup de gueule d'Olivier Marchal sur la pédophilie [http://www.youtube.com/watch?feature=player\\_embedded&v=SNLYOiC4-0A](http://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=SNLYOiC4-0A) (1 mn 47)

Rappelons que la pédo-criminalité, qui peut comprendre des rites sataniques pouvant aller aux sacrifices d'enfants et même au cannibalisme, n'existe que parce que cela concerne les plus hautes instances de la société (*y compris de la royauté et des religions*), mais aussi parce que les citoyens regardent ailleurs... Pourtant, c'est ouvertement que des personnages comme Daniel Cohn-Bendit, député européen depuis 1994 et coprésident du groupe Verts/ALE au Parlement européen depuis 2002, peuvent dire publiquement le plaisir qu'ils trouvent à se faire déshabiller par des fillettes de 4 ans ; que des personnages comme Frédéric Mitterrand ex ministre de la culture, se vantent publiquement de préférer les garçons de 12 à 13 ans, et ce, en toute impunité, peut-on encore s'étonner d'en être là ? Rappelons encore que Coluche a été éliminé avant qu'il ne dévoile le réseau pédo-criminel autour de François Mitterrand...

- Pédo-Satanicus: [http://www.dailymotion.com/video/xhkt88\\_pedo-satanicus-corrige\\_news](http://www.dailymotion.com/video/xhkt88_pedo-satanicus-corrige_news) (6 mn 27)
- Snuff-Movies et messes noires en France : <http://www.dailymotion.com/video/xkqdl1snuff-movies-et-messes-noires-en-franceneews> (48 mn 04)
- Un réseau pédophile au sein des élites françaises : [http://www.dailymotion.com/video/xuqs9n\\_un-reseau-pedophile-au-sein-des-elites-francaises-alain-soral-revient-sur-la-disparition-de-s-mailla\\_news](http://www.dailymotion.com/video/xuqs9n_un-reseau-pedophile-au-sein-des-elites-francaises-alain-soral-revient-sur-la-disparition-de-s-mailla_news) (14 mn 13)

NB : L'argent ne sert qu'à payer les petites frappes, il n'est pas le but principal.

À ce titre, il n'y a aucun espoir de venir à bout de ces horreurs tant que les plus grands ne seront pas neutralisés. Pour ces gens d'en haut (*au-dessus des pantins qui nous gouvernent*), l'argent n'est pas le mobile, ces rituels sataniques pédo-criminels leurs sont indispensables pour des raisons neurobiologiques et énergétiques. Attaquer ces criminels n'est pas sans risques : L'ami Alf Red (*sumom*) a eu ses sites détruits, Alain Gossens a été suicidé, Stan Maillaud (*ancien gendarme, petit-fils de la voix de la France depuis Londres*) est en fuite depuis plus d'un an (*ou retenu on ne sait par qui*), Marcel Vervloesem qui a été emprisonné... et à présent, Laurent Louis et Dieudonné (*sachant que sionisme et satanisme sont liés*) !

# ***Le Sionisme vu par le Judaïsme***

***Discours de Shmiel Mordche Borreman, le 17/07/08. Association Yechouroun - Judaïsme contre Sionisme***

Ce message s'adresse tant aux Juifs, souvent non sionistes mais conditionnés par le Sionisme, qu'aux Musulmans et autres croyants. Nos deux fois, nos deux religions ont certes chacune leurs spécificités et particularités. Il n'y a aucun intérêt à en faire un amalgame. Mais le Judaïsme et l'Islam ont aussi beaucoup en commun et en parallèle, et dans la situation actuelle c'est bien ce qui mérite d'être souligné. *E pluribus unum !* Dans la diversité soyons un... Tout deux, le Judaïsme authentique et l'Islam, prônent et cherchent la proximité du Dieu Un, du Saint Créateur. Historiquement, dans les pays à domination islamique, et ce pendant des siècles, les communautés Juives ont généralement bénéficié de la protection de l'autorité, et la bonne entente entre Juifs et Musulmans régnait. C'est le Sionisme, ennemi de la Torah, qui est venu gravement perturber ces relations harmonieuses en s'alliant aux grandes puissances en vue de conquérir la Palestine et de la transformer en entité sioniste, dite « avant-poste du monde libre ». De nos jours, dans la plupart des pays occidentaux, soit dominés par l'impérialisme américain, soit alliés à l'impérialisme américain, se déchaîne la diffamation de l'Islam et la discrimination des Musulmans.

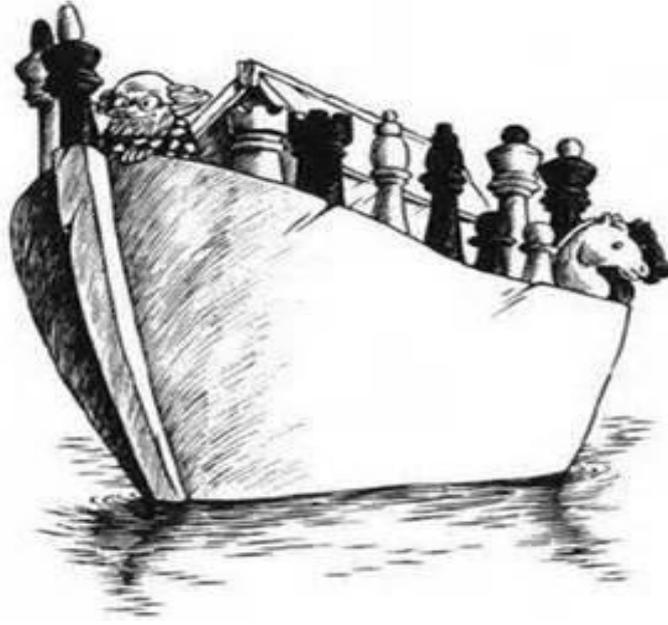
Cela rappelle dangereusement la judéophobie et la persécution des Juifs entre les deux guerres mondiales. Rien que ce fait devrait appeler les Juifs à la vigilance (ils pourraient bien être les suivants, que Dieu nous protège). Mais surtout l'esprit de Droiture, de Justice, et de Générosité Humaine devrait faire que nous nous solidarisions avec nos frères et sœurs musulmans des pays occidentaux. Notons que l'Islamophobie n'est pas uniquement un exutoire de l'extrême droite dépositaire du Nazisme. Elle provient plutôt du fascisme à col blanc, des milieux libéraux « bien pensants » liés au néo-conservatisme américain et aux lobbys sionistes. Elle se manifeste aussi par la subtilité d'opposer un soi-disant « Islam occidental éclairé » à l' « Islam terroriste ». Cette hypocrisie est utilisée par les ennemis de toutes les religions, sauf si celles-ci sont l'opium pour le peuple au service de l'impérialisme... La cause palestinienne devrait unir le Judaïsme de la Torah et l'Islam. L'antisémitisme de la Torah devrait s'opposer au Sionisme et à son entité, et ce même si lors de notre période d'Exil et de Dispersion le Saint Créateur avait installé en Terre Sainte, au lieu de Palestiniens musulmans, d'autres peuples tels des Coréens ou Inuits. La Torah interdit formellement tout autant un pouvoir politique religieux, même régi selon les règles de la Torah, que l'actuel pouvoir de Kofrim (renégats), alliance de sionistes antireligieux et falsificateurs religieux.

## **Malheureusement un très grand nombre de Juifs est conditionné par la propagande sioniste.**

A quoi sont intéressés les Juifs non contaminés par le Sionisme dans la phase actuelle que nous croyons être celle des souffrances, des douleurs qui annoncent l'avènement du Messie ? C'est bien sûr que cesse au plus tôt la domination de la Terre Sainte par les Sionistes ! Car le Sionisme est l'obstacle principal qui empêche la venue du Messie, qui doit venir et qui est attendu, non seulement pour les Juifs, mais pour la rédemption de toute l'humanité. A qui doit appartenir la Palestine ? Bien sûr aux Palestiniens qui en grande majorité sont Musulmans. Cela a déjà été reconnu par nos saints Rabbins dans les années '20 du siècle dernier et a été formulé magistralement par le jeune rabbin allemand Simon SCHWAB en 1934 dans son écrit « Retour au Judaïsme ». Les Rabbins de tous les siècles précédents acceptaient de bon gré la soumission à la domination ottomane en Palestine.

En période d'Exil et de Dispersion, les Juifs n'ont aucun intérêt à dominer la Terre Sainte, et non plus les autres parties du monde. Notre vocation divine est d'être « un peuple saint et un royaume de prêtres », une population pilote, exemplaire, au service de l'humanité. Nous devons nous rappeler, plus que jamais, que ce n'est que par et pour la Thora transmise à Moïse au mont Sinaï que nous sommes Juifs. C'est de bon cœur, que nous Juifs devons accepter et promouvoir la souveraineté du peuple palestinien sur l'entièreté de la Palestine historique. Pas une parcelle de la Terre Sainte ne peut rester profanée par les Sionistes. Vu ainsi, c'est le bon sens même. Il n'y a aucun antagonisme entre le Judaïsme et l'Islam. Le Sionisme est notre ennemi commun. Le Rabbin Samson Raphael HIRSCH formula la Tradition de la Thora ainsi: « Mensch Jissoroél », Humain car Juif et Juif car Humain, avec l'obligation de « Thora im Dérech Erèts », le savoir-vivre Juif. Fidèles à notre Tradition de Thora, nous avons à nous conduire de façon irréprochable, à sanctifier le Nom Divin dans notre relation avec nos prochains non Juifs. Nous appelons nos frères et sœurs Juifs induits en erreurs à se détacher du Sionisme, à se retourner contre l'idolâtrie et la malfaisance sionistes, et en premier lieu contre la falsification de la Thora nommée Sionisme religieux.

Le retour à la Source, c'est le retour à la Thora non falsifiée ! Nous devons compatir avec les victimes non juives du Sionisme et soutenir la Résistance islamique palestinienne. Ceci contrairement aux gouvernements arabes qui laissent souffrir Gaza et craignent la Révolution Islamique dans leurs pays. La compassion et la bienfaisance sont des traits indélébiles des enfants d'Abraham, de toute âme juive qui a été présente au Mont Sinaï lors du Don de la Thora. L'Amalek sioniste est le contraire. Notre proposition d'alliance stratégique amicale entre Judaïsme et Islam contre le Sionisme resterait incomplète sans faire l'éloge, sans exprimer le soutien à la République Islamique d'Iran, fruit de la Révolution Islamique (1979). Cette Révolution Islamique a fait ses preuves et donne des impulsions spirituelles indispensables, de très haute qualité, aux aspirations des peuples pour leur souveraineté contre le sionisme, l'impérialisme et toute forme d'injustice. C'est dans ce sens et dans ce contexte que nous formulons cet Appel à initier et à développer l'indispensable alliance stratégique amicale entre Judaïsme et Islam, entre Juifs et Musulmans. Que le Saint Créateur veuille bénir et protéger ceux qui œuvrent pour accomplir Sa Volonté, pour réaliser la Droiture, la Justice et l'Harmonie fraternelle de l'Humanité entière dans la reconnaissance et l'adoration du Dieu Un.



*Avertissement : "Ed-Kuruchetra" a pour mission de diffuser des documents à caractère historique pour mettre en évidence les réalités du monde en synchronicité avec leur réelle interprétation. Ce sont donc des informations qui vont à l'essentiel et hiérarchisent les connaissances en les rendant accessibles à toutes les intelligences. Car ce n'est pas le manque de bon sens qui fait le plus souvent défaut en général, mais la confusion créée délibérément pour dominer sans réciprocité. Les enjeux qui en découlent concernent les fondements mêmes de nos existences. C'est une œuvre spirituelle sans religiosité et politique sans parti pris...  
Mais sans complaisance !*

[Ed-Kuruchetra.over-blog.com](http://Ed-Kuruchetra.over-blog.com)

[ed.kuruchetra@yahoo.fr](mailto:ed.kuruchetra@yahoo.fr)



**Ed - KURUCHETRA**